

COMPTES

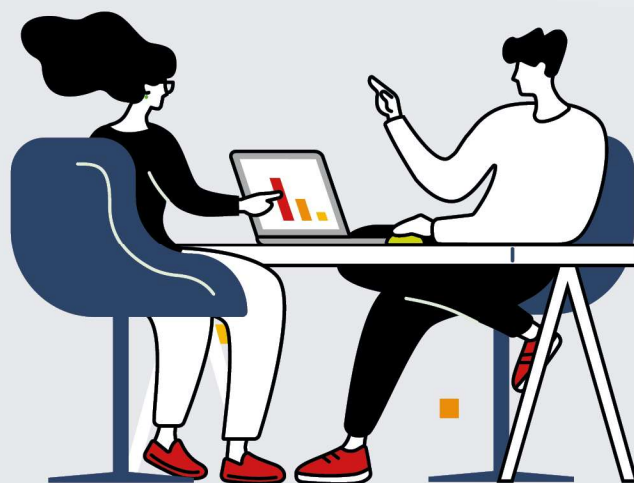
ANNUELS 2025

Rapport du commissaire aux comptes



Compte de résultat - Bilan - Annexe

Rapport de gestion



Comptes approuvés par l'Assemblée Générale du 26 juin 2026

apsh34.org





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





**Association pour Personnes en Situation de
Handicap**

APSH34

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Association pour Personnes en Situation de Handicap APSH34

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association APSH34,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APSH34 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode liée à la nouvelle réglementation » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 26 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Marie-Therese
MERCIER

Digitally signed by Marie-Therese
MERCIER
DN: cn=Marie-Therese MERCIER,
c=FR, o=EY Associes, ou=0002
817723687
Date: 2026.06.26 12:35:39 +02'00'

Marie-Thérèse Mercier



COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025





COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	VARIATION	
			€	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
COTISATIONS	4 419	4 629	-210	-4,5%
VENTE DE BIENS ET SERVICES	<u>2 331 163</u>	<u>1 771 544</u>	<u>559 620</u>	31,6%
- Vente de biens	44 719	11 479	33 240	
dont ventes de dons en nature			0	
- Vente de prestations de service	2 286 444	1 760 065	526 379	
dont parrainages			0	
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	<u>47 840 843</u>	<u>46 290 478</u>	<u>1 550 365</u>	3,3%
- Concours publics et subventions d'exploitation	47 826 197	46 274 897	1 551 300	
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			0	
- Ressources liées à la générosité du public	<u>14 646</u>	<u>15 581</u>	<u>-935</u>	
Dons manuels	14 646	15 581	-935	
Mécénats			0	
Legs, donations et assurances-vie			0	
- Contributions financières			0	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	186 878	68 823	118 055	171,5%
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	26 861	0	26 861	
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	217 349	268 476	-51 127	
AUTRES PRODUITS	4 823 338	4 340 367	482 970	11,1%
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	55 430 851	52 744 316	2 686 535	5,1%
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS DE MARCHANDISES			0	
VARIATION DE STOCK			0	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	13 280 274	11 775 280	1 504 994	12,8%
AIDES FINANCIERES	1 000	0	1 000	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 941 782	2 952 642	-10 860	-0,4%
SALAIRES	26 808 832	26 110 081	698 751	2,7%
COTISATIONS SOCIALES	9 800 826	9 498 022	302 805	3,2%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	2 220 928	2 383 217	-162 289	-6,8%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	699 435	0	699 435	
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CEDEES	97 037	0	97 037	
REPORTS EN FONDS DEDIES	79 314	133 263	-53 949	
AUTRES CHARGES	22 977	47 388	-24 411	-51,5%
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	55 952 404	52 899 892	3 052 512	5,8%
I - RESULTAT D'EXPLOITATION	-521 553	-155 575	-365 977	





PRODUITS FINANCIERS				
DE PARTICIPATION			0	
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			0	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	9 306	9 804	-498	-5,1%
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			0	
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			0	
PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			0	
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET D'INSTRUMENTS DE TRESORERIE	6 554	6 461	92	1,4%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	15 860	16 266	-406	-2,5%
CHARGES FINANCIERES				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			0	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	242 704	281 059	-38 355	-13,6%
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			0	
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			0	
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET D'INSTRUMENTS DE TRESORERIE			0	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	242 704	281 059	-38 355	-13,6%
II - RESULTAT FINANCIER	-226 844	-264 793	37 950	
	0	0	0	
III - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-748 397	-420 369	-328 028	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	72 762	620 450	-547 688	-88,3%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	684 232	429 081	255 150	59,5%
IV - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-611 470	191 369	-802 839	
	0	0	0	
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTATS IMPOTS SUR LES BENEFICES			0	
			0	
TOTAL DES PRODUITS	55 519 473	53 381 032	2 138 441	4,01%
TOTAL DES CHARGES	56 879 340	53 610 033	3 269 307	6,10%
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 359 867	-229 000	-1 130 867	
	0	-0	0	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
- Dons en nature				
- Prestations en nature				
- Bénévolats				
TOTAL	0	0	0	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
- Secours en nature				
- Mises à disposition gratuite de biens				
- Prestations en nature				
- Personnel bénévole				
TOTAL	0	0	0	







BILAN AU 31/12/2025





ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	628 273 €	560 820 €	67 452 €	109 940 €
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			0 €	
Immobilisations corporelles :			0 €	
Terrains	2 355 477 €		2 355 477 €	2 355 477 €
Constructions	32 422 009 €	20 574 930 €	11 847 078 €	7 069 949 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 216 813 €	12 563 026 €	2 653 787 €	8 299 317 €
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 470 606 €		1 470 606 €	532 097 €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			0 €	
Immobilisations financières :			0 €	
Participations	27 186 €		27 186 €	27 186 €
Créances rattachées à des participations			0 €	
Autres titres immobilisés			0 €	
Prêts	182 067 €		182 067 €	156 783 €
Autres immobilisations financières			0 €	
Total I	52 302 430 €	33 698 777 €	18 603 653 €	18 550 748 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			0 €	
Créances :			0 €	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 695 914 €	1 469 €	1 694 444 €	1 724 086 €
Créances reçues par legs ou donations			0 €	
Autres créances	3 597 952 €		3 597 952 €	3 902 639 €
Charges constatées d'avance	269 840 €		269 840 €	175 665 €
Valeurs mobilières de placement :	332 240 €		332 240 €	325 700 €
Instruments financiers à terme et jetons détenus			0 €	
Disponibilités	2 088 061 €		2 088 061 €	3 446 008 €
Total II	7 984 007 €	1 469 €	7 982 538 €	9 574 098 €
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	60 286 438 €	33 700 246 €	26 586 192 €	28 124 845 €





PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires	112 095 €	112 095 €
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires	498 178 €	498 178 €
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles	7 147 020 €	6 670 537 €
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-2 564 778 €	-1 809 893 €
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 359 867 €	-229 000 €
Situation nette (sous total)	3 832 647 €	5 241 917 €
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 693 310 €	1 907 781 €
Provisions réglementées	36 621 €	36 621 €
Total I	5 562 578 €	7 186 319 €
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 710 362 €	1 846 397 €
Total II	1 710 362 €	1 846 397 €
PROVISIONS		
Provisions pour risques	770 966 €	236 000 €
Provisions pour charges	585 244 €	622 596 €
Total III	1 356 210 €	858 596 €
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 207 022 €	10 016 181 €
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 745 166 €	2 160 280 €
Dettes liées aux legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	5 008 541 €	4 256 783 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	174 136 €	287 050 €
Produits constatés d'avance	822 176 €	1 513 239 €
Total IV	17 957 042 €	18 233 533 €
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	26 586 192 €	28 124 845 €







ANNEXE 2025







- | -

FAITS IMPORTANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS À LA CLOTURE

1.1 - Contrôle de la CPAM– MAS Camille Claudel

1.2 - Contrôle URSSAF

1.3 - Contentieux prud'homaux

1.4 - Affaire CAMPESTRE

1.5 - Compétences tarifaires : évolution du contexte

**1.6 - Évolution du patrimoine immobilier de l'APSH 34
(Réalisations et projets) - emprunts nouveaux et crédit-bail Immobilier**

1.7 - Évènements significatifs postérieurs à la clôture 2025



1.1 - Contrôle de la CPAM – MAS Camille Claudel

La MAS Camille Claudel a fait l'objet d'un contrôle de la CPAM portant sur la période du 1er janvier 2023 au 30 septembre 2023, relatif notamment aux modalités de prise en charge de certains frais médicaux et paramédicaux des personnes accompagnées.

À l'issue de ce contrôle, des observations ont été formulées concernant l'imputation de certaines dépenses de soins. L'association a fait valoir ses arguments en soulignant la spécificité des besoins médicaux des résidents ainsi que les contraintes budgétaires des établissements médico-sociaux concernés.

Le montant du redressement classé en charges exceptionnelles sur l'exercice 2025 s'élève à 96 834 €.

1.2 - Contrôle URSSAF

L'APSH 34 a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2022 et 2023. À l'issue des opérations de contrôle, un redressement d'un montant global de 495 969 € a été notifié à l'association, dont 272 706 € au titre de la taxe d'apprentissage. Ce montant a été comptabilisé en charges exceptionnelles sur l'exercice 2025.

L'administration considère notamment que certaines activités exercées au sein de l'ESAT, en particulier les activités de blanchisserie et d'entretien des espaces verts, seraient susceptibles d'entraîner un assujettissement de l'association à l'impôt sur les sociétés et, par voie de conséquence, à la taxe d'apprentissage.

L'APSH 34 conteste cette analyse et a engagé les recours nécessaires auprès des juridictions compétentes. À la date d'arrêté des comptes, la procédure demeure en cours.

1.3 - Contentieux prud'homaux

Au cours de l'exercice 2025, cinq contentieux prud'homaux étaient en cours. Une provision pour risques a été comptabilisée à hauteur de 697 966 € afin de couvrir les risques estimés au titre de ces procédures.

1.4 - Affaire CAMPESTRE

L'association demeure engagée dans plusieurs procédures judiciaires relatives à l'affaire dite « CAMPESTRE ».

D'une part, une procédure est en cours devant la Cour d'appel statuant sur les intérêts civils à la suite de l'appel formé par les parties civiles contre le jugement du Tribunal correctionnel du 14 avril 2026 ayant prononcé la relaxe de l'APSH 34 du chef d'homicide involontaire.

D'autre part, une procédure est pendante devant la Cour d'appel statuant en matière civile à la suite des appels interjetés contre le jugement du Tribunal judiciaire du 4 décembre 2024 ayant retenu une faute civile de l'association et condamné celle-ci, in solidum avec son assureur, au versement d'une indemnité de 13 000 € aux demandeurs.



Selon l'analyse du conseil de l'association, les risques financiers résiduels demeurent limités compte tenu de l'état actuel des procédures et des garanties d'assurance susceptibles d'être mobilisées.

Par prudence, une provision pour risques de 25 000 € a été maintenue dans les comptes de l'exercice.

1.5 - COMPETENCES TARIFAIRES : EVOLUTION DU CONTEXTE

► CPOM **CONJOINT** avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de l'Hérault

▪ **Renouvellement du CPOM - ARS**

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé entre l'ARS, le CD34 et l'APSH34 portant sur la période 2020-2024 a été renouvelé en 2020 et englobant un périmètre budgétaire de 27 établissements et services. Celui-ci a été prorogé jusqu'au 31/12/2025.

▪ **Crédits spécifiques 2025**

Un total de 209 722 € de crédits non reconductibles a été intégré aux dotations globales 2025 pour financement de mesures d'accompagnement spécifique de personnes relevant de situation critique et de formation de personnels. (Cf. 3 – 10 b)

compte 1921 : Investissement	0,00 €
compte 19225 : Charges de personnel	188 722,00 €
- FAM Robert FALIU : Situation complexe	13 818,00 €
- ECC MAS : Expérimentation pool remplaçant	51 233,00 €
- ECC MAS : Situation complexe	45 993,00 €
- FAM LA BRUYERE : Renforts personnel	33 182,00 €
- FAM LA BRUYERE : Situation complexe	44 496,00 €
compte 19228 : Autres	21 000,00 €
- SAMSAH TONY LAINE : Formation accompagnement vie intime affective et sexuelle	13 000,00 €
- SAMSAH TONY LAINE : Formation communication alternative et améliorée	8 000,00 €
TOTAL CNR 2025	209 722,00 €

▪ **AGREMENTS ET ARRETES C.D. 34 PRIS EN 2025**

- 21/10/2025 : Ouverture de la SAESAT du Territoire des Hauts Cantons, arrêté CD du 23/11/2021 pour 8 places





► **services AXE TRANSVERSAL DE L'EMPLOI** (voir tableau 3-16 Subventions de fonctionnement)

L'Axe Transversal de l'Emploi regroupe les services suivants :

➤ **CAP EMPLOI**

- Double action **Axe 1** : accompagnement vers l'emploi
Axe 2 : accompagnement dans l'emploi
- Financement France TRAVAIL (axe 1), AGEFIPH – FIPHFP (axe2)
Sous forme de subvention dans le cadre d'une convention annuelle **OPS**
(**O**rganisme de **P**lacement **S**pécialisé) fixant les objectifs de suivi
- Financement France TRAVAIL 2025 : 2 884 823 €
- Financement AGEFIPH 2025 : 639 450 €

Autres actions en 2025

➤ **Unité de Remobilisation – Appuis Spécifiques HP et TND**

- Financement par AGEFIPH sur appel d'offre
- 2 actions : AS Handicap psychique et AS Troubles du neuro-développement
- Financement AS HP 2025 : 394 799 €
- Financement AS TND 2025 : 52 935 €

➤ **MISSION CLAUSE SOCIALE**

- Mission visant à développer la promotion de la clause sociale dans les Marchés publics ou privés
- Financements en 2025 : 99 933 €
FSE = 61 933 €, DREETS = 28 000 €, Mission Insertion Départementale (PPI) = 10 000 €

➤ **CMA** (Club Motiv'Action) → Financement 2025 : 748 500 €

- Financement par convention avec la DREETS : 730 000 €
- Autres financements (AGEFIPH, Montpellier Métropole, Ville Montpellier et CPAM) : 18 500 €

➤ **MOS** Module d'Orientation Santé (en application depuis le 01/12/2021)

- Financement par le Conseil Départemental de l'Hérault : 572 740 €
- 240 prestations
- Bénéficiaire du RSA avec problématique de santé et accompagnement des personnes avec des médecins.

➤ **Accompagnement intégré** (en application depuis le 01/05/2022)

- Uniquement pour les bénéficiaires du RSA.
- Accompagnement global ou spécifique et/ou orientation professionnelle avec pour objectif un retour au travail et/ou formation.
- Financement Conseil Départemental 2025 : 612 590 €

➤ **EMPLOI ACCOMPAGNE**

- Financement 2025 par l'ARS : 582 220 €
- Financement 2025 par l'AGEFIPH : 234 377 €





1.6 - EVOLUTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'APSH 34 (Réalisations et projets) EMPRUNTS NOUVEAUX ET CREDIT BAIL IMMOBILIER

► cessions immobilières

Aucune cession immobilière n'a été comptabilisée en 2025.

► travaux immobiliers finalisés en 2025

Travaux de réhabilitation de l'annexe gare sur le Territoire des Hauts Cantons

1.7 - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE 2025

► Gouvernance de l'association

Après plus de 47 années d'activité au sein de l'APSH 34, Monsieur Yves BEBIEN a fait valoir ses droits à la retraite et a cessé ses fonctions de Directeur Général au 31 mars 2026.

Dans le cadre de cette transition, Madame Valérie HAHN a été nommée Directrice Générale et a pris ses fonctions à compter du 1er mars 2026 afin d'assurer la continuité de la gouvernance et des activités de l'association.

► Dossier social

Postérieurement à la clôture, quatre saisines du Conseil de prud'hommes ont été enregistrées les 27 avril 2026 et 4 mai 2026 par des salariés de l'établissement Henri Wallon, à la suite de leur rupture de contrat de travail.

Ces procédures sont en cours et ne permettent pas, à la date d'arrêté des comptes, d'évaluer de manière fiable leur issue ni leur impact financier éventuel.

Une analyse du risque est en cours afin d'apprécier, le cas échéant, la nécessité d'une provision complémentaire lors de l'exercice 2026.

► Travaux immobiliers en cours au 31/12/2025

▪ **Siège social :**

A destination de l'ensemble des établissements de l'APSH 34, acquisition d'un logiciel GPEC via l'éditeur de logiciel CEGI comprenant le paramétrage et la formation des différents utilisateurs.

« La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est une méthode pour adapter à court et moyen termes les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique.

La GPEC est une démarche de gestion prospective des ressources humaines qui permet d'accompagner le changement. Elle doit permettre d'appréhender, collectivement, les questions d'emploi et de compétences et de construire des solutions transversales répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés : les entreprises, les territoires et les actifs. » cf. extrait fiche du ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.





Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 7 866 €.

- **Siège social :**
Extension et surélévation du siège social, étude géotechnique, sondage, essais, honoraires architecte, acte notarié.

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 128 290 €.

- **Foyers et SAVS du Lunellois :**
Réfection toiture du bâtiment E du site de La Bruyère + réfection de la façade de la Maison de Maître.

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 112 605 €.

- **Espace Camille CLAUDEL :**
Réhabilitation du pavillon Aurore, inscrit au PPI 2020-2024.
Le projet prévoit la transformation des chambres existantes en une **nouvelle Unité Administrative**, en remplacement des bureaux actuels installés dans un espace mal adapté n'offrant pas des conditions de travail optimales.

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 20 341 €.

- **Espace Camille CLAUDEL :**
Réhabilitation bâtiment foyer de vie et démolition bâtiment Buisson Rouge
Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 1 126 676 €.

- **Foyers Plaisance :**
Construction FAM
Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 29 776 €.

- **Foyers Plaisance :**
Réhabilitation de la salle polyvalente
Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 17 106 €.

- **Foyers Plaisance :**
Construction FH
Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 27 947 €.

► Contrôle fiscal

Le 24 juin 2026, l'association a reçu une notification de l'administration fiscale l'informant de l'engagement d'un contrôle fiscal portant sur les déclarations de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) relatives à la période du 1er janvier 2023 au 30 avril 2026.

Les opérations de contrôle débuteront à compter de la mi-juillet 2026.

À la date d'établissement des comptes annuels, aucune conclusion n'a été communiquée par l'administration fiscale et aucune incidence financière éventuelle ne peut être déterminée.





Présentation de l'association

Objet social, missions et moyens

L'APSH 34 est une association à but non lucratif intervenant dans le secteur social et médico-social. Elle a pour objet d'accompagner des personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité, en favorisant leur inclusion sociale, leur autonomie et leur accès aux droits.

Dans le cadre de ses missions, l'association gère et développe plusieurs établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) relevant notamment de l'accompagnement, de l'hébergement, de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de la protection et de l'accompagnement des publics concernés.

Les principales missions sociales réalisées portent sur :

- l'accompagnement personnalisé des usagers dans leur parcours de vie
- la mise en œuvre de prestations éducatives, sociales et médico-sociales adaptées aux besoins des personnes
- le soutien à l'insertion sociale et professionnelle
- la coordination avec les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire.

Pour assurer ces missions, l'APSH 34 mobilise des moyens humains, financiers et matériels importants, comprenant notamment des équipes pluridisciplinaires (travailleurs sociaux, personnels éducatifs, soignants, personnels administratifs et techniques), ainsi qu'un réseau d'établissements et de services répartis sur le territoire.

L'association s'inscrit dans un cadre réglementaire spécifique aux ESSMS et bénéficie de financements publics et conventionnés, principalement issus des autorités de tarification et de contrôle, ainsi que de partenariats institutionnels.





II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

SOMMAIRE :

- 2.1 Principes comptables
- 2.2 Changement de méthode liée à la nouvelle réglementation
- 2.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles
- 2.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles
- 2.5 Méthode et durée d'amortissements économiques des immobilisations corporelles
- 2.6 Méthode d'évaluation des immobilisations financières
- 2.7 Méthode d'évaluation des créances et dettes
- 2.8 Dépréciation des créances
- 2.9 Evaluation des provisions pour risques et charges et des Fonds Dédiés
- 2.10 Traitement des opérations internes
- 2.11 Traitement comptable des congés à payer
- 2.12 Evaluation des provisions réglementées
- 2.13 Divers
- 2.14 Les résultats :
 - . Présentation comptable
 - . Tableau : détail des résultats
 - . Tableau des résultats "à contrôler" (I), des résultats « à affecter" (II), et Des résultats en instance d'affectation (III)





2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, complété par le règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Extrait du Règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Fonds propres

Art. 131-1

Les fonds propres de l'entité correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'entité. Ils regroupent les ressources mises à disposition de l'entité de façon définitive ou conditionnelle et certaines ressources ayant un caractère durable.

- Les ressources mises à disposition de l'entité sont :
 - Les fonds propres sans droit de reprise ;
 - Les fonds propres avec droit de reprise ;
 - Les écarts de réévaluation ;
 - Les réserves ;
 - Le report à nouveau ;
 - L'excédent ou le déficit de l'exercice.
- Les ressources à caractère durable sont des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie, à savoir :
 - Les fonds propres consommables ;
 - Les subventions d'investissements ;
 - Les provisions réglementées.

Art. 131-2

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. Les fonds propres avec droit de reprise correspondent à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. Ce bien est repris par l'apporteur lorsque la condition n'est plus remplie par le bénéficiaire. La condition n'a pas de terme défini et elle porte soit sur la cessation de l'activité à laquelle la mise à disposition était affectée soit sur la dissolution de l'entité.

Art. 131-3

Le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ».





Fonds dédiés

Art. 132-1

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». Art. 132-2 Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- Subventions d'exploitation :
- Contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Art. 132-3

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisations de fonds dédiés ». Sont comptabilisées au crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés » :

- Les montants des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini ;
- Les montants des immobilisations acquises ou produites dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini. Pour les immobilisations amortissables, l'entité peut rapporter en produits le montant de l'acquisition ou le coût de production sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations. Il s'agit d'un choix de méthode comptable applicable à l'ensemble des immobilisations amortissables et donnant lieu à une information dans l'annexe des comptes concernant la méthode retenue ;
- Aux remboursements aux tiers financeurs de la part non utilisée.

Art. 132-4

Lorsque les ressources dédiées à un projet défini n'ont pas été totalement utilisées alors même que le projet est terminé et que l'organe habilité décide de transférer le solde du fonds dédié à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur, une information est mentionnée dans l'annexe des comptes au titre des transferts réalisés au cours de l'exercice.

Ci-dessous, les comptes concernés par le nouvel ANC N°2018-06 :





FONDS PROPRES			
ANCIEN PCG		NOUVEAU PCG	
COMPTE	LIBELLE	COMPTE	LIBELLE
11400000	DEP REFUSEES PAR TARIFICATION	11592800	RAN - AUTRES DEP NON OPPOSABLES FIN
11409500	AMORT HORS CA - IMMI S/EXCED	11592100	RAN - AMORT EXCEDENTAIRES DIFFERES
11409507	AMORTISS HORS CA BAT ANTE 2007	11592100	RAN - AMORT EXCEDENTAIRES DIFFERES
11410000	QP SUBV INVEST NON COMPTABILISEES	11591200	RAN - CHG REJETEES ART.312-1 CASF
11610000	AMORT COMPT EXCEDENTAIRES DIFFERES	11592100	RAN - AMORT EXCEDENTAIRES DIFFERES
11620000	DEPENSES POUR CONGES PAYES	11592200	RAN - DEPENSES CONGES PAYES
FONDS DEDIES			
ANCIEN PCG		NOUVEAU PCG	
COMPTE	LIBELLE	COMPTE	LIBELLE
19440000	FDS DEDIES : FIN CARRIERES	19224000	FDS DEDIES : FIN CARRIERES
19450000	FDS DEDIES : CHG PERSONNEL	19225000	FDS DEDIES : CHG PERSONNEL
19480000	FDS DEDIES : AUTRES	19228000	FDS DEDIES : AUTRES

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Parties liées

Au cours de l'exercice, l'APSH 34 a conclu des opérations avec des parties liées dans le cadre de son activité courante.

Ces transactions ont été réalisées à des conditions normales de marché ou, à défaut, dans des conditions comparables à celles qui auraient été obtenues avec des tiers indépendants.

Aucune transaction avec des parties liées présentant un caractère significatif et conclue à des conditions autres que normales de marché n'a été identifiée.

Provision pour indemnités de départ à la retraite (PIDR)

Conformément à la recommandation ANC n°2013-02 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, l'APSH 34 ne comptabilise pas de provision au passif de ses comptes au titre des indemnités de départ à la retraite.





Toutefois, l'établissement évalue et présente en annexe des comptes l'engagement correspondant aux indemnités de fin de carrière susceptibles d'être versées aux salariés lors de leur départ à la retraite.

Cet engagement est déterminé selon une méthode actuarielle prenant en compte notamment :

- l'ancienneté des salariés,
- la rémunération de référence,
- les dispositions de la convention collective applicable,
- les hypothèses de turnover,
- l'âge probable de départ à la retraite,
- le taux d'actualisation retenu.

L'évaluation de cet engagement fait l'objet d'une actualisation annuelle afin de tenir compte de l'évolution des paramètres sociaux et économiques.

L'information relative à cet engagement est présentée en annexe des comptes annuels.

2.2 CHANGEMENT DE METHODE LIEE A LA NOUVELLE REGLEMENTATION

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2025. Ils introduisent notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, suppriment la technique des transferts de charges et modifient les modèles d'états financiers applicables aux annexes des comptes annuels.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent de première application sans emporter conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat, des reclassements entre les rubriques ou les postes du Bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Changement pour le bilan :

Au cours de l'exercice 2025, une opération de reventilation des immobilisations corporelles a été réalisée afin d'assurer la présentation des comptes conformément au modèle de bilan financier arrêté au 15 décembre 2020 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Cette opération a consisté à procéder, au 1er janvier 2025, au reclassement des immobilisations enregistrées antérieurement dans les comptes **2135 – Installations générales, agencements et aménagements des constructions** vers la rubrique « **Constructions** » du bilan financier.

Ce reclassement n'a pas d'incidence sur la valeur nette comptable globale des immobilisations ni sur le résultat de l'exercice. Il s'agit uniquement d'une modification de présentation comptable visant à harmoniser la classification des actifs avec le format réglementaire du bilan financier.





Ainsi, la diminution constatée sur le poste « Installations techniques, matériel et outillage industriels » et l'augmentation corrélative du poste « Constructions » résultent principalement de cette opération de reclassement.

Les montants bruts, les amortissements cumulés et les valeurs nettes comptables ont été maintenus conformément aux données issues de la comptabilité patrimoniale de l'association.

Cette présentation permet une meilleure lisibilité du patrimoine immobilier et une conformité avec la structure du bilan financier applicable aux organismes gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Changement pour le compte de résultat :

Reclassement de la quote-part de reprise des subventions d'investissement pour 214 471€

Reclassement de l'utilisation/report des fonds dédiés respectivement pour 217 349 € et 79 314€

Reclassement de toutes les opérations de solde relative aux exercices antérieurs dans le résultat d'exploitation

Maintien dans le résultat exceptionnel des éléments suivants (qui répondent à sa nouvelle définition) :

- Redressement contrôle URSSAF : 495 969 €
- Redressement contrôle CPAM : 96 834 €
- Régularisation nette sur exercice 2024 des Indemnités Laforcade 1 et 2 par le Conseil Départemental de l'Hérault : 32 238 €
- Remise volume de Renault : 10 000 €

2.3 METHODE D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

2.4 METHODE D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

2.5 METHODE ET DUREE D'AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économique.

L'amortissement des biens est pratiqué à la date de leur mise à disposition.

Durées moyennes d'amortissement pratiquées :

. Constructions	de 20 à 35 ans
. Agencements et équipement technique	de 5 à 15 ans
. Matériel de transport	de 3 à 7 ans
. Matériel et mobilier de bureau	de 5 à 10 ans





En application des règlements définis par le Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des **actifs** et n° 2002 – 10 relatif aux amortissements et dépréciations, la durée d'amortissement des actifs inscrits en comptes de constructions et d'agencements des constructions est retenue, depuis 2005, en tant que **durée d'utilité**.

2.6 METHODE D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations ont été évalués au prix auquel ils ont été souscrits.

2.7 METHODE D'EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

La dépréciation est déterminée individuellement en fonction des éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

2.8 DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.9 EVALUATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES FONDS DEDIES (voir tableau 3 – 10 a et b)

Des provisions sont évaluées et comptabilisées en fonction de l'existence de litiges ou du risque de pertes d'actifs.

Les risques potentiels et les litiges évalués individuellement en fonction des informations connues de la société à la date d'arrêté des comptes donnent lieu à la constitution de provisions.

Les provisions pour litiges sont évaluées en fonction d'une part de la demande contentieuse, d'autre part d'une estimation considérée comme raisonnable faite par la société au vu de l'importance du litige.

Les provisions pour grosses réparations (PGR) sont constituées afin de couvrir les dépenses futures d'entretien ou de révision importantes des immobilisations, lorsque celles-ci sont rendues nécessaires par l'usage et planifiées sur plusieurs exercices. Elles sont évaluées sur la base de la meilleure estimation des coûts à engager, en fonction des plans de maintenance et de l'expérience passée de l'association.





Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont classées en trois rubriques :

(Soldes au 31/12/2025)

- provisions pour risques : (Sur litiges avec des tiers)	770 966 €
- provisions pour charges :	2 928 €
- provisions pour gros travaux : <i>PGR incluses dans loyers de l'Espace Camille Claudel</i>	582 316 €

Fonds dédiés

Les Fonds Dédiés sont classés en cinq rubriques : *(Soldes au 31/12/2025)*

- financement des investissements	1 502 750 €
- financement de charges d'exploitation <i>Financement de charges sur l'Emploi Accompagné</i>	21 461 €
- financement des charges Liées aux fins de carrière <i>Comptabilisation d'une partie des engagements pour indemnités de départ en retraite (voir 3.15)</i>	40 370 €
- financement de charges De personnel spécifiques <i>Renfort de moyens et accompagnement spécifique</i>	98 371 €
- financement de charges D'exploitation diverses <i>Financement d'actions de formation spécifiques des personnels</i>	47 409 €





2.10 TRAITEMENT DES OPERATIONS INTERNES

Ont été éliminées, dans la présentation des comptes annuels regroupés de l'Association, les opérations suivantes :

	En 2024	En 2025
- Opérations commerciales : <i>Produits et services facturés aux autres établissements par l'ESAT APSH 34 (Essentiellement, activités restauration, blanchisserie et entretien des espaces verts)</i>	3 136 954	3 598 221
- Participations des établissements aux charges de structure sous forme de locations internes immobilières	222 081	261 439
- Opérations et prestations internes		
. Prestations internes de personnels	632 080	665 656
. Divers	154 153	88 117
- La dotation annuelle en Frais de Siège Social allouée par les autorités tarifaires et incluse dans les budgets des établissements et services gérés		
. Quotes-parts initiales	1 495 490	1 643 445
. Quotes-parts complémentaires	22 799	22 000
Soit un total de :	<u>5 663 557</u>	<u>6 278 879</u>

2.11 TRAITEMENT COMPTABLE DES CONGES A PAYER

(Voir tableaux 3-8 b et 3-13)

Les dettes provisionnées pour congés à payer ont été constatées pour la première fois au 31.12.1988, et enregistrées, pour contrepartie, sur un compte de charges à étaler à l'Actif.

En 2005, il a été procédé à un reclassement des charges de congés à payer, non encore reprises dans les Comptes Administratifs, sur un compte de report à nouveaux : charges CP non reprises n° 119185.

En application de l'avis 2007-05 du CNC, le solde au 31/12/2006 de ce compte n° 119185 a été reporté au 1/1/2007 sur le nouveau compte n° 1162 – *dépenses de congés payés non opposables aux autorités de tarification*, sur lequel seront désormais enregistrées les variations annuelles de congés à payer non admises dans les comptes administratifs des établissements en gestion contrôlée.

En application du règlement de l'Autorité des normes comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018, le solde au 31/12/2019 de ce compte n° 1162 a été reporté au 1/1/2020 sur le nouveau compte n° 115922 – Report A Nouveau - *dépenses de congés payés*, sur lequel seront désormais enregistrées les variations annuelles de congés à payer non admises dans les comptes administratifs des établissements en gestion contrôlée.





2.12 EVALUATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES

(Voir tableau 3 – 9)

Les provisions réglementées sont classées en deux rubriques :

Provision pour couverture du Besoin en Fonds de Roulement

Compte 1412

Ce compte enregistre la réserve de trésorerie constituée par majoration du prix de revient des établissements en gestion contrôlée sous compétence départementale :

- Montant au 31/12/2024	:	36.621 €
- Dotation en 2025	:	0 €
- Reprise en 2025	:	0 €
- Montant au 31/12/2025	:	36 621 €

Provision pour renouvellement des immobilisations

Compte 142

Modalités de comptabilisation des acquisitions d'immobilisations financées par crédits spécifiques non reconductibles (CNR), intégrés aux produits de tarification

- Montant au 31/12/2024	:	0 €
- Dotation en 2025	:	+ 0 €
- Affectation en c/1921	:	- 0 €
- Reprise en 2025	:	- 0 €
- Montant au 31/12/2025	:	0 €

2.13 DIVERS

Produits constatés d'avance : présentation dans le bilan

(Voir tableau 3 – 5)

Les Produits constatés d'avance sont présentés sur deux lignes

- . Une ligne relative aux produits divers :
 - montant au 31/12/2025 : 822 176 €
- . Une ligne relative aux produits constitués de financements (subventions d'exploitation) des services :
 - montant au 31/12/2025 : Néant



2.14 LES RESULTATS

► Présentation comptable dans le Bilan Consolidé 2025

■ Secteur en Gestion Propre

Le compte « RESULTAT NET DE L'EXERCICE » présente le résultat cumulé des établissements en Gestion Propre (comptes 1202 ou 1292)

■ Secteur en Gestion Contrôlée : résultats sous contrôle de tiers financeurs

Après incorporation des résultats antérieurs autorisés par les Autorités Tarifaires, les résultats du secteur en Gestion Contrôlée sont enregistrés sur les comptes suivants :

- . 1/ sur les comptes - n°115100 **Report à nouveau : Excédents à affecter**
 - n°115190 **Report à nouveau : Déficits à affecter**

Les déficits et excédents, constatés lors d'exercices précédents, acceptés par les Autorités de tarification et en instance d'affectation

- . 2 / sur les comptes - n ° 115120 **Résultat en instance de retraitement en Compte de Résultat**

Les charges constatées d'avance en Compte Administratif en attente de comptabilisation en compte de résultat

- n ° 115192 **Résultat en instance de retraitement en Compte Administratif**

Les charges constatées d'avance en Compte de résultat en attente d'inscription en Compte Administratif

- . 3/ sur les comptes - n°1201 **Résultat de l'exercice : Excédents à contrôler**
 - n°1291 **Résultat de l'exercice : Déficits à contrôler**

Les déficits et excédents 2025 constitués des résultats comptables corrigés après réincorporation des résultats antérieurs.

Ces résultats sont présentés avant retraitement de charges non opposables et de produits non-inscrits dans les Comptes Administratifs soumis à l'examen des Autorités Tarifaires.

Ces retraitements seront comptabilisés lors des écritures d'affectation des résultats, en cours d'exercice n+1 (2024).

► Lecture des résultats

	Résultat Comptable	reprise de résultats antérieurs	Résultat à contrôler
. Secteur Gestion Propre	- 50 067	-	- 50 067
. Secteur Gestion Contrôlée	- 1 309 800		- 1 309 800
=====			
. Total Général	- 1 359 867		- 1 359 867



En pages suivantes, 4 tableaux :

- . Tableau récapitulatif des Résultats 2025
- . Tableau des Résultats 2024 à Affecter. (I) (retraitement *des résultats n-1*)
- . Tableau des Résultats 2025 à Contrôler (II)
- . Tableau des Résultats en instance de retraitement (III)





TABLEAU DES RESULTATS

ETABLISSEMENTS ET SERVICES	RESULTAT COMPTABLE	REPRISE DE RESULTATS ANTERIEURS	RESULTAT A CONTROLER AVANT RETRAITEMENT	répartition		RESULTATS ADMINISTRATIFS transmis aux Autorités Tarifaires
				GESTION PROPRE	GESTION CONTROLEE	
SIEGE	-263 947	0	-263 947			
- Budget ressources propres	-87 552		-87 552	-87 552		
- Budget FRAIS DE SIEGE	0		0	0		
- Résidence Ambre	-18 152		-18 152	-18 152		
- APPV	-24 286	0	-24 286	-24 286		
- Résidence Emeraude	-6 796		-6 796	-6 796		
- PCH	-127 161		-127 161	-127 161		
SERVICE PROTECTION DES MAJEURS	-12 775	0	-12 775		-12 775	10 336
AXE EMPLOI	-39 899		-39 899		-39 899	-39 899
HENRI WALLON - TONY LAINE	-341 719	0	-341 719			-391 394
- FL (Foyer Logement) Henri Wallon	47 000	0	47 000		47 000	37 151
- FDV (Foyer de vie) Henri Wallon	-245 618	0	-245 618		-245 618	-260 843
- FAM H-Wallon : section hébergement	-193 836	0	-193 836		-193 836	-212 117
- FAM H-Wallon : section soins	-99 467		-99 467		-99 467	-101 663
- SAVS Tony Lainé	-85 845	0	-85 845		-85 845	-87 233
- SAMSAH T-Lainé : budget social	-63 059	0	-63 059		-63 059	-63 805
- SAMSAH T-Lainé : budget soins	299 106		299 106		299 106	297 116
ESPACE CAMILLE CLAUDEL	-529 848	0	-529 848			-352 537
- MAS : Maison Accueil Spécialisée	-665 636	0	-665 636		-665 636	-559 356
- FDV : Foyer de vie	122 922	0	122 922		122 922	190 589
- SAMSAH TSA Social	-3 955	0	-3 955		-3 955	-2 500
- SAMSAH TSA Soins	16 821	0	16 821		16 821	18 731
FOYERS - SAVS PLAISANCE	-313 560	0	-313 560			-221 096
- FH (Foyer Hébergement) Robert Faliu	-109 363	0	-109 363		-109 363	-81 562
- FLE : Foyer Logement Eclaté	10 797	0	10 797		10 797	14 472
- FDV	22 621	0	22 621		22 621	23 534
- S.A.V.S.	-37 942	0	-37 942		-37 942	1 779
- FAM Robert Faliu : section héberg	-172 125	0	-172 125		-172 125	-155 980
- FAM Robert Faliu : section soins	-27 862	0	-27 862		-27 862	-23 339
- HABITAT INCLUSIF	315	0	315	315		
ESAT	206 742	0	206 742			41 168
- BPAS : budget social	-6 823		-6 823		-6 823	41 168
- BAPC : budget commercial	213 565		213 565	213 565		
SAESAT LUNEL	2 908	0	2 908		2 908	3 265
SAESAT PLAISANCE	-2 304	0	-2 304		-2 304	-2 272
FOYERS - SAVS LUNELLOIS	-248 344	0	-248 344			-83 209
- FDV (Foyer de vie) Daniel Mayer	68 144	0	68 144		68 144	134 466
- SAVS LUNELLOIS	1 830	0	1 830		1 830	15 641
- DISAH	-15 410	0	-15 410		-15 410	-15 410
- FH (Foyer Hébergement) Robert Badinter	-25 130	0	-25 130		-25 130	16 246
- FLE	-2 174	0	-2 174		-2 174	2 794
- FAM La Bruyère : section héberg	-262 085	0	-262 085		-262 085	-239 550
- FAM La Bruyère : section soins	-97 251		-97 251		-97 251	-82 351
- SAMSAH DI PSY : budget social	1 355	0	1 355		1 355	1 891
- SAMSAH DI PSY : budget soins	82 377		82 377		82 377	83 064
STRUCTURE CAMPESTRE	182 880	0	182 880			194 959
- ITEP	-44 717		-44 717		-44 717	-33 817
- SESSAD	97 842		97 842		97 842	98 838
- SNPPE - EQUIPE MOBILE	129 755		129 755		129 755	129 938
	-1 359 867	0	-1 359 867	-50 067	-1 309 800	-840 678

	-0	0	0
dont : GESTION PROPRE	-50 067	0	-50 067
dont : GESTION CONTROLEE	-1 309 800	0	-1 309 800
Dont : - Excédent Gestion Propre (1202)		213 879,63	
- Déficit Gestion Propre (1292)		-263 946,86	
RESULTAT NET GESTION PROPRE		-50 067,23	
		<i>Siège , Esat</i>	
Dont : - Excédent à Contrôler (1201)		903 476,75	
- Déficit à Contrôler (1291)		-2 213 276,37	
COMPENSE G-CONTROLEE		-1 309 799,62	





I - RETRAITEMENT EN 2025 DU RESULTAT 2024 - Gestion Contrôlée																				
- I - RESULTATS A AFFECTER	Bilan N-1 2024 RESULTAT 11 A CONTROLER	Charges non opposables et charges rejetées						reprise prov risq ayant été rejetées	qp subv investiss non comptab	financ" mesures exploitat	financ" IDR par excédents	en instance	affectation réserves c/10688 autres réserves	affectation réserves c/106823 financ terrains non amortis	affectation réserves c/106824 investi- sements	affectation réserve compens des déficits c/10686	compensation déficits c/11519 par c/11510	Bilan N 2025 RESULTAT A AFFECTER c/11510		
		variation	amorts biens financ par réserves	amort cpt	ind laforcade "les oubliés"	C/115928	C/115912					C/1151							c/12	C/115192
		prov CP c/115922	c/10682295	C/11592110	C/11591															intérêts préfinanc
SERVICE PROTECTION DES MAJEURS	-16 857,92	25 059,00														-8 201,08		0,00		
CAP EMPLOI (GC)	-207 326,31														183 849,66			-23 476,65		
HENRI WALLON - TONY LAINE																				
- FL	164 697,82	15 548,86	1 335,79											-9 300,00				172 282,47		
- FDV	79 711,52	18 378,61	2 671,58											-18 600,00				82 161,71		
- FAM	20 239,17	11 563,11	2 671,58											-18 600,00				15 873,86		
- FAM/ FS	-93 263,89	9 744,85							5 969,27							77 549,77		0,00		
- SAVS TONY LAINE	-48 713,94	9 215,15															39 498,79	0,00		
- SAMSAH T-LAINE - social	-5 564,82	1 761,74															3 803,08	0,00		
- SAMSAH T-LAINE - soins	176 386,09	6 169,35							5 969,27							-188 524,71		0,00		
ESPACE CAMILLE CLAUDEL																				
- MAS	-220 992,02	37 187,74	15 882,20							5 821,00							162 101,08	-0,00		
- FDV	-150 516,34	15 622,08	26 192,28						90 000,00	5 705,43								-12 996,55		
- SAMSAH TSA Social	7 878,77	1 347,51																9 226,28		
- SAMSAH TSA Soins	24 847,15	1 755,67														-26 602,82		-0,00		
FOYERS - SAVS PLAISANCE																		0,00		
- FH	-98 545,01	5 816,48	10 043,83															-82 684,70		
- FL	51 484,73	3 387,39																54 872,12		
- FDV																		0,00		
- S.A.V.S.	-10 992,84	2 501,74																-8 491,10		
- FAM	-99 725,65	4 461,53																-95 264,12		
- FAM/ FS	-18 513,22	3 469,86	636,56													14 406,80		-0,00		
ESAT																		0,00		
- BPAS : budget social	201 204,34	36 708,43														-237 912,77		0,00		
SAESAT LUNEL	5 713,75	1 589,87																7 303,62		
SAESAT PLAISANCE																		0,00		
FOYERS - SAVS LUNELLOIS																		0,00		
- FDV D-MAYER	-47 776,02	24 417,21	13 085,90							2 839,12								-7 433,79		
- SAVS LUNELLOIS	-11 135,53	4 245,51								7 992,98								1 102,96		
- DISAH	-18 895,82																	-18 895,82		
- FH R-BADINTER	-142 456,56	5 913,14	752,99	29 604,00						3 996,49								-102 189,94		
- FLE	-30 227,65	1 915,23								1 332,16								-26 980,26		
- FAM Héberg LA BRUYERE	-264 471,37	17 571,95	2 391,79	213,00														-244 294,63		
- FAM F-Soins LA BRUYERE	-112 138,99	16 952,97	7 283,33							13 647,42						74 255,27		0,00		
- SAMSAH DIPSY - social	-2 841,48	801,05																-2 040,43		
- SAMSAH DIPSY - soins	128 636,69	1 004,94														-129 641,63		0,00		
STRUCTURE CAMPESTRE																				
- ITEP	-26 083,71	11 744,17	12 969,53							2 935,08	-2 121,00		-6 000,00		6 555,93			0,00		
- SESSAD	62 838,72	3 399,83								37 789,26					-104 027,81			0,00		
- SNPPE - EQUIPE MOBILE	126 478,63														-126 478,63			0,00		
TOTAUX GENERAUX	-576 921,71	299 254,97	95 917,36	29 817,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	93 997,48	-2 121,00	0,00	0,00	-52 500,00	183 849,66	-486 520,60	43 301,87	-281 924,97		
												EXC 2024 à affecter (après compens des déficits)								
												WL LUNELLOIS PLAISANCE FDV-CC SAESAT								
c/115100												ex ante 2024	322 198,36	0,00	0,00	18 916,42	17 136,54	358 251,32		
												aff inv PPI	0,00	0,00	0,00	72 791,00	0,00	72 791,00		
c/11519												def ante 2024			-127 290,97			-127 290,97		
c/115101												exc aff à financ IDR						731 794,18		
total BILAN												c/11510 EXC à affecter						1 505 659,52		
total BILAN												c/11519 DEF à affecter						-752 038,96		





		II - DETERMINATION DU RESULTAT A CONTROLER 2025 - Gestion contrôlée																Bilan N 2025 RESULTAT à CONTROLER	
- II - RESULTATS A CONTROLER	RESULTAT COMPTABLE 2025	reprise DEFICIT	reprise EXCEDENT																
SERVICE PROTECTION DES MAJEURS	-12 775,26		0,00															-12 775,26	
CAP EMPLOI (GC)	-39 898,62																	-39 898,62	
STRUCTURE HENRI WALLON																			
- FL	46 999,74		0,00															46 999,74	
- FDV	-245 617,74		0,00															-245 617,74	
- FAM	-193 836,34		0,00															-193 836,34	
- FAM / FS	-99 466,71																	-99 466,71	
- SAVS TONY LAINE	-85 845,39		0,00															-85 845,39	
- SAMSAH T-LAINE - social	-63 058,88		0,00															-63 058,88	
- SAMSAH T-LAINE - soins	299 105,96																	299 105,96	
ESPACE CAMILLE CLAUDEL																			
- MAS	-665 635,71																	-665 635,71	
- FDV	122 922,32		0,00															122 922,32	
- SAMSAH TSA Social	-3 955,43																	-3 955,43	
- SAMSAH TSA Soins	16 820,63																	16 820,63	
FOYERS - SAVS PLAISANCE																			
- FH	-109 362,50		0,00															-109 362,50	
- FAM	-172 125,05		0,00															-172 125,05	
- FL	10 796,77		0,00															10 796,77	
- FDV	22 620,59		0,00															22 620,59	
- S.A.V.S.	-37 942,44		0,00															-37 942,44	
- FAM / FS	-27 861,67		0,00															-27 861,67	
ESAT			0,00																
- BPAS : budget social	-6 822,99		0,00															-6 822,99	
SAESAT LUNEL	2 907,69		0,00															2 907,69	
SAESAT PLAISANCE	-2 304,33		0,00															-2 304,33	
FOYERS - SAVS LUNELLOIS																			
- FDV D-MAYER	68 144,48		0,00															68 144,48	
- SAVS LUNELLOIS	1 829,58		0,00															1 829,58	
- DISAH	-15 410,36		0,00															-15 410,36	
- FH R-BADINTER	-25 130,40		0,00															-25 130,40	
- FL	-2 173,70		0,00															-2 173,70	
- FAM Héberg LA BRUYERE	-262 084,50		0,00															-262 084,50	
- FAM F-Soins LA BRUYERE	-97 251,21		0,00															-97 251,21	
- SAMSAH DI PSY Social	1 355,02		0,00															1 355,02	
- SAMSAH DI PSY Soins	82 377,11		0,00															82 377,11	
STRUCTURE CAMPESTRE																			
- ITEP	-44 717,14																	-44 717,14	
- SESSAD	97 842,04																	97 842,04	
- SNPPE - EQUIPE MOBILE	129 754,82		0,00															129 754,82	
TOTAUX GENERAUX	-1 309 799,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 309 799,62	
pour vérif																		. dont 1201 exc à contrôler	903 476,75
budgets gestion propre :																		. dont 1291 déf à contrôler	-2 213 276,37
SIEGE	-263 946,86																		0,00
HABITAT INCLUSIF	314,55																		
ESAT BAPC (commercial)	213 565,08																		
Résultat Comptable Total	-1 359 866,85																		
		0,00																	





III - RESULTATS EN INSTANCE DE RETRAITEMENT										
- III - RESULTATS EN INSTANCE DE RETRAITEMENT	c/11512					c/115192				
	Charges proposées en Compte Administratif en instance de comptabilisation en Compte de Résultat					charges comptabilisées en Compte de Résultat en instance d'inscription en C-Administratif				
	REPORT	charges acceptées en CA	charges proposées et acceptées	SOLDE		REPORT	charges comptabilisées au CR	charges acceptées en CA		SOLDE
	AU 1/1	et comptabilisées en CR	en CA en instance de compta en CR	AU 31/12		AU 1/1	en instance d'inscription en CA	déjà comptabilisées en CR	AU 31/12	
						état garantie emprunt	lissage loyer	état DEUZZI 2014-15		
SIEGE				0		-0				-0
SERVICE DE TUTELLE	0			0		0				0
AXE EMPLOI	0			0		0				0
STRUCTURE HENRI WALLON										
- FL	0			0		0				0
- FDV	0			0		0				0
- FAM	0			0		0				0
- FAM / FS				0		0				0
- SAVS TONY LAINE	0			0		0				0
- SAMSAH T-LAINE - social	0			0		0				0
- SAMSAH T-LAINE - soins	0			0		0				0
ESPACE CAMILLE CLAUDEL										
- MAS	0			0		0				0
- FDV	0			0		0				0
- SAMSAH TSA - social	0			0		0				0
- SAMSAH TSA - soins	0			0		0				0
FOYERS - SAVS PLAISANCE										
- FH	0			0		0				0
- FAM	0			0		0				0
- FL	0			0		0				0
- FDV	0			0		0				0
- S.A.V.S.	0			0		0				0
- FAM / FS	0			0		0				0
ESAT UNIQUE										
- BPAS : budget social	0			0		0				0
SAESAT LUNEL	0			0		0				0
SAESAT PLAISANCE	0			0		0				0
FOYERS - SAVS LUNELLOIS										
- FDV D-MAYER						0				0
- SAVS LUNELLOIS						0				0
- DISAH	0			0		0				0
- FH R-BADINTER	0			0		0				0
- FAM Héberg LA BRUYERE	0			0		0				0
- FAM F-Soins LA BRUYERE	0			0		0				0
- SAMSAH DI PSY - social	0			0		0				0
- SAMSAH DI PSY - soins	0			0		0				0
sous-totaux hors CAMPESTRE	0	0	0	0		-0	0	0	0	-0
STRUCTURE CAMPESTRE										
- ITEP				0		15 014	-2 121			12 893
- SESSAD				0		0		0		0
- SNPPE - EQUIPE MOBILE				0						0
sous - total CAMPESTRE	0	0	0	0		15 014	-2 121	0	0	12 893
TOTAUX GENERAUX	0	0	0	0		15 014	-2 121	0	0	12 893
				0						12 893





III - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ACTIF

- 3.1 Tableau de variation des valeurs brutes des **immobilisations**
- 3.2 Tableau de variation des **amortissements et provisions** des immobilisations
- 3.3 Tableau de variation des **stocks**
- 3.4 Tableau d'analyse par **échéance des créances**
- 3.5 Détail des **comptes de régularisation d'actif et de passif**
- 3.6 a **Produits de séjour et d'activité sociale** restant à recouvrer
- 3.6 b Détail des **Produits à recevoir**

PASSIF

- 3.6 c Détail des **charges à payer**
- 3.7 Tableau de variation des **provisions pour dépréciation**
- 3.8 a Tableau de variation des **fonds associatifs et des réserves**
- 3.8 b Tableau de variation des **éléments en instance d'affectation**
- 3.8 c Tableau de variation des **subventions d'investissement (affectées à des biens non renouvelables et à des biens renouvelables)**
- 3.9 Tableau de variation des **provisions règlementées**
- 3.10 a Tableau de variation des **provisions pour risques et charges**
- 3.10 b Tableau de variation des **Fonds Dédiés**
- 3 11 Etat des **emprunts**, état **des dettes** par **échéance** à la clôture de l'exercice, garanties **données**

DIVERS

- 3.12 Tableau de variation de la dette provisionnée pour congés à payer
- 3.13 a Rémunérations et effectifs du personnel
- 3.13 b Rémunérations des dirigeants bénévoles ou salariés
- 3.13 c Information sur les honoraires de commissariat aux comptes
- 3.14 Engagements pour indemnités de départ en retraite
- 3.15 Détail des subventions de fonctionnement
- 3.16 Charges et Produits exceptionnels
- 3.17 Tableau des crédits-baux et locations de matériels





TABLEAU DE VARIATION DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	report à nouveau au 1/1/25			acquisitions en 2025	mise au rebut	cessions	reclassement	transfert inter établiss	valeur au 31/12/2025
	bilan 31/12/24	réajustement	A NV réajusté						
TERRAINS	2 355 477	0	2 355 477	0	0	0	0	0	2 355 477
CONSTRUCTIONS	16 718 160	0	16 718 160	699 856	-642 798	0	15 646 791	0	32 422 009
CONSTRUCTIONS s/sol propre	13 696 245	0	13 696 245	0	0	0	0	0	13 696 245
CONSTRUCTIONS s/sol autrui	3 021 915	0	3 021 915	0	-125 722	0	0	0	2 896 193
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS	0	0	0	699 856	-517 075	0	15 646 791	0	15 829 571
INSTALL , MATERIELS , OUTILLAGE	16 354 240	0	16 354 240	705 229	-1 816 533	-26 123	0	0	15 216 812
- équipement technique	7 012 027	0	7 012 027	270 808	-497 584	0	0	0	6 785 250
- matériel de transport	1 934 698	0	1 934 698	64 522	-43 063	-24 000	0	0	1 932 157
- matériel bureau , informatique	2 228 578	0	2 228 578	179 070	-606 538	-2 123	0	0	1 798 987
- mobilier de bureau	739 741	0	739 741	7 990	-158 515	0	0	0	589 216
- mobilier matériel médical	560 001	0	560 001	22 509	-28 878	0	0	0	553 632
- mobilier matériel divers	3 877 995	0	3 877 995	160 330	-481 955	0	0	0	3 556 370
- cheptel	1 200	0	1 200	0	0	0	0	0	1 200
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS	15 646 791	0	15 646 791	0	0	0	-15 646 791	0	-0
CONSTRUCTIONS EN COURS	532 097	0	532 097	975 854	0	0	-37 344	0	1 470 607
TOTAL IMMOB CORPORELLES	51 606 765	0	51 606 765	2 380 938	-2 459 331	-26 123	-37 344	0	51 464 905

0

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	report à nouveau au 1/1/25			acquisitions en 2025	mise au rebut	cessions	transfert compte à compte	transfert inter établiss	valeur au 31/12/2025
	bilan 31/12/24	réajustement	A NV réajusté						
	626 281	0	626 281	1 992	0	0	0	0	628 273

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	report à nouveau au 1/1/25			augment*	diminut*	cessions	transfert compte à compte	transfert inter établiss	valeur au 31/12/2025
	bilan 31/12/24	réajustement	A NV réajusté						
TITRES PARTICIPATION	27 186	0	27 186	0	0	0	0	0	27 186
DEPOTS CAUTIONNEMENTS	156 783	0	156 783	72 126	-46 842	0	0	0	182 067
TOTAL IMMO FINANCIERES	183 969	0	183 969	72 126	-46 842	0	0	0	209 253

2 455 056

Détail de la variation des Immobilisations Financières

	souscriptions capital/emprunt	FDG s/emprunt	cautionnem. loyers	cautionnem. autres	autres	TOTAL
augmentations c/261						0
c/275						
- SG : DEPOT GARANTIE RESIDENCE AMBRE			25 043			25 043
- SPM : VAST IMMO CAUTION PARKING BZS			7 470			7 470
- SPM : DEPOT GARANTIE LAMY MTP			11 160			11 160
- SPM : CAUTIONNEMENT TOTAL MOBILITY				600		600
- ATE : DEPOT GARANTIE LAMY			7 440			7 440
- ATE : DEPOT GARANTIE EPARGNE PIERRE			496			496
- ATE : CAUTIONNEMENT CARTE TOTAL				80		80
- WL : INDEX DEPOT GARANTIE LOCAL SAMSAH GRAND M			45			45
- ECC : DEPOT GARANTIE ALGECO			12 000			12 000
- ECC : CAUTIONNEMENTS DIVERS				1 050		1 050
- ECC : MAIRIE PAULHAN			600			600
- ECC : MAIRIE PERET			2 000			2 000
- ECC : DEPOT GARANTIE SCI CUMULUS			2 100			2 100
- ECC : CAUTIONNEMENT CLUB TIR A L'ARC				200		200
- FSL : DEPOT GARANTIE SALLE G.BRASSENS			1 842			1 842
	0	0	70 196	1 930	0	72 126
diminutions c/261						0
c/275						
			46 762	80		46 842
	0	0	46 762	80	0	46 842



TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	report à nouveau au 1/1/25			dotation 2025	sortie amort rebut	sortie amort	reclassement régularisations	transfert inter établiss	valeur au 31/12/2025
	bilan 31/12/24	réajustement	A NV réajusté						
TERRAINS	0		0	0	0	0	0	0	0
CONSTRUCTIONS	9 648 212	0	9 648 212	1 368 027	-612 586	0	10 171 278	0	20 574 931
CONSTRUCTIONS s/sol propre	8 556 635	0	8 556 635	489 134	0	0	0	0	9 045 769
CONSTRUCTIONS s/sol autrui	1 091 577	0	1 091 577	135 407	-125 722	0	0	0	1 101 262
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS	0	0	0	743 485	-486 864	0	10 171 278	0	10 427 900
INSTALL , MATERIELS , OUTILLAGE	13 530 435	0	13 530 435	808 422	-1 756 815	-19 017	0	0	12 563 025
- équipement technique	5 606 947	0	5 606 947	367 198	-446 552	0	0	0	5 527 592
- matériel de transport	1 518 468	0	1 518 468	126 167	-43 063	-17 789	0	0	1 583 783
- matériel bureau , informatique	1 957 409	0	1 957 409	100 515	-605 709	-1 227	0	0	1 450 988
- mobilier de bureau	641 924	0	641 924	24 639	-155 080	0	0	0	511 483
- mobilier matériel médical	484 854	0	484 854	24 798	-27 356	0	0	0	482 297
- mobilier matériel divers	3 319 632	0	3 319 632	165 105	-479 055	0	0	0	3 005 683
- cheptel	1 200	0	1 200	0	0	0	0	0	1 200
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS	10 171 278	0	10 171 278	0	0	0	-10 171 278	0	0
CONSTRUCTIONS EN COURS	0	0							0
TOTAL IMMOB CORPORELLES	33 349 925	0	33 349 925	2 176 448	-2 369 401	-19 017	0	0	33 137 956

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	report à nouveau au 1/1/25			dotation 2025	sortie amort rebut	sortie amort	transfert compteà compte	transfert inter établiss	valeur au 31/12/2025
	bilan 31/12/24	réajustement	A NV réajusté						
	516 341	0	516 341	44 479	0	0	0	0	560 820

PROVISIONS DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	report à nouveau au 1/1/25			dotation 2025	sortie amort rebut	sortie amort	transfert compteà compte	transfert inter établiss	valeur au 31/12/2025	
	bilan 31/12/24	réajustement	A NV réajusté							
-	0		0	0			0	0	0	
					valeur nette actif cédé : 97 037					



TABLEAU DE VARIATION DES STOCKS

	MONTANTS AU 31/12/2024	MONTANTS AU 31/12/2025	VARIATION
MATIERES PREMIERES			
- ESAT PLAISANCE	0	0	0
. 392 T - traiteur	0		0
. 392 L - blanchisserie	0	0	0
. 392 E - espaces verts			0
- ESAT VIA DOMITIA	0	0	0
	0	0	0
MARCHANDISES			
- ESAT PLAISANCE			0
- ESAT VIA DOMITIA			0
	0	0	0
PRODUITS FABRIQUES			
- ESAT PLAISANCE			0
- ESAT VIA DOMITIA			0
	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0
	- dotation prov dépréciation		0
	+ reprise prov dépréciation		
	variation nette		0





3 - 4

**TABLEAU D'ANALYSE
PAR ECHEANCE DES CREANCES**

NATURE DES CREANCES	MONTANT BRUT 31/12/25	A moins de 1 an (2026)	de 2 ans à 5 ans (de 2027 à 2030)	A plus de 5 ans
CLIENTS - ACTIVITES COMMERCIALES	362 634	361 165	1 469	
PRODUITS DE SEJOUR ET D' ACTIVITES SOCIALES	1 333 280	1 333 280		
AUTRES CREANCES	3 597 952	3 597 952	0	0
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	93 016	93 016		
USAGERS	427 270	427 270		
PERSONNELS	90 944	90 944		
ETAT ET COLLECTIVITES PUBLIQUES	2 190 835	2 190 835		
DIVERSES	795 888	795 888		
TOTAL GENERAL	5 293 866	5 292 397	1 469	0

5 293 866

Clients des activités commerciales de l' ESAT APSH 34

1 créance sur clients douteux (classées en échéance " de 2 à 5 ans ") faisant l'objet de provisions pour dépréciation :

1 créance sur Esat Via Domitia : 1 469 €

Autres Créances :





DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION

	2025	2024	variation
ACTIF			
■ CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	269 840,01	175 665	94 175
	SIEGE	18 405,95	17 329
	S P M	3 487,57	2 946
	AXE EMPLOI	111 106,56	40 985
	H-WALLON T-LAINE	30 607,47	12 140
prorata contrats assurance / maintenance /	E C C	27 277,88	19 952
locations de matériels / locations immobilières /	ESAT	37 027,90	37 539
divers	FOYERS LUNELLOIS	19 539,27	23 429
	FOYERS PLAISANCE	408,94	684
	CAMPESTRE	21 978,47	20 660
PASSIF			
■ PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	822 176	1 513 239	-691 063
<u>divers</u>	<u>822 176</u>	<u>1 513 239</u>	<u>-691 063</u>
- Emploi Accompagné : FIR ARS 2024 AVANCE	SIEGE SOCIAL	332	42 500
- AXE 1 : Acompte Pôle emploi 2025	AXE EMPLOI		699 286
- MICS : Acompte FSE 2025	AXE EMPLOI		61 933
- Module Orientation Santé :	AXE EMPLOI	611 447	517 154
convention CD 34 01/12/2025 au 30/11/2026			
- Accompagnement Intégré :	AXE EMPLOI	199 518	213 553
convention CD 34 01/05/2025 au 30/04/2026			
- Appuis Spécifiques - TND Bon de commande 01/04/2025 au 31/03/2026	AXE EMPLOI	2 726	
- Appuis Spécifiques - HP Bon de commande 01/04/2025 au 31/03/2026	AXE EMPLOI	14 361	
- Opération forum de l'emploi	AXE EMPLOI	-19 366	-21 187
- MAIF sinistre MAS	CAMILLE CLAUDEL	8 580	
- MAIF remboursement	WALLON LAINE	4 579	
<u>subventions</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
	0	0	





PRODUITS D'ACTIVITE SOCIALE

	<u>2025</u>	<u>2024</u>	<u>variation</u>	
TOTAL	1 333 280	1 388 831	-55 551	-4,0%
dont PRODUITS SEJOURS	1 333 280	1 388 831	-55 551	-4,0%
soldes DGF				
. SERV PROTECTION DES MAJEURS (solde DGF)	0	0	0	
. ESAT UNIQUE (solde DGF)	0	0	0	
. MAS ECC	0	0	0	
. ITEP - SESSAD	0	0	0	
. FAM H-WALLON	0	0	0	
. FAM PLAISANCE	0	0	0	
. FAM LA BRUYERE	0	0	0	
soldes produits séjours foyers				
. FOYERS H-WALLON - SAVS SAMSAH T-LAINE	502 860	556 106	-53 246	-9,6%
. FOYERS - SAVS PLAISANCE	173 266	159 769	13 497	8,4%
. FOYER - SAVS LUNELLOIS	472 890	469 289	3 601	0,8%
. FDV ECC	184 263	203 667	-19 404	-9,5%
REMARQUE :				
sont inscrites en AUTRES CREANCES				
les subventions de fonctionnement à recevoir :				
DEPARTEMENT 34	67 246	623 089		
solde subv mission évaluation	SIEGE	37 246	57 482	
solde dotation saesat	ESAT		39 181	
produits de séjour	ECC			
dotation disah	FSL	30 000		
Conseil Départemental Hérault- subv AI	AXE		192 198	
Conseil Départemental Hérault- subv MOS	AXE		336 228	
solde subv mission clause sociale	AXE		3 000	
HANDJOB 2021	AXE		-5 000	
ARS	0	48 520		
subv SMN SEGUR NUM	SIEGE		48 520	
FONDS SOCIAL EUROPEEN	0	177 210		
mission coordination	WL		51 501	
solde subv mission clause sociale	ATE		125 709	
AGEFIPH / autres financeurs Axe Emploi	0	509 011		
PAC	AXE			
CMA	AXE		3 147	
Emploi accompagné	SIEGE		117 189	
inclus pro	AXE		35 930	
PRO ACTIVE (mission 7 mois sur 2020 - 2021)	AXE		-9 180	
PAS	AXE		132 915	
AXE 2 - Complément 2024	AXE		36 950	
AXE 1 - Pôle emploi segur 2024	AXE		192 060	
COLLECTIVITES	1 500	17 400		
Ville Montpellier - subv Handjob	AXE		-3 600	
Ville Montpellier - subv CMA	AXE		5 000	
Ville Montpellier - subv Fonctionnement	SIEGE	1 500	3 000	
Métropole Montpellier - subv Handjob	AXE		6 000	
Métropole Montpellier - subv CMA	AXE		7 000	
- CDC (CMA)	AXE	575 514	1 035 160	
		644 260	2 361 869	



**3 - 6 b**

PRODUITS A RECEVOIR

		2025	2024	variation
TOTAL		779 667	1 175 872	-396 206
C/46871 - PRODUITS DIVERS		669 444	1 058 344	-388 900
subventions / financements				
- Prestation EVAL QUADRI 3	SIEGE	37 246	57 482	
- Subvention ARS SEGUR Numérique	SIEGE		48 520	
- Solde dotation SA ESAT CD 34	ESAT		39 181	
- Produits de séjour CD 34	ECC			
- dotation DISAH CD 34	FSL	30 000		
- Subvention AGEFIPH - Emploi Accompagné	SIEGE			
- Subvention AGEFIPH - CMA	ATE			
- Subvention AGEFIPH - INCLUS PRO	ATE			
- Subvention AGEFIPH - AXE 2	ATE		36 950	
- Subvention CDC - CMA	ATE	575 514	575 514	
- Subvention MONTPELLIER - CMA	ATE			
- Subvention Ville MTP - CMA	ATE			
- Subvention CIFRE - CMA	ATE			
- Subvention France TRAVAIL - AXE 1	ATE		192 060	
- Subvention handijob Région	ATE			
- Subvention handijob Département	ATE			
- Subvention handijob Ville MTP	ATE			
- Subvention Fonctionnement Ville MTP	SIEGE	1 500		
- Subvention FSE	WL			
- Subvention FSE	ATE			
Rbt sinistre MAIF	ESAT	9 578		
Mutuelle salariés	FPL/ESAT	461	89	
produit vente électricité (contrat photovoltaïque)	ITEP		3 227	
rembours loyers	EMERAUDE			
prime/volume renault	SIEGE		10 000	
Dons	SIEGE		350	
Rbt impôts taxe habitation	SIEGE		16 574	
Rbt impôts taxe sur salaires	ESAT		76 929	
régul / divers		10 095	1 468	
Vente électricité - EDF	ITEP	5 050		
C/46872 - REMBOURSEMENTS FORMATION		110 222	117 528	-7 306
remboursements d'actions de formation continue engagées dans le cadre des Plans de formation prises en charge par le Fonds de formation				
	SIEGE	110 222	79 305	
	SPM			
	AXE EMPLOI			
	WALLON LAINE		2 386	
	ECC		30 213	
	ITEP SESSAD			
	FOYERS LUNEL		4 475	
	FOYERS PLAISANCE		1 150	
	ESAT			
C/46873 - CONTRATS PROFESSIONNALISATION		0	0	0
remboursements des coûts pédagogiques et frais divers engagés par l'association dans le cadre des cursus de formation des salariés en contrats de professionnalisation				

Remarque :

le compte 46874 indemn journalières prévoyance à recevoir est cumulé avec le compte 4286 indemn journalières sécurité sociale , classé en autres créances





3 - 6 C

CHARGES A PAYER

	2025	2024	variation
TOTAL	630 307	181 003	449 304
dettes fiscales et sociales	566 882	174 589	392 294
. Indemnités compensatrices congés à payer / RTT		109 960	
. Indemnités et pénalités s/litiges salariaux	30 658	25 961	
. Indemnités journalières à reverser	17 581	8 099	
. Chèque départ retraite		750	
. Redressement contrôle URSSAF	495 969		
. Aide apprentie / cui (ASP)	11 250	29 819	
. Rappel points sur salaires	11 424		
autres dettes	63 425	6 414	57 010
. Impôt sur revenus financiers	2 233	2 353	
. Honoraires Expert-comptable DIAGORIS	54 000		
. Loyer matériel blanchisserie	346	3 630	
. Divers à payer et estimations	958	432	
. Loyer SPM	5 887		



TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS <i>ACTIF CIRCULANT</i>	MONTANT au 31/12/2024	augmentation dotation	diminution reprise de provision	MONTANT au 31/12/2025
STOCKS	0			0
CLIENTS ENTREPRISE	0	1 469		1 469
PRODUITS DE SEJOUR	0			0
AUTRES CREANCES	0			0
TOTAL GENERAL	0	1 469	0	1 469

STOCKS				Total
- reprise				0
- dotation exercice				0
- dotation exercice à caract.exceptionnel				0
- variation	0	0	0	0

CLIENTS - ACTIVITES COMMERCIALES			Esat	Total
- reprise				0
- dotation exercice			1 469	1 469
- variation	0	0	1 469	1 469

PRODUITS DE SEJOURS				Total
- reprise				0
- dotation exercice				0
- variation	0	0	0	0

AUTES CREANCES				Total
ressources résidents / usagers	foyers Lunellois			
- reprise	0			0
- dotation exercice				0
- variation				0
autres divers				
- reprise				0
- dotation exercice				0
- variation				0

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS <i>ACTIF IMMOBILISE</i>	MONTANT au 31/12/2024	augmentation dotation	diminution reprise de provision	MONTANT au 31/12/2025
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0			0



3 - 8 a

TABEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES

NATURE DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES RESERVES	MONTANT au 31/12/2024	réaffectation	augmentation	diminution	MONTANT au 31/12/2025
FONDS SANS DROIT DE REPRISE	112 095	0	0	0	112 095
- 1021 : valeur du patrimoine intégré	105 247				105 247
- 1026 : subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	0		0		0
- 1024 : Apports sans droit de reprise	6 848				6 848
FONDS AVEC DROIT DE REPRISE	498 178	0	0	0	498 178
- 1034 : Apports avec droit de reprise	163 266				163 266
- 1036 : subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	334 912		0		334 912
RESERVES	6 670 537	0	995 201	-518 719	7 147 020
- 106821 : Gestion Propre - excéd aff à invest disponible	1 925 033		185 229	0	2 110 261,43
- 10682191 : G. Propre - excéd aff à invest consommé	104 000				104 000,00
<i>cf 3 - 8 a suite 2</i>					
- 106822/4 : G. Contrôlée excéd aff invest disponible	1 464 367	0	0	-183 850	1 280 517
- 1068229 : G. Contrôlée excéd aff invest consommé	2 074 797	0	-95 917	0	1 978 880
- 106823 : excéd aff à financement terrain non amorti	849 125	0	52 500		901 625
	<i>réaff c/1191 - SIEGE cf 3-8 b</i>				
- 106851 : excédents affectés à couverture fonds roulement	0	0	0	0	0
- 10686 : réserve de Compensation	-283 881	0	821 389	-334 869	202 639,2
- 106883 : réserve spécifique CBI Garosud	100 000		32 000		132 000
- 106885 : réserve plus values s/cession affect à invest	407 580		0	0	407 580
- 106886 : réserve actions formations	29 517			0	29 517
- 106880/1 : autres réserves	0		0	0	0

Détail des variations

	augmentation	diminution	réaffectation
FONDS SANS DROIT DE REPRISE	0	0	0
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
FONDS AVEC DROIT DE REPRISE	0	0	
- SUBVENTIONS INVESTISS. / BIENS RENOUVELABLES			
EXC AFF A COUVERTURE F.R.			
c/106851	0	0	0



**3 - 8 a****suite 1****TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES**

c/ 106821 - 106823		Gestion Propre cpte 106821	financ terrain cpte 106823
- EXCEDENTS AFF A INVEST / G-PROPRE - EXCEDENTS AFF A FINANC TERRAIN			
• augmentations		185 229	52 500
FOYERS HW : affectation capital n-1 emprunt pour financement terrain Foyers Malbosc			46 500
ITEP : affectation échéance n-1 paiement à terme terrain NEBIAN			6 000
ESAT affect excédent commercial n-1		185 229	
• diminutions		0	0
- dimunitions ESAT affect déficit commercial n-1			
- réaffectations			
		185 229	52 500

c/ 10686	réaffectation CPOM	affectation résultats antérieurs	cumul	compensation résultats n-1	
RESERVE DE COMPENSATION	0	0	0	821 389	-334 869
■ Budgets ARS - affectations des résultats	0	0	0	excédents n-1 813 188	déficits n-1 -334 869
ECC-MAS			0		-162 101
SAMSAH (soins) ECC			0	26 603	
ITEP			0		-6 556
SNPPE			0	126 479	
SESSAD			0	104 028	
FAM (soins) H-WALLON			0		-77 550
SAMSAH (soins) T-LAINE			0	188 525	
FAM (soins) PLAISANCE			0		-14 407
FAM (soins) LA BRUYERE			0		-74 255
SAMSAH (soins) LUNEL			0	129 642	
ESAT			0	237 913	
■ Budgets Département			0		0
■ Budgets DDETS			0	8 201	0
SPM				8 201	

C/106885 : RESERVES PLUS-VALUES AFFECTEES A L'INVESTISSEMENT	augmentation 0	diminution 0
---	-------------------	-----------------

C/106880 - 106881 AUTRES RESERVES	augmentation 0	diminution 0
financement 50 ans		
Déficit global 2023		





Traitement des excédents d'exploitation Gestion Contrôlée affectés à l'investissement		montant au 1/1	affectation réaffectation	consommation exercice	reprise	montant au 31/12
► Excédents affectés à investissements - Gestion contrôlée (c/106822)		3 539 164	0	-95 917	-183 850	3 259 397
■ excédents disponibles c/106822 / 106824		1 464 367	0	0	-183 850	1 280 517
- Budgets ARS	MAS	169 582				169 582
	ITEP-SESSAD	11 422				11 422
	FAM PLAISANCE	0				0
	FAM LB	0				0
	FAM HW	0				0
	SAMSAH TL	0				0
	ESAT	82 362				82 362
- Budgets Département	WALLON-LAINE	32 378				32 378
	FOYERS-SAVS PLAISANCE	165 756				165 756
	FOYERS-SAVS LUNELLOIS	124 710				124 710
	FDV C-CLAUDEL	515 722				515 722
- Autres budgets						
	SPM	178 586				178 586
	AXE EMPLOI	183 850			-183 850	0
■ excédents consommés c/10682295 / 10682496		2 074 797	0	-95 917	0	1 978 880
- Budgets ARS	MAS	278 193		-15 882		262 311
	ITEP-SESSAD	144 702		-12 970		131 732
	FAM PLAISANCE	4 019		-637		3 383
	FAM LB	77 237		-7 283		69 953
	FAM HW	0				0
	SAMSAH TL	0				0
	ESAT	0				0
- Budgets Département	WALLON-LAINE	62 657		-6 679		55 978
	FOYERS-SAVS PLAISANCE	152 838		-10 044		142 794
	FOYERS-SAVS LUNELLOIS	985 367		-16 231		969 136
	FDV C-CLAUDEL	309 032		-26 192		282 840
- Autres budgets						
	SPM	-0				-0
	AXE EMPLOI	60 753				60 753
► Cumul des amortissements des biens financés par excédents d'exploitation c/115921		0	0	0	0	0
amortissements non pris en compte dans les résultats administratifs arrêtés par les Autorités Tarifaires						
- Budgets ARS	MAS	0				0
	ITEP-SESSAD	0				0
	FAM PLAISANCE	0				0
	FAM LB	0				0
	FAM HW	0				0
	SAMSAH TL	0				0
	ESAT	0				0
- Budgets Département	WALLON-LAINE	0				0
	FOYERS-SAVS PLAISANCE	0				0
	FOYERS-SAVS LUNELLOIS	0				0
	FDV C-CLAUDEL	0				0
- Autres budgets						
	SPM	0				0
	AXE EMPLOI	0				0





Focus sur le compte de réserve 106822

Sur autorisation des Autorités Tarifaires, une part des excédents d'exploitation des établissements et services en gestion contrôlée peut être affectée au financement d'opérations d'investissement.

Le compte de réserve utilisé dans ce cas est le compte 106822.

Jusqu'en 2016, ce compte 106822 comptabilisait :

- . au crédit, les quotes-parts d'excédents affectées à l'investissement
- . au débit, les dotations aux amortissements des biens financés non retenues au résultat des comptes administratifs arrêtés par l'autorité tarifaire compétente.

De ce fait, le solde de ce compte unique ne donnait aucun lisibilité, ni du cumul des quotes-parts d'excédents déjà utilisées (consommées), ni du solde disponible.

En 2017, afin de permettre cette lisibilité (dans l'annexe du bilan), il a été procédé à une triple subdivision du compte 106822, avec éclatement des historiques en report à nouveau des nouveaux comptes.

• Première subdivision : excédents disponibles

Compte 106822 : excédents disponibles sans amortissements pris en compte
(ou compte 106824 : excédents disponibles avec amortissements pris en compte)

Précision : à partir de 2017, les dotations aux amortissements de certains investissements sont prises en compte dans les budgets alloués par l'autorité tarifaire, et donc retenues dans le résultat des comptes administratifs.

Ces comptes continuent à être crédités des affectations d'excédents autorisées.

Ils sont débités uniquement des quotes-parts d'excédents équivalentes aux investissements réalisés dans l'exercice.

Désormais le solde cumulé de ces deux comptes correspond au solde des excédents disponibles.

• Deuxième subdivision : excédents consommés

Compte 10682295 : excédents consommés sans amortissements pris en compte
(ou compte 10682496 : excédents consommés avec amortissements pris en compte)

Ces comptes sont uniquement crédités des quotes-parts d'excédents équivalentes aux investissements réalisés dans l'exercice (contreparties respectives des débits des comptes 106822 / 106824).

Ils ne sont jamais débités.

Leur solde présente le cumul des excédents utilisés, et correspond au cumul des comptes d'immobilisations financées par excédents (comptes classe 2 se terminant par 95 ou 96).

• Troisième subdivision : amortissements non retenus

Compte 114095

Lors des écritures d'affectation des résultats n-1, ce compte est débité des dotations aux amortissements n-1 des biens financés par excédents sans amortissements pris en compte.

Au bilan, ce sous-compte du compte 114 (*dépenses refusées par l'autorité tarifaire – plan comptable des ESMS privés*) est placé en dessous du compte de réserve 106822 pour une lecture du montant net de la réserve d'investissement

Le tableau ci-contre détaille les montants de ces comptes par budget



**3 - 8 b****TABLEAU DE VARIATION
DES ELEMENTS EN INSTANCE D'AFFECTATION**

REPORTS A NOUVEAU	MONTANT au 31/12/2024	financement de charges en n-1	affectation excédents antérieurs	affectation déficits antérieurs	réaffectation de/à c/1068	MONTANT au 31/12/2025
DEFICITS CUMULES (GP) c/1191 et 11911	-1 145 892		23 437	-121 449	-220 084	-1 463 988
SIEGE : fonctionnement	-642 570			-121 449	-3 653	-767 673
SIEGE : gestion immob Axe Emploi c/11911	-467 605		23 437		3 653	-440 515
SIEGE : gestion résidence Emeraude	-25 701				25 701	0
ATE	0					0
FOYERS H-WALLON - SAVS T-LAINE	0				-74 457	-74 457
FDV ECC	0				-37 156	-37 156
SAMSAH TSA ECC	0				-2 230	-2 230
FOYERS-SAVS LUNELLOIS	0				-98 413	-98 413
FOYERS PLAISANCE	0				-33 365	-33 365
ESAT	0				-164	-164
ECC (SVS)	-10 015					-10 015
EXCEDENTS CUMULES (GP) c/1101	434 295	-49 403	203 004	0	0	587 896
- ESAT	0		0	0	0	0
. Excéd commercial cumulé au 31/12/n-2	0					0
réaffectation en réserve investiss c/106821						0
- AUTRES	434 295	-49 403	203 004	0	0	587 896
. SIEGE SOCIAL	345 708					345 708
. Résidence Emeraude	0		4 075			4 075
. Emploi accompagné	88 587	-49 403	198 929			238 113
EXCEDENTS AFFECTES (c/11511)	162 791	-90 000	0	0	0	72 791
A MESURES D'EXPLOITATION						
- ESPACE CAMILLE CLAUDEL	162 791	-90 000				72 791
financement démolition Bâtiment Buisson Rouge	0					0
- SIEGE SOCIAL						
financement 50 ans	0					0
DEPENSES REFUSEES PAR AUTORITES DE TARIFICATION	cpt : 115928 (chg non reprises)	diminution reprise provisions initialement rejetées	réaffectation inter-établiss	augmentation charges rejetées N-2	charges rejetées N-1	
	-516 027	0	0	0	0	-516 027
- FOYERS H-WALLON - SAVS T-LAINE	0					0
dont provisions litiges	0					0
- MAS ECC	-38 886					-38 886
dont provisions litiges	0				0	0
- FDV ECC	0					0
dont provisions litiges	0				0	0
- CAMPESTRE	0					0
	0				0	0
- FOYERS-SAVS LUNELLOIS	-190 259					-190 259
dont provisions litiges	0					0
- FOYERS PLAISANCE	-13 668					-13 668
dont provisions litiges	0					0
- ESAT	-273 215					-273 215
c/115912 : qp subventions non comptabilisées	0	0	0	0	0	0
- FAM LA BRUYERE	0					0
- FOYERS-SAVS PLAISANCE	0					0
DEPENSES POUR CONGES PAYES NON OPPOSABLES AUX FINANCEURS	cpt : 115922 (chg CP non reprises)		réaffectation inter-établiss	diminution var prov CP n-1 négative	augmentation var prov CP n-1 non reprise	
	-1 209 395	0	0	0	-299 255	-1 508 650
SERVICE PROTECTION DES MAJEURS	-56 893				-25 059	-81 952
PLATFORME WALLON-LAINE	-289 488				-72 382	-361 870
FOYERS-SAVS PLAISANCE	-103 969				-19 637	-123 606
FOYERS-SAVS LUNELLOIS	-377 781				-72 822	-450 603
ESAT	-90 594				-38 298	-128 892
ESPACE CAMILLE CLAUDEL	-283 700	0	0	0	-55 913	-339 613
- E C C - MAS	-197 405				-37 188	-234 593
- E C C - FDV	-83 388				-15 622	-99 010
- E C C - SAMSAH	-2 907				-3 103	-6 010
CAMPESTRE	-6 970	0	0	0	-15 144	-22 114
- ITEP	-6 406				-11 744	-18 151
- SESSAD	-564				-3 400	-3 964
AMORTISSEMENTS COMPTABLES EXCEDENTAIRES DIFFERES	cpt : 11592110			diminution amort diff n-1	augmentation	
	-712 316	0	0	0	-29 817	-742 133
- FOYER ROBERT BADINTER	-452 528				-29 604	-482 132
- FAM LA BRUYERE	-259 788				-213	-260 001
-						
Principe : en accord avec autorités tarifaires, lissage de l'amortissement annuel sur la durée du plan d'amortissement						
Le compte 11592110 (ancien plan comptable c/1161) enregistre la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement " administratif " :						
différence comptable - administratif > 0 = débit , différence comptable - administratif < 0 = crédit						
TOTAL GENERAL	-2 986 544	-139 403	226 441	-121 449	-549 156	-3 570 111 -3 570 111

RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

voir commentaires et tableau de variation des résultats en 2 - 14 : RESULTATS



TABLEAU DE VARIATION DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (biens non renouvelables)

SUBVENTIONS D' INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUVELABLES	MONTANT au 31/12/2024	Reclassement	augmentation	quote-part virée en résultat	MONTANT au 31/12/2025
• c/131 : Subventions d' investissement	4 179 069	0	0	0	4 179 069
- FEDER (+divers) - ITEP construction 2005	1 823 885				1 823 885
- CNSA - ITEP construction Internat NEBIAN (2016)	230 940				230 940
- CNSA - MAS construction Unité Protégée (2017)	500 000				500 000
- CNSA - ESAT construction GAROSUD (2018)	435 000				435 000
- REGION - ESAT construction GAROSUD (2018)	406 304				406 304
<u>Reclassement subventions c/1026 (A.N.C. 2018-06)</u>					
- CNSA - FAM La Bruyère - travaux rénovation (2012)	600 000				600 000
- REGION/DEPART/ADEME - chaudière PLAISANCE (2013)	182 940				182 940
• c/139 : Subventions inscrites en c/ résultat	-2 271 289	0	0	-214 471	-2 485 760
- FEDER (+divers) - ITEP construction 2005 (voir détail tableau ci-contre)	-1 542 276			-46 935	-1 589 211
- CNSA - ITEP construction Internat NEBIAN (2016) / 20 ans	-96 225			-11 547	-107 772
- CNSA - MAS construction Unité Protégée (2017) / 20 ans	-175 000			-25 000	-200 000
- CNSA - ESAT construction GAROSUD (2018) / 25 ans	-69 600			-17 400	-87 000
- REGION - ESAT construction GAROSUD (2018)				-81 260	-81 260
<u>Reclassement subventions c/1026 (A.N.C. 2018-06)</u>					
- CNSA - FAM La Bruyère - trav rénovation (2012) / 30 ans	-250 000			-20 000	-270 000
- REGION/DEPART/ADEME - PLAISANCE (2013) / 15 ans	-138 188			-12 329	-150 517
SOLDE NET - BILAN APSH 34	1 907 781	0	0	-214 471	1 693 310
- FEDER (+divers) - ITEP construction 2005	281 610	0	0	-46 935	234 675
- CNSA - ITEP construction Internat NEBIAN (2016)	134 715	0	0	-11 547	123 168
- CNSA - MAS construction Unité Protégée (2017)	325 000	0	0	-25 000	300 000
- CNSA - ESAT construction GAROSUD (2018)	365 400	0	0	-17 400	348 000
- REGION - ESAT construction GAROSUD (2018)	406 304	0	0	-81 260	325 044
<u>Reclassement subventions c/1026 (A.N.C. 2018-06)</u>					
- CNSA - FAM La Bruyère - trav rénovation (2012)	350 000	0	0	-20 000	330 000
- REGION/DEPART/ADEME - chaudière PLAISANCE (2013)	44 752	0	0	-12 329	32 423

Dans le cadre des travaux de révision des comptes de l'exercice 2025, un examen des subventions d'investissement rattachées aux immobilisations du site de Garosud a été réalisé.

Une subvention attribuée par la Région en 2021, destinée au financement des investissements réalisés sur ce site, a été intégrée dans les comptes conformément aux règles applicables aux subventions d'investissement.

Le traitement comptable de cette subvention a fait l'objet d'une régularisation au titre de l'exercice 2025 afin d'assurer la cohérence entre la durée d'utilisation des immobilisations financées et la reprise de la subvention correspondante.

Ainsi, l'amortissement de cette subvention est désormais comptabilisé à compter de l'exercice 2025, selon la même durée que les immobilisations auxquelles elle se rapporte.

Cette régularisation a conduit à constater sur l'exercice 2025 la reprise de la quote-part de subvention correspondant à la période concernée.



TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES

PROVISIONS REGLEMENTEES	MONTANT au 31/12/2024	affectation / CNR consommés dans exercice	augmentation (c/68742)	diminution (c/78742)	MONTANT au 31/12/2025
c/1412 - PROV POUR COUVERTURE DU BFR	36 621	0	0	0	36 621
<i>anciennement : RESERVE DE TRESORERIE nouvelle dénomination (arrêté du 12/12/07)</i>					
■ Budgets ARS	36 621	0	0	0	36 621
. ECC / MAS	0				0
. ESAT VIA DOMITIA	36 621				36 621
■ Budgets Département	0	0	0	0	0
. FOYERS H-WALLON	0				0
. FOYERS PLAISANCE	0				0
. FOYERS LA BRUYERE	0				0
c/142 - PROV POUR RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS	0	0	0	0	0
■ Budgets ARS - TOTAL GENERAL	0	0	0	0	0
. c/142 : CNR disponibles	0	0	0	0	0
. c/1427 : CNR consommés	0	0	0	0	0
. c/14279 : amort des biens fin par CNR	0	0	0	0	0
vérif	0	0	0	0	0
- ECC-MAS	0	0	0	0	0
. c/142 : CNR disponibles	0				0
. c/1427 : CNR consommés					0
. c/14279 : amort des biens fin par CNR					0
- ITEP	0	0	0	0	0
. c/142 : CNR disponibles					0
. c/1427 : CNR consommés					0
. c/14279 : amort des biens fin par CNR					0
- FAM H-WALLON	0	0	0	0	0
. c/142 : CNR disponibles					0
. c/1427 : CNR consommés					0
. c/14279 : amort des biens fin par CNR					0
- FAM PLAISANCE	0	0	0	0	0
. c/142 : CNR disponibles					0
. c/1427 : CNR consommés					0
. c/14279 : amort des biens fin par CNR					0
- FAM LA BRUYERE	0	0	0	0	0
. c/142 : CNR disponibles					0
. c/1427 : CNR consommés					0
. c/14279 : amort des biens fin par CNR					0
- ESAT APSH 34	0	0	0	0	0
. c/142 : CNR disponibles					0
. c/1427 : CNR consommés					0
. c/14279 : amort des biens fin par CNR					0
■ Budgets Département	0				0
■ Autres budgets	0	0	0	0	0
- SPM					0
c/145 - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	0	0	0	0	0
.					0
.					0
TOTAL GENERAL	36 621	0	0	0	36 621

36 621

- c/142 : Provisions réglementées pour Renouvellement des Immobilisations

crédits spécifiques non reductibles (CNR) inclus dans la Dotation Globale Commune CPOM / ARS
destinés au financement d'investissements

reprise des provisions

Les montants inscrits en diminution correspondent aux dotations aux amortissements des biens financés par ces crédits, constatées dans l'exercice.

augmentation

crédits octroyés (inclus dans DGF) pour financement d'investissements



**3 - 10 a**

TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	MONTANT au 31/12/2024	augmentation dotation	diminution / reprise de provision	PGR consommées dans exercice	réaffectation	MONTANT au 31/12/2025
C/151 - prov pour risques	236 000	697 966	-163 000	0	0	770 966
- SIEGE	0					0
- SPM	0					0
- AXE EMPLOI	0					0
<u>budgets ARS</u>						
- ESAT	0	45 442				45 442
- ECC-MAS	0					0
- CAMPESTRE	236 000		-163 000			73 000
- FAM F-SOINS HW	0					0
- SAMSAH SOINS - TL	0	79 963				79 963
<u>budgets Département</u>						
- FOYERS LUNELLOIS	0					0
- WALLON - LAINE	0	527 120				527 120
- FOYERS PLAISANCE	0	45 441				45 441
- ECC-FOYER	0					0
C/158 - prov pour charges	19 040	0	-16 112	0	0	2 928
<u>budgets ARS</u>						
-	0					0
<u>budgets Département</u>						
-						
<u>Gestion Propre</u>	19 040	0	-16 112	0	0	2 928
dont Habitat regroupé Plaisance	18 821		-16 112			2 709
dont Habitat Inclusif Plaisance	219					219
dont Emploi accompagné	0					0
dont résidence Emeraude	0					0
C/1572 - prov pour grosses réparat°	603 556	0	-21 240	0	0	582 316
- ECC-MAS : PGR s/loyers	353 124	0	-15 917	0		337 207
. c/1572 : PGR disponibles	264 380					264 380
. c/157297 : PGR consommées	292 052					292 052
. c/1572979 : amort des biens fin par PGR	-203 308		-15 917			-219 226
- ECC-FOYER : PGR s/loyers	250 432	0	-5 323	0	0	245 109
. c/1572 : PGR disponibles	228 716					228 716
. c/157297 : PGR consommées	156 671					156 671
. c/1572979 : amort des biens fin par PGR	-134 955		-5 323			-140 278
TOTAL GENERAL	858 596	697 966	-200 352	0	0	1 356 210

1 356 210

détail des provisions pour risques au 31/12	nombre au 31/12/n-1	litiges clos dans l'exercice	nouveaux litiges nés dans l'exercice	nombre au 31/12/n	montant provisionné au 31/12/n
- licenciement pour motif faute lourde	0	0	0	0	
- licenciement pour motif faute grave	0	0	4	4	
- licenciement pour motif impossibilité de reclassement suite à maladie prolongée	0	0	0	0	
- autres motifs litiges salariaux	1	0	1	2	
- autres litiges	1	0	0	1	
TOTAUX	2	0	5	7	0

- reprise pour solde : litiges clos dans l'exercice
- reprise pour couverture versement indemnités
- dotations: nouveaux litiges salariaux
- dotations: autres litiges

reprises**-163 000****dotations**

697 966

Sauf exception, la provision pour
risque est constituée à hauteur
de la totalité des sommes
faisant l'objet du recours engagé

-163 000**697 966**

La provision pour risques constatée en 2025 pour le litige né avec le directeur des Hauts Cantons (montant provisionné : 90 883 €), a été répartie à 50 % sur l'ESAT et à 50 % sur les Foyers SAVS de Plaisance selon sa répartition budgétaire.

Provisions pour Grosses Réparations (PGR)

Au 1/1/2017, dans un souci de lisibilité, le compte 1572 a été subdivisé en 3 comptes :

. c/1572 : provisions disponibles (non encore utilisées) pour financer des investissements, dont dotation de l'exercice

. c/157297 : cumul des provisions consommées, ayant financé des investissements

. c/1572979 : cumul des reprises (dont reprise de l'exercice) correspondant aux amortissements des biens financés par PGR



**3 - 10 b****TABLEAU DE VARIATION
DES FONDS DEDES**

FONDS DEDES	MONTANT au 31/12/2024	transfert internes / réaffectations	augmentation (c/689) engagements à réaliser	diminution (c/789)		MONTANT au 31/12/2025
				ressources non utilisées	ressources utilisées	
1921 - FONDS DEDES	1 639 956	0	0	0	-137 206	1 502 750
A INVESTISSEMENT						
<u>budgets ARS</u>						
- ECC - MAS	369 756				-47 839	321 917
- ESAT APSH 34 social	144 772				-15 073	129 698
- CAMPESTRE	488 693				-54 916	433 777
- FAM F-SOINS PLAISANCE	120 089				-997	119 092
- FAM F-SOINS H-WALLON	6 934				-3 786	3 148
- FAM F-SOINS LA BRUYERE	112 748				-13 227	99 521
- ESAT APSH 34 social	13 162					13 162
<u>budgets Département</u>						
- WALLON - LAINE	5 182					5 182
- FOYERS PLAISANCE	7 781					7 781
- FOYERS LUNEL	354 101					354 101
<u>Autres budgets</u>						
- SPM	16 738				-1 368	15 369
19224 - CHARGES LIEES	73 084	2 000	0	0	-34 714	40 370
AUX FINS DE CARRIERE						
- SIEGE	2 800	2 000				4 800
- SPM	35 570					35 570
- AXE EMPLOI	34 714				-34 714	0
- ESAT APSH 34 commercial	0					0
<u>budgets ARS</u>						
- ECC - MAS	0					0
- CAMPESTRE	0					0
- FAM F-SOINS H-WALLON	0					0
- SAMSAH SOINS - TL	0					0
- FAM F-SOINS LA BRUYERE	0					0
- FAM F-SOINS PLAISANCE	0					0
- ESAT APSH 34 social	0					0
<u>budgets Département</u>						
- WALLON - LAINE	0					0
- ECC - FDV	0					0
- FOYERS PLAISANCE	0					0
- FOYERS HEBERGEMENT LUNEL	0					0
19225 - CHARGES DE PERSONNEL	77 139	0	188 722	0	-167 490	98 371
<u>budgets ARS</u>						
- CAMPESTRE	0					0
- ECC - MAS	7 360		97 226		-97 226	7 360
- FAM LA BRUYERE	5 516		77 678		-33 182	50 012
- FAM PLAISANCE	28 533		13 818		-22 452	19 899
- FAM WALLON	24 985				-14 630	10 355
- SAMSAH LAINE	2 120					2 120
- ESAT	8 625					8 625
19228 - AUTRES	34 756	0	21 000	0	-8 347	47 409
<u>budgets ARS</u>						
- CAMPESTRE	680					680
- ECC - MAS	1 010					1 010
- ECC - SAMSAH	6 003					6 003
- FAM LA BRUYERE	11 993				-6 528	5 465
- FAM PLAISANCE	2 361					2 361
- FAM WALLON	10 890					10 890
- SAMSAH LAINE	1 819		21 000		-1 819	21 000
- ESAT	0					0
<u>budgets DDETS (ex. DDCS)</u>						
- SPM	0					0
1922 - FONS DEDES SUR SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	21 461	0	0	0	0	21 461
- SIEGE (Emploi accompagné)	21 461	-21 461				0
- ATE (Emploi accompagné)	0	21 461				21 461
TOTAUX	1 846 397	2 000	209 722	0	-347 757	1 710 362

1 710 362

compte 19224 : Charges liées aux fins de carrière des salariés :crédits destinés à couvrir les charges d'indemnités de départ à la retraite des salariés ,
lors de l'exercice où elles sont versées .

Engagements à réaliser pour abondement du Fonds dédié : 0 € en 2025

Ressources utilisées pour couverture de charges liées aux départs : 34 714 € en 2025

compte 1921 : Investissement	0,00 €
compte 19225 : Charges de personnel	188 722,00 €
- FAM Robert FALIU : Situation complexe	13 818,00 €
- ECC MAS : Expérimentation pool remplaçant	51 233,00 €
- ECC MAS : Situation complexe	45 993,00 €
- FAM LA BRUYERE : Renforts personnel	33 182,00 €
- FAM LA BRUYERE : Situation complexe	44 496,00 €
compte 19228 : Autres	21 000,00 €
- SAMSAH TONY LAINE : Formation accompagnement vie intime affective et sexuelle	13 000,00 €
- SAMSAH TONY LAINE : Formation communication alternative et améliorée	8 000,00 €
TOTAL CNR 2025	209 722,00 €

0,00 €

0,00 €

0,00 €





3-11 a

TABLEAU DE VARIATION DES EMPRUNTS

EMPRUNTS		Montant	1 ère échéance	dernière échéance	Montant au 01/01/2025	Emprunts Nouveaux en 2025	Régul transfert	Rembours capital 2025	Montant au 31/12/2025
1	FOYERS PLAISANCE								
	164 120 13 CDC	410 000	03/09	12/26	45 556			-22 778	22 778
	2 164 120 14 CA (chaudière)	93 000	02/2013	01/2028	23 101			-7 233	15 868
3	164 007 01 C-EP	60 000	05/11/23	05/10/33	54 211			-5 189	49 022
					122 868	0	0	-35 200	87 668
ESPACE CAMILLE CLAUDEL									
4	164 101 03 C- EP : Unité Hamdryade	1 100 000	05/01/18	05/12/42	833 616			-40 468	793 148
5	164 101 04 C- EP : Unité Ecume 3 chambres	250 000	05/09/19	05/08/29	121 025			-25 273	95 752
6	164 010 07 C- EP : FDV 8 studios	200 000	05/03/22	05/02/32	144 546			-19 798	124 748
7	164 010 08 C- EP : FDV 8 studios	600 000	05/12/22	05/11/42	541 075			-28 568	512 507
					1 640 262	0		-114 107	1 526 155
STRUCTURE H.WALLON - T.LAINE									
FOYERS HENRI WALLON									
8	164 080 01 CDC 2002 - villa juvignac	579 000	08/03	08/27	80 356			-25 691	54 665
9	164 080 03 C-COOP terrain Malbosc	930 000	10/06	07/26	81 375			-46 500	34 875
COMMUN HW - TL									
CDC - Espace Louis Viala									
dont capital emprunté		2 344 000							
dont intérêts préfinancement		72 670							
10	164 080 02	2 416 670	04/06	03/26	182 033	0		-144 846	37 188
	70,85% q-part FOYERS H-WALLON	1 712 247			128 970			-102 623	26 347
	29,15% q-part TONY LAINE	704 423			53 063			-42 222	10 840
					343 764	0		-217 037	126 727
SIEGE / SPM									
SIEGE									
11	164 012 05 CR-FONCIER Axe Emploi Montp	2 000 000	02/09	11/38	1 314 027			-68 207	1 245 820
12	164 012 07 C-EP extension Siège 2	350 000	5/1/15	5/1/35	206 097			-17 359	188 738
13	164 020 03 C-COOP équip GED SPM	72 000	22/4/18	22/1/25	2 571			-2 571	0
14	164 012 08 C-CEP Axe Emploi bureaux Sète	170 000	5/4/18	5/4/33	99 450			-11 246	88 204
15	164 010 04 C-COOP cuisine Rés.Émeraude	110 000	10/02/21	10/11/30	66 000			-11 000	55 000
16	164 012 02 C-CEP Aménagements SPM Mtp	150 000	05/03/22	05/02/37	122 860			-9 708	113 151
17	164 020 04 C-CEP SPM Mtp - Travaux archives	90 000	05/12/22	05/11/29	63 379			-12 828	50 551
					1 874 384	0		-132 920	1 741 465





3-11 a

suite

TABLEAU DE VARIATION DES EMPRUNTS

EMPRUNTS		Montant	1 ère échéance	dernière échéance	Montant au 01/01/2025	Emprunts Nouveaux en 2025	Régul transfert	Rembours capital 2025	Montant au 31/12/2025
18	FOYERS SAVS DU LUNELLOIS site Lunel								
	164 090 07 CR-FONCIER const FRB	2 320 000	30/05/10	30/11/41	1 523 755			-57 444	1 466 310
19	site La Bruyère								
	164 111 07 CR-FONCIER-1 rénovation FAM	770 000	01/06/12	01/03/27	147 542			-63 906	83 636
20	164 111 08 CR-FONCIER-2 rénovation FAM	1 420 000	30/12/12	30/09/42	887 140			-37 365	849 775
21	164 010 03 C-EP 3 salles d'activités	350 000	05/09/20	05/08/35	252 634			-22 891	229 743
22	164 008 01 C-EP - 110 K€ Mobilier Unité Répits	110 000	05/12/22	05/11/29	77 463			-15 678	61 785
23	164 008 04 C-EP - 1 860 K€ Construction Unité Répît	1 860 000	05/12/22	05/11/42	1 677 334			-88 562	1 588 772
					4 565 867	0	0	-285 847	4 280 020
ESAT (unique)									
24	164 130 15 C - COOP (blanchisserie)	350 000	03/2015	12/2030	154 134			-24 282	129 852
25	164 130 16 C-EP achat Phoros et travaux PL	500 000	5/12/18	5/11/38	368 952			-23 148	345 803
26	164 13 018 C-EP acquisition matériel cuisine	313 000	05/07/20	05/06/30	174 084			-31 297	142 788
27	164 13 017 C-EP équipement matériel cuisine	170 000	05/01/22	05/12/28	97 652			-24 285	73 367
28	164 011 01 C-EP 3 camions Espace Vert	115 000	05/11/23	05/10/30	98 026			-15 202	82 824
29	164 011 02 Crédit coop acquisition 3 véhicules	148 964	05/12/25	05/11/30		148 964		-2 309	146 655
					892 849	148 964	0	-120 524	921 288
I T E P									
30	164 140 10 - CDC nouveaux bâtiments	1 522 974	01/05/07	01/05/30	443 026			-65 084	377 941
		1 477 798							
		45 176							
31	164 010 02 C-EP acquisition 2 véhicules	33 000	05/07/20	05/06/25	3 342			-3 342	0
32	164 006 02 C-EP acquisition 1 véhicule	19 508	05/03/23	05/02/28	12 625			-3 884	8 741
33	164 006 01 C-EP acquisition 3 véhicules	78 535	05/03/23	05/02/30	59 351			-10 863	48 488
34	164 006 03 Crédit coop acquisition 2 véhicules	38 836	05/12/25	05/11/30		38 836		-602	38 234
					518 344	38 836	0	-83 775	473 405
TOTAL DES EMPRUNTS					9 958 338	187 800	0	-989 409	9 156 728





3-11 b

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunt et dettes assimilées	9 207 022	983 530	3 004 180	5 219 312
Fournisseurs et comptes rattachés	2 745 166	2 630 166	24 000	91 000
Autres dettes	5 182 677	5 182 677		
Produits constatés d'avance	822 176	822 176		
TOTAL	17 957 042	9 618 550	3 028 180	5 310 312





3-11 b

suite 1

ANALYSE DES DETTES PAR ECHEANCE

DETTES		Montant	1 ère échéance	dernière échéance	Montant au 31/12/2025	A moins de 1 an (2026)	de 2 à 5 ans (de 27 à 30)	A plus de 5 ans
FOYERS PLAISANCE								
1	164 120 13 CDC	410 000	03/09	12/26	22 778	22 778	0	0
2	164 120 14 CA (chaudière)	93 000	02/2013	01/2028	15 868	7 479	8 389	0
3	164 007 01 C-EP	60 000	05/11/23	05/10/33	49 022	5 409	24 022	19 591
					87 668	35 666	32 411	19 591
ESPACE CAMILLE CLAUDEL								
4	164 101 03 C- EP : Unité Hamadryade	1 100 000	05/01/18	05/12/42	793 148	41 100	170 915	581 133
5	164 101 04 C- EP : Unité Ecume 3 chambres	250 000	05/09/19	05/08/29	95 752	25 629	70 123	0
6	164 010 07 C- EP : FDV 8 studios	200 000	05/03/22	05/02/32	124 748	19 917	80 874	23 957
7	164 010 08 C- EP : FDV 8 studios	600 000	05/12/22	05/11/42	512 507	28 755	116 906	366 847
					1 526 155	115 400	438 818	971 936
STRUCTURE H.WALLON - T.LAINE								
FOYERS HENRI WALLON								
8	164 080 01 CDC 2002 - villa juvignac	579 000	08/03	08/27	54 665	27 118	27 546	0
9	164 080 03 C-COOP terrain Malbosc	930 000	10/06	07/26	34 875	34 875		0
COMMUN HW - TL								
CDC - Espace Louis Viala								
dont capital emprunté		2 344 000						
dont intérêts préfinancement		72 670						
10	164 080 02	2 416 670	04/06	03/26	37 188	37 188	0	0
q-part FOYERS H-WALLON		1 712 247			26 347	26 347		0
q-part TONY LAINE		704 423			10 840	10 840		0
					126 727	99 181	27 546	0
SIEGE / SPM								
SIEGE								
11	164 012 05 CR-FONCIER Axe Emploi Montp	2 000 000	02/09	11/38	1 245 820	71 449	321 402	852 969
12	164 012 07 C-EP extension Siège 2	350 000	5/1/15	5/1/35	188 738	17 904	77 408	93 427
13	164 020 03 C-COOP équip GED SPM	72 000	22/4/18	22/1/25	0			0
14	164 012 08 C-CEP Axe Emploi bureaux Sète	170 000	5/4/18	5/4/33	88 204	11 427	47 582	29 195
15	164 010 04 C-COOP cuisine Rés.Émeraude	110 000	10/02/21	10/11/30	55 000	11 000	44 000	0
17	164 012 02 C-CEP Aménagements SPM Mtp	150 000	05/03/22	05/02/37	113 151	9 776	39 797	63 578
17	164 020 04 C-CEP SPM Mtp - Travaux archives	90 000	05/12/22	05/11/29	50 551	12 860	37 692	0
					1 741 465	134 416	567 880	1 039 169





3-11 b

suite 2

ANALYSE DES DETTES PAR ECHEANCE

DETTES		Montant	1 ère échéance	dernière échéance	Montant au 31/12/2025	A moins de 1 an (2026)	de 2 à 5 ans (de 27 à 30)	A plus de 5 ans
18	FOYERS SAVS DU LUNELLOIS site Lunel							
	164 090 07 CR-FONCIER const FRB	2 320 000	30/05/10	30/11/41	1 466 310	70 037	305 856	1 090 418
19	site La Bruyère							
	164 111 07 CR-FONCIER-1 rénovation FAM	770 000	01/06/12	01/03/27	83 636	66 566	17 070	0
20	164 111 08 CR-FONCIER-2 rénovation FAM	1 420 000	30/12/12	30/09/42	849 775	43 150	181 178	625 446
21	164 010 03 C-EP 3 salles d'activités	350 000	05/09/20	05/08/35	229 743	23 052	93 839	112 851
22	164 008 01 C-EP - 110 K€ Mobilier Unité Répits	110 000	05/12/22	05/11/29	61 785	15 717	46 067	0
23	164 008 04 C-EP - 1 860 K€ Construction Unité Répît	1 860 000	05/12/22	05/11/42	1 588 772	89 139	362 407	1 137 226
					4 280 020	307 663	1 006 417	2 965 941
24	ESAT (unique)							
	164 130 15 C - COOP (blanchisserie)	350 000	03/2015	12/2030	129 852	24 828	105 024	0
25	164 130 16 C-EP achat Phoros et travaux PL	500 000	5/12/18	5/11/38	345 803	23 627	99 501	222 674
26	164 13 018 C-EP acquisition matériel cuisine	313 000	05/07/20	05/06/30	142 788	31 454	111 334	0
27	164 13 017 C-EP équipement materiel cuisine	170 000	05/01/22	05/12/28	73 367	24 370	48 997	0
28	164 011 01 C-EP 3 camions Espace Vert	115 000	05/11/23	05/10/30	82 824	15 831	66 993	0
29	164 011 02 Crédit coop acquisition 3 véhicules	148 964	05/12/25	05/11/30	146 655	28 155	118 500	0
					921 288	148 265	550 349	222 674
30	I T E P							
	164 140 10 - CDC nouveaux bâtiments	1 522 974	01/05/07	01/05/30	377 941	70 174	307 767	0
		dont capital emprunté						
		1 477 798						
		dont intérêts préfinancement						
		45 176						
31	164 010 02 C-EP acquisition 2 véhicules	33 000	05/07/20	05/06/25	0			0
32	164 006 02 C-EP acquisition 1 véhicule	19 508	05/02/23	05/01/28	8 741	3 978	4 763	0
33	164 006 01 C-EP acquisition 3 véhicules	78 535	05/03/23	05/02/30	48 488	11 154	37 334	0
34	164 006 03 Crédit coop acquisition 2 véhicules	38 836	05/12/25	05/11/30	38 234	7 340	30 894	0
					473 405	92 647	380 758	0
TOTAL DES EMPRUNTS					9 156 728	933 236	3 004 180	5 219 312

AUTRES DETTES FINANCIERES					0	0	0	0
CONCOURS BANCAIRES					1 767	1 767		
DEPOTS CAUTIONNEMENTS RECUS					20 021	20 021		
MOUVEMENTS EN ATTENTE					0	0		
INTERETS COURUS A PAYER (agios)					0	0		
INTERETS DES EMPRUNTS COURUS NON ECHUS					28 506	28 506		
TOTAL DETTES FINANCIERES					9 207 022	983 530	3 004 180	5 219 312
DETTES FOURNISSEURS					2 745 166	2 630 166	24 000	91 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES					5 067 335	5 067 335		
AUTRES DETTES					111 113	111 113		
TOTAL GENERAL DETTES					7 923 613	7 808 613	24 000	91 000

Dettes Fournisseurs :
Concernant le paiement à terme du terrain de l'intemat de NEBIAN (180 000 € en 30 échéances annuelles de 6 000 € de 2016 à 2045, solde au 31/12/2025 : 121 000 €), sont classées de 2 à 5 ans, les échéances 2024 à 2030 : 24 000 € et à plus de 5 ans les échéances de 2031 à 2045 : 91 000 €.



GARANTIES DONNEES

A - SURETES REELLES

Au profit du CREDIT AGRICOLE

. Hypothèque en garantie de l'O.C.C.C. à hauteur de 45.735 €, non utilisée au 31.12.25.

Au profit du CREDIT COOPERATIF

Prêt CDC pour acquisition Villa Juvignac :

Le CREDIT COOPERATIF se porte caution vis à vis de l'APSH 34 en faveur de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS aux conditions ci-dessous :

- Caution à hauteur de 100 % pour le prêt contracté en 2002 auprès de la CDC, pour un nominal de 579.000 €, sur une durée de 25 ans
- Capital restant dû au 31/12/2025 : **54 665 €**

Garanties :

- Souscription au capital Crédit Coopératif à hauteur de 1% du montant de la caution
- Souscription au Fonds de Garantie des Organismes Sanitaires et Sociaux à hauteur de 0,50 %
- Hypothèque en 1^{er} rang sur terrain et construction sis 5 rue des Aramons, à JUVIGNAC

B - AVALS ET CAUTIONS

Au profit du CREDIT COOPERATIF

- **Prêt N°026555 C** : Emprunt contracté le 10/12/2015, pour financement des travaux de rénovation de la blanchisserie PHOROS à Bédarieux - ESAT
 - Capital emprunté : 350.000 €
 - Dû au 31.12.25 : 129 852 €
 - Durée : 180 mois
 - Garanties : caution personne morale pour un montant de 64 926 € de Commune de Saint Génies de Varensal
- **Prêt N°052590 C** : Emprunt contracté le 12/10/2006 pour financement l'acquisition du terrain de Malbosc pour la plateforme WALLON-LAINE
 - Capital emprunté : 930 000 €
 - Dû au 31.12.25 : 34 875 €
 - Durée : 240 mois
 - Garanties : caution personne morale pour un montant de 8 719 € de Commune de Montpellier
 - caution personne morale pour un montant de 17 438 € du département de l'Hérault



- **Prêt N°077494 C** : Emprunt contracté le 22/04/2018, pour financement de l'installation informatique de la GED
 - Capital emprunté : 72.000 €
 - Dû au 31.12.25 : 0 €
 - Durée : 84 mois
 - Garanties : Néant
- **Prêt N°134183 C** : Emprunt contracté le 10/02/2021, pour financement et l'acquisition de 40 cuisines + équipements sur l'Habitat Inclusif EMERAUDE
 - Capital emprunté : 110.000 €
 - Dû au 31.12.25 : 55 000 €
 - Durée : 120 mois
 - Garanties : Néant
- **Prêt N°193608 C** : Emprunt contracté le 05/12/2025, pour l'acquisition de 3 véhicules pour l'ESAT (1 véhicule pour la blanchisserie de Plaisance et 2 véhicules pour les espaces verts (Plaisance et Garosud))
 - Capital emprunté : 148 964 €
 - Dû au 31.12.25 : 146 655 €
 - Durée : 60 mois
 - Garanties : Néant
- **Prêt N°193609 C** : Emprunt contracté le 05/12/2025, pour l'acquisition de 2 véhicules pour l'ITEP de Campestre
 - Capital emprunté : 38 836 €
 - Dû au 31.12.25 : 38 234 €
 - Durée : 120 mois
 - Garanties : Néant

Au profit du CREDIT AGRICOLE :

- Emprunt contracté en 12/2012 (1 ère échéance : 02 / 2013) pour financement de l'installation d'une chaufferie au bois des **Foyers de Plaisance**
 - Nominal : 93.000 €
 - Dû au 31.12.25 : **15 868 €**
 - Garantie : nantissement du compte de Dépôt à Terme n° 15718409636 d'un montant de 93.000 €, ouvert le 20/12/2012, clôturé le 18/01/2018.

Au profit de la CAISSE D'EPARGNE :

- **Prêt N° 059685 E** : Financement de 2 véhicules sur l'institut de CAMPESTRE
 - Capital emprunté: 33 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : **0 €**
 - Durée : 60 mois
 - Garanties : Néant
- **Prêt N°059796 E** : Financement acquisition de matériel professionnel de cuisine sur Garosud
 - Capital emprunté: 170 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 73 367 €
 - Durée : 84 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 36 684 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS





- **Prêt N°059797 E** : Financement acquisition d'équipement matériel professionnel de cuisine sur Garosud
 - Capital emprunté: 313 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 142 788 €
 - Durée : 120 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 71 394 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS
- **Prêt N°092854 E** : Financement pour les travaux d'aménagement du Service à la Protection des Majeurs de Montpellier (création de 4 bureaux, salle de réunion, mobilier, remplacement porte d'entrée, sécurisation du parking)
 - Capital emprunté : 150 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 113 151 €
 - Durée : 180 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 56 576 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS
- **Prêt N°238057 E** : Financement pour la construction des 8 studios Foyer de Vie Camille CLAUDEL
 - Capital emprunté: 200 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 124 748 €
 - Durée : 120 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 62 374 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS
- **Prêt N°287347 E** : Financement pour l'aménagement des archives à Saint Christol Entre Vignes pour le Service à la Protection des Majeurs.
 - Capital emprunté: 90 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 50 551 €
 - Durée : 84 mois
 - Garanties : Néant
- **Prêt N°4298138** : Emprunt contracté le 11/07/2015, pour financement des travaux d'extension des bureaux du **Siège social et du Service de Protection des Majeurs**
 - Capital emprunté : 350.000 €
 - Dû au 31.12.25 : 188 738 €
 - Durée : 240 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 94 369 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS
- **Prêt N°4750899** : Emprunt contracté le 13/09/2016, pour le financement d'une construction d'Unité Protégée **MAS Camille Claudel** pour une durée de 25 ans (1^{ère} échéance : 01/2018)
 - Capital emprunté : 1.100.000 €
 - Dû au 31/12/2025 : **793 148 €**
 - Durée : 300 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 396 574 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS





- **Prêt N°5228144** : Emprunt contracté le 05/01/2018, pour le financement d'acquisition de locaux antenne Sète de l'**Axe Transversal Emploi** pour une durée de 15 ans
 - Capital emprunté : 170.000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 88 204 €
 - Durée : 180 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 44 102 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS
- **Prêt N°5377515** : Emprunt contracté le 16/11/2018, pour le financement d'un aménagement de 3 chambres pour l'extension de la **MAS Camille Claudel** pour une durée de 10 ans
 - Capital emprunté : 250.000 €
 - Dû au 31/12/2025 : **95 752 €**
 - Durée : 120 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 31 598 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS
- **Prêt N°287316 E** : Financement pour la construction des 8 studios Foyer de Vie Camille CLAUDEL
 - Capital emprunté: 600 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 512 507 €
 - Durée : 240 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 256 253 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS
- **Prêt N°683612 E** : Financement **acquisition 1 véhicule sur l'ITEP CAMPESTRE**
 - Capital emprunté: 19 500 €
 - Dû au 31/12/2025 : 8 741 €
 - Durée : 60 mois
 - Garanties : Néant
- **Prêt N°683620 E** : Financement **acquisition 3 véhicules sur l'ITEP CAMPESTRE**
 - Capital emprunté: 78 500 €
 - Dû au 31/12/2025 : 48 488 €
 - Durée : 84 mois
 - Garanties : Néant
- **Prêt N°5279240** : Emprunt contracté le 25/04/2018, pour le financement acquisition atelier Photos à Bédarieux et travaux de rénovation d'un bâtiment à usage d'atelier, à l'**ESAT de Plaisance**
 - Capital emprunté : 500.000 €
 - Dû au 31/12/2025 : **345 803 €**
 - Durée : 240 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 172 902 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS
- **Prêt N°778838 E** : Financement **acquisition 3 véhicules sur l'ESAT**
 - Capital emprunté: 115 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 82 824 €
 - Durée : 84 mois
 - Garanties : Néant





- **Prêt N°778961 E** : Financement **sécurisation et fermeture du site Foyers Plaisance (clôture + portail)**
 - Capital emprunté: 60 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 49 022 €
 - Durée : 120 mois
 - Garanties : Néant

- **Prêt N°091813 E** pour la rénovation de 3 salles d'activité pour les Foyers et SAVS du LUNELLOIS
 - Capital emprunt : 350 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 229 743 €
 - Durée : 180 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 114 871 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS

- **Prêt N°284030 E** : Financement pour l'extension du FAM LA BRUYERE – construction Unité de Répits 10 places
 - Capital emprunté: 1 860 000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 1 588 772 €
 - Durée : 240 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 794 386 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS

- **Prêt N°284102 E** : Financement pour l'extension du FAM LA BRUYERE – construction Unité de Répits 10 places Acquisition du mobilier
 - Capital emprunté: 110.000 €
 - Dû au 31/12/2025 : 61 785 €
 - Durée : 84 mois
 - Garanties : caution Sté caution (convention) pour un montant de 30 892 € de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS

Au profit de la société BATIMAP, filiale de la Caisse d'Epargne :

. CREDIT BAIL IMMOBILIER (CBI)

- Objet du CBI : financement de l'achat d'un terrain situé dans la zone d'activités Commerciales Garosud sur la commune de Lattes et de la construction d'un nouveau site de Production de l'ESAT.

- Signature le 23/03/2017 de l'accord d'engagement, pour un montant de 6.000.000 € HT, sur une durée de 25 ans.

- Signature de l'acte de Crédit-Bail Immobilier, le 28/03/2018

- Garantie : nantissement au profit du crédit bailleur BATIMAP jusqu'au complet paiement des 13 premiers loyers à compter de la mise en bail d'un placement de 500.000 € gelé sur livret n° 01156839679 ouvert auprès de la Caisse d'Epargne LR.

- La mise en bail est effective depuis le 01/12/2020.





- **Garanties d'emprunt accordées à l'APSH 34**

► sur emprunts ci-dessous contractés auprès de la **CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

■ pour financement de l'**acquisition et la rénovation de la Villa les Aramons à Juvignac** (Foyer De Vie Henri Wallon)

Date 01/08/2003
Capital emprunté 579.000 €
Durée 25 ans
Garantie à 100% par le Crédit Coopératif
Capital dû au 31.12.25 : **54 665 €**

■ pour financement de la **construction des bâtiments de l'Espace Louis Viala**

Date 09/12/2004
Capital emprunté 2.344.000 €
Taux 3.41%
Durée : 20 ans
Garantie du DEPARTEMENT DE L'HERAULT, pour un montant de 1.172.000 € (50% du montant emprunté), par délibération du 20/09/2004
Garantie de la VILLE DE MONTPELLIER, pour un montant de 1.172.000 € (50% du montant emprunté), par délibération du 07/10/2004
Capital dû au 31.12.25 : **37 188 €**

■ pour financement de la **rénovation des bâtiments des Foyers de Plaisance**

Date 22/10/2008
Montant 410.000 €
Taux 4,23 %
Durée 18 ans (amortissement du 1/3/2009 au 1/12/2026)
Garantie du DEPARTEMENT DE L'HERAULT, pour un montant de 307.500 € (75 % du montant emprunté), par convention du 08/10/2008
Garantie du SYNDICAT DU HAUT CANTON DE ST GERVAIS-SUR-MARE, pour un montant de 102.500 € (25% du montant emprunté), par délibération du 17/06/2008
Capital dû au 31.12.25 : **22 778 €**

■ pour financement de la construction des nouveaux bâtiments de CAMPESTRE

Capital emprunté : 1.477.798 €
Taux 3,41 %,
Durée 24 ans (amortissement du 1/5/2007 au 1/5/2030)

Garantie de la REGION LANGUEDOC ROUSSILLON

Pour un montant de 738.899 € (50% du capital)
Par délibération du 10/12/2004

Garantie de la COMMUNE DE LODEVE

Pour un montant de 738.899 € (50% du capital)
Par délibération du 19/12/2004

Capital dû au 31.12.25 : **377 941 €**





► sur emprunt contracté auprès du **CREDIT COOPERATIF**

- pour financement de l'**acquisition du terrain** destiné à la construction des Foyers Henri Wallon, sur le site de **Malbosc** (Montpellier)

Date 18/08/2006
Montant 930.000 €
Taux livret A + 0,75 %
Durée 20 ans

Garantie du DEPARTEMENT DE L'HERAULT, pour un montant de 465.000 € (50% du montant emprunté), par convention du 21/02/2006

Garantie de la VILLE DE MONTPELLIER, pour un montant de 232.500 (25% du montant emprunté), par convention du 03/04/2006

Capital dû au 31.12.25 : **34 875 €**

- pour financement des travaux de rénovation des ateliers et de l'installation d'une **nouvelle blanchisserie à l'ESAT de PLAISANCE**.

Date 24/11/2015
Montant 350.000 €
Taux 2,23 %
Durée 15 ans

Garantie solidaire accordée par de la commune de SAINT- GERVAIS-SUR-MARE, à hauteur de 50% du capital emprunté, soit 175.000 €, par délibération du 04/09/2015.

Capital dû au 31.12.25 : **129 852 €**

- Prêt N°134183 C pour financement de l'**acquisition des 40 cuisines de la Résidence Emeraude**

Montant 110.000 €
Taux 0.60 %
Durée 10 ans
Garanties : Néant
Capital dû au 31.12.25 : **55 000 €**

► sur emprunts ci-dessous contractés auprès du **CREDIT FONCIER**

- pour financement de la **construction des bureaux de l'Axe Emploi**

Date 03/11/2008
Montant 2.000.000 €
Taux 4,67 %
Durée 30 ans (amortissement du 3/2/2009 au 3/11/2038)

Cautionnements solidaires de :

▪ DEPARTEMENT DE L'HERAULT, pour un montant de 1.000.000 € (50% du montant emprunté), par convention du 8/9/2008

▪ VILLE DE MONTPELLIER, pour un montant de 500.000 (25% du montant emprunté), par délibération du 24/07/2008





- REGION LANGUEDOC ROUSSILLON, pour un montant de 500.000 (25% du montant emprunté), par délibération du 30/07/2008

Capital dû au 31.12.25 : **1 245 820 €**

■ pour financement de la **construction du foyer Robert Badinter de Lunel**

Date du prêt : 20/05/2010
Type de prêt : Prêt Locatif Social
Montant : 2.320.000 €
Taux : 2,40 %
Durée : 32 ans

Garanties solidaires de :

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

À hauteur de 75% du montant du prêt

Par délibération du 29/03/2010

COMMUNE DE LUNEL

À hauteur de 25% du montant du prêt

Par délibération du 18/12/2009

Capital dû au 31.12.25 : **1 466 310 €**

■ pour financement **des travaux de rénovation du Foyer d'Accueil Médicalisé
La Bruyère de Saint-Christol**

Date du prêt : 19/03/2012
Type de prêt : Prêt à taux fixe
Montant : 770.000 €
Taux: 4,10 %
Durée: 15 ans

Garanties solidaires de :

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

À hauteur de 75% du montant du prêt

Par délibération du 31/03/2011

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL

À hauteur de 25% du montant du prêt

Par délibération du 26/01/2012

Capital dû au 31.12.25 : **83 636 €**

■ pour financement **des travaux de rénovation du Foyer d'Accueil Médicalisé
La Bruyère de Saint-Christol**

Date du prêt : 01/03/2012
Type de prêt : Prêt Locatif Social





Montant : 1.420.000 €
Taux : 3,32 %
Durée : 31 ans

Garanties solidaires de :

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

À hauteur de 75% du montant du prêt
Par délibération du 31/03/2011

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL

À hauteur de 25% du montant du prêt
Par délibération du 26/01/2012

Capital dû au 31.12.25 : **849 775 €**





**TABLEAU DE VARIATION
DE LA DETTE PROVISIONNEE
POUR CONGES A PAYER**

DETTE PROVISIONNEE POUR CONGES A PAYER (charges comprises)	A NV DETTE AU 31/12/24	reventilation des ANV	A NV DETTE AU 31/12/24 reventilée	variation 2025 / 2024	DETTE AU 31/12/25
secteur GESTION PROPRE					
- SIEGE	137 580		137 580	28 385	165 965
- AXE EMPLOI	274 414		274 414	52 405	326 819
- ESAT (commercial- TH)	30 669		30 669	-29	30 640
	442 663	0	442 663	80 761	523 424
secteur GESTION CONTROLEE					
- SERVICE PROTECTION DES MAJEURS	122 965		122 965	23 111	146 076
- FOYERS H-WALLON / TONY LAINE	319 864		319 864	-14 602	305 262
- FOYERS PLAISANCE	123 917		123 917	22 439	146 356
- FOYERS-SAVS LUNELLOIS	384 314		384 314	33 509	417 823
- ESAT (social)	175 453		175 453	9 354	184 807
- ESPACE C-CLAUDEL	341 043		341 043	59 147	400 190
- CAMPESTRE	154 670		154 670	5 120	159 790
	1 622 226	0	1 622 226	138 078	1 760 304
TOTAL DETTE PROVISIONNEE	2 064 889	0	2 064 889	218 839	2 283 728





3 - 13 a

REMUNERATIONS VERSEES

	2025	2024	variation	
REMUNERATIONS DES SALARIES	24 244 194	23 776 759	467 434	1,97%
- personnels sous contrat à régime général	21 310 423	20 942 767	367 655	1,76%
- Indemnité Laforcade + Ségur + Oubliés	2 235 778	2 161 958	73 820	3,41%
- Indemnité départs retraite	219 462	60 122	159 341	265,03%
- personnels sous contrats aidés	331 660	331 121	539	0,16%
. Contrats Accompagnement Emploi			0	
. Contrats Initiative Emploi			0	
. Contrats Professionnalisation	54 584	27 835	26 749	
. Contrats Avenir			0	
. Contrats Parcour emploi compétence		18 883	-18 883	
. Apprentis	277 076	284 403	-7 326	
- variation provision congés à payer	146 871	280 792	-133 921	-47,69%
REMUNERATIONS DES TRAVAILLEURS HANDICAPES DES ESAT	2 197 602	2 111 993	85 610	4,05%
- salaires directs TH	352 916	354 585	-1 669	-0,47%
- compl rémun TH / aides au poste	1 844 686	1 757 408	87 278	4,97%
TOTAL DES REMUNERATIONS	26 441 796	25 888 752	553 044	2,14%
			553 044	

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE (EN ETP)

L'effectif moyen de l'association APSH 34 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à 767,07 salariés (en ETP), Il se répartit comme suit :

CATEGORIE	ETP MOYEN 2025	ETP MOYEN 2024	variation	
Cadres et ingénieurs	103,82	95,14	8,68	9,1%
Employés, techniciens, agents de maîtrise	663,25	652,31	10,94	1,7%
Ouvriers	0,00	0,00	0,00	
Total	767,07	747,45	19,62	2,6%

	2025	2024	variation	
Effectif au 31 décembre (en ETP)	782,20	762,79	19,41	2,5%

TRAVAILLEURS HANDICAPEES DES ESAT

	ETP MOYEN 2025	ETP MOYEN 2024	variation	
Effectif moyen annuel (en ETP)	177,26	172,60	4,66	2,7%





3 – 13 b

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS BENEVOLES OU SALARIES

(Article 20 de la loi du 23/05/2006)

Information globalisée sur les rémunérations
Des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

Montant des 3 rémunérations les plus élevées en 2023 : 329 126 €

Montant des 3 rémunérations les plus élevées en 2024 : 363 521 €

Montant des 3 rémunérations les plus élevées en 2025 : 393 479 €

3 - 13c

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	COMMISSAIRE AUX COMPTES 1 - EY 2023	COMMISSAIRE AUX COMPTES 1 - EY 2024	COMMISSAIRE AUX COMPTES 1 - EY 2025
Honoraires afférents à la certification des comptes	66 330 €	67 206 €	72 020 €
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	0 €		1 800 €
TOTAL	66 330 €	67 206 €	73 820 €





ENGAGEMENTS POUR INDEMNITES
DE DEPARTS EN RETRAITE

Le montant total de l'engagement pour indemnités de départ en retraite calculé sur l'effectif titulaire au 31.12.2025 s'élève, charges comprises, à la clôture de l'exercice à : **4 720 619**

et se répartit ainsi :

	TOTAL ENGAGEMENT 2025	TOTAL ENGAGEMENT 2024	VARIATION		nombre de salariés au 31/12	
					2025	2024
SIEGE / TUTELLE	588 968	593 482	-4 514	-0,76%	73	77
H.WALLON / TONY LAINE	605 119	735 602	-130 483	-17,74%	98	94
AXE EMPLOI	659 605	660 872	-1 267	-0,19%	85	102
ITEP CAMPESTRE	480 887	484 031	-3 144	-0,65%	60	67
ESPACE CAMILLE CLAUDEL	820 038	915 321	-95 283	-10,41%	125	126
FOYERS PLAISANCE	286 571	349 484	-62 913	-18,00%	42	44
FOYERS-SAVS LUNELLOIS	822 492	895 813	-73 321	-8,18%	134	137
ESAT APSH 34	456 939	465 637	-8 698	-1,87%	55	56
TOTAL GENERAL	4 720 619	5 100 242	-379 623	-7,44%	672	703
dont :						
- INDEMNITES	3 196 128	3 456 426	-260 298	-7,53%		
- CHARGES SOCIALES / FISCALES	1 524 491	1 643 816	-119 325	-7,26%		
taux charges / indemnités	47,70%	47,56%				

Bases d'évaluation

Les engagements de retraite ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- l'âge de départ a été retenu compte tenu des dernières dispositions légales , soit 64 ans
- la valeur du point CCN 1966 est de 3,93 € en 2025
- le pourcentage de maintien tient compte du turn-over constaté en 2025 par catégorie d'emploi
- le taux de survie est issu d'une table de mortalité de source Insee 2022-2024 .
- le **taux d'actualisation** appliqué en **2025** est de **3,96 %** (3,59% en 2024)
- le calcul a été fait en année complète
- le taux de charges sociales retenu est un taux moyen global de **47,70 %** pour 2025 (46,56 % en 2024)

Comptabilisation

Une partie des engagements évalués est comptabilisée dans le **bilan 2025** , pour : **40 370** €
sur un Fonds Dédié spécifique .





SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Objet	2025	2024	Variation	Financier
financement Siège social APSH 34	1 650	3 150	-1 500	
	1 500	3 000	-1 500	Ville de Montpellier
	150	150	0	autres communes
financement établissements et services	7 212 120	7 238 556	-26 436	
▪ fonctionnement services Axe Emploi	3 972 007	4 118 523	-146 516	
Cap Emploi (axes 1 et 2) : versé	3 524 273	3 479 273	45 000	AGEFIPH / POLE EMPLOI
Unité Remob : PPS mental et psychique	447 734	343 114	104 620	AGEFIPH
PSOP			0	AGEFIPH
PAC		16 059	-16 059	AGEFIPH
Inclus pro		280 078	-280 078	AGEFIPH
▪ missions spécifiques				
Emploi Accompagné	816 597	816 597	0	
	234 377	234 377	0	AGEFIPH
	582 220	582 220	0	ARS
Mission coordination insertion	0	72 907	-72 907	
		6 028	-6 028	DREETS - PRITH
		66 879	-66 879	FONDS SOCIAL EUROPEEN
Mission clause sociale	99 933	106 168	-6 235	
	28 000	28 000	0	DREETS
	10 000	10 000	0	DEPARTEMENT HERAULT
	61 933	68 168	-6 235	FONDS SOCIAL EUROPEEN
Manifestation Forum Emploi (Handijob)	25 099	60 100	-35 001	
	15 599	52 100	-36 501	partenaires divers
			0	DEPARTEMENT HERAULT
	2 000	2 000	0	Ville de Montpellier
	7 500	6 000	1 500	Montpellier Métropole
		0	0	REGION LR
Club motivation	748 500	503 902	244 598	
	730 000		730 000	DREETS
		473 255	-473 255	CDC
	7 000	7 000	0	METROPOLE
	5 000	5 647	-647	AGEFIPH
		0	0	DEPARTEMENT HERAULT
	1 500	0	1 500	Ville de Montpellier
	5 000	18 000	-13 000	partenaires divers
Accompagnement intégré	612 590	755 461	-142 871	
	612 590	755 461	-142 871	DEPARTEMENT HERAULT
Module Orientation Santé	572 740	506 377	66 362	
	572 740	506 377	66 362	DEPARTEMENT HERAULT
Résidence Emeraude - Habitat Inclusif	60 000	60 000	0	DEPARTEMENT HERAULT
Résidence Plaisance - Habitat Inclusif	60 000	60 000	0	DEPARTEMENT HERAULT
Résidence Ambre - Habitat Inclusif	45 000		45 000	
DISAH	150 000	120 000	30 000	DEPARTEMENT HERAULT
▪ actions / opérations diverses	49 655	58 520	-8 866	
Partenaires divers / JMA	1 175		1 175	FONDS DE DOTATION
Séjour numérique	48 480	48 520	-41	ARS
Salaire préventeur		10 000	-10 000	CARSAT
SPM - Réalisation d'un film			0	DREETS
ITEP - théâtre (participation festival)			0	DRAC (ministère de la culture)
TOTAL GENERAL	7 213 770	7 241 706	-27 936	



**3 - 16**

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles s'élèvent à :

763 721

Elles se composent de :

- charges sur opérations gestion et exerc antér. (c/672)		684 232
- SIEGE SOCIAL	50 537	
- SPM	26 690	
- HW	85 420	
- ATE	43 521	
- ECC	183 624	
- ITEP	31 641	
- FOYERS PLAISANCE	41 987	
- FOYERS LUNEL	134 095	
- ESAT	86 716	
- Pénalités sur litiges (c/6712)		105
- libéralité - don exceptionnel		70
- valeur nette actifs cédés		
- don exceptionnel		
- autres charges exceptionnelles		
- dotation provisions règlementées : réserve trésorerie		
- dotation provisions règlementées pour renouvellement des immo (voir 3-9)		
- engagements à réaliser s/ress. affectées (fond dédiés : divers)		79 314
- engagements à réaliser s/ress. affectées (fond dédiés : charges perso)		
- engagements à réaliser s/ress. affectées (fond dédiés : investissement)		
- engagements à réaliser s/ress. affectées (fond dédiés : IDR)		
- repot fd dédiés s/subv exploitation		

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels s'élèvent à :

504 582

Ils se composent de :

- produits sur opérations de gestion ex et ex antér.		69 166
- SIEGE SOCIAL	0	
- SPM		
- HW	9 912	
- ATE		
- ECC	11 439	
- ITEP		
- FOYERS PLAISANCE	9 440	
- FOYERS LUNEL	37 593	
- ESAT	782	
- produits cession d'actifs		0
- cession immeubles et terrains		
- cession matériels		
- q-part subvent. Investiss. virée en résultat		214 471
- autres produits exceptionnels		3 596
- reprise provisions règlementées pour renouvellement des immo		
- reprise provisions règlementées : réserve trésorerie		
- report ressources non utilisées des exercices antérieurs (fonds dédiés)		217 349



CREDITS – BAUX ET LOCATIONS DE MATERIELS

CREDITS-BAUX ET LOCATIONS DE MATERIELS

CREDITS-BAUX MOBILIERS ET LOCATIONS MATERIELS	Engagements au 31/12/2025	Échéances restant dues au 31/12/2025
c/613510 locations matériels informatiques	166 093	39 047
c/613520 locations équipements	3 386 478	1 466 344
c/613530 locations matérielles de transport	2 088 570	778 677
TOTAUX	5 641 140	2 284 068

CREDIT-BAIL IMMOBILIER	Engagements au 31/12/2025	Échéances restant dues au 31/12/2025
c/6125 - CBI BATIMAP GAROSUD	9 957 597	8 298 151

*Crédit-bail signé avec BATIMAP le 28/03/2018
(cf annexe 3 - 11 d).
La mise en loyer est effective au 01/12/2020*

En pages suivantes
détail des comptes 61351 - 52 - 53



CREDITS-BAIL ET LOCATIONS - compte 613510 : locations matériels informatiques

3 -17 a

ORGANISMES	CONTRAT	LIBELLE	date début contrat	date fin contrat	durée contrat	TOTAL ENGAGEMENT			Redevances payées		Redevances restant à payer			
						montant	Nbre	TOTAL	de	cumul	< 1 an	de 1 an	> 5 ans	reste dû au
						échéance			2025	n-1	2026	à 5 ans (2027 à 2030)	2031 à ...	31/12/25
SIEGE SOCIAL														
AOC INFORMATIQUE	1208	Serveur Montpellier siège	01/01/2024	31/12/2027	4	120,00	16	1 920	480	480	480	480		960
KONICA	2019239305	Komifax	19/07/2019	18/07/2023	4	61,64	16	986	247	1 344				0
KONICA	2020298959	Photocopieurs KONICA : C450i SG + C450i RH	02/02/2021	01/02/2026	5	1 120,82	20	22 416	4 483	17 560	374			374
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR DISPATCHER PARAGON MUTUALISE ENTRE LES TERRITOIRES	01/04/2021			2,20			9	33				0
GRENKE	143020567	PHOTOCOPIEUR EPSON WF-579 KG	14/06/2022	13/09/2027	5,25	90,00	21	1 890	360	917	360	253		613
GRENKE		PHOTOCOPIEUR EPSON WF-C579 PCH/APPV	09/05/2023	08/08/2027	5,25	90,00	21	1 890	360	592	360	578		938
TOTAL SIEGE SOCIAL								29 103	5 939	20 925	1 574	1 311	0	2 885
SERVICE DE LA PROTECTION DES MAJEURS														
AOC INFORMATIQUE	1208	Serveur Montpellier SPM	01/01/2022	31/12/2025	4	240,00	16	3 840	960	2 880				0
AOC INFORMATIQUE		Serveur Béziers	01/01/2023	31/12/2026	4	360,00	16	5 760	1 440	8 640	1 440			1 440
KONICA	2020299062	Photocopieur KONICA C450i MTP	02/02/2021	01/02/2026	5	560,41	20	11 208	2 242	8 780	187			187
KONICA	2020295338	Photocopieurs KONICA : 2 C300i B2S	02/02/2021	01/02/2026	5	612,00	20	12 240	2 448	9 486	306			306
KONICA	2021300390	Photocopieur KONICA C3350i Siège direction (contrat du siège facturé au SPM depuis 01/01/2023)	04/03/2021	03/06/2026	5,25	125,66	21	2 639	503	1 923	213			213
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR DISPATCHER PARAGON MUTUALISE ENTRE LES TERRITOIRES	01/04/2021			21,38			86	321				0
KONICA	2023386787	Photocopieur C3350i COMPTA	04/01/2024	03/01/2029	5	125,66	60	7 540	503	499	503	6 036		6 538
TOTAL SPM								43 227	8 180	32 528	2 649	6 036	0	8 685
PLATEFORME WALLON-LAINE														
AOC INFORMATIQUE	1212	Serveur	01/01/2024	31/12/2027	4	360,00	16	5 760	1 440	1 440	1 440	1 440		2 880
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR DISPATCHER PARAGON MUTUALISE ENTRE LES TERRITOIRES	01/04/2021			63,83			255	957				0
TOTAL PLATEFORME WALLON-LAINE								5 760	1 695	2 397	1 440	1 440	0	2 880
ATE														
AOC INFORMATIQUE		Serveur Boujan-sur-Libron	01/01/2024	31/12/2027	4	360,00	16	5 760	1 440	1 440	1 440	1 440		2 880
AOC INFORMATIQUE		Serveur Montpellier	01/01/2024	31/12/2027	4	360,00	16	5 760	1 440	1 440	1 440	1 440		2 880
AOC INFORMATIQUE		Serveur Sète	26/07/2020	26/07/2024	4	270,00	16	4 320	1 080	5 400				0
AOC INFORMATIQUE		Serveur AXE 3 (FES)	01/05/2021	30/04/2025	4	360,00	16	5 760	1 440	5 206				0
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR DISPATCHER PARAGON MUTUALISE ENTRE LES TERRITOIRES	01/04/2021			36,94			148	554				0
TOTAL ATE								21 600	5 548	14 041	2 880	2 880	0	5 760
ESPACE CAMILLE CLAUDEL														
AOC INFORMATIQUE		Serveur	01/01/2024	31/12/2027	4	360,00	16	5 760	1 440	1 440	1 440	1 440		2 880
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR DISPATCHER PARAGON MUTUALISE ENTRE LES TERRITOIRES	01/04/2021			72,65			291	1 090				0
TOTAL ECC								5 760	1 731	2 530	1 440	1 440	0	2 880
DITEP														
AOC INFORMATIQUE		Serveur	01/01/2024	31/12/2027	4	360,00	16	5 760	1 440	1 440	1 440	1 440		2 880
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR DISPATCHER PARAGON MUTUALISE ENTRE LES TERRITOIRES	01/04/2021			33,73			135	472				0
TOTAL DITEP								5 760	1 575	1 912	1 440	1 440	0	2 880
FOYERS ET SAVS DU LUNELLOIS														
AOC INFORMATIQUE		Serveur de données	01/01/2024	31/12/2027	4	360,00	16	5 760	1 440	1 440	1 440	1 440		2 880
AOC INFORMATIQUE		Serveur EVALLON	01/01/2024	31/12/2027	4	360,00	16	5 760	1 440	1 440	1 440	1 440		2 880
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR FAM	01/01/2024	31/12/2027	4	288,00	16	4 608	1 152	1 152	1 152	1 152		2 304
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR DISPATCHER PARAGON MUTUALISE ENTRE LES TERRITOIRES	01/04/2021			75,02			300	1 125				0
TOTAL FOYERS ET SAVS DU LUNELLOIS								16 128	4 332	5 157	4 032	4 032	0	8 064
FOYERS PLAISANCE														
AOC INFORMATIQUE		Serveur	01/01/2022	31/12/2025	4	180,00	16	2 880	720	2 160				0
KONICA	2023386692	Location photocopieur (50% Foyers 50% Esat)	23/10/2023	22/10/2028	5	157,77	20	3 155	631	631	631	1 262		1 893
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR DISPATCHER PARAGON MUTUALISE ENTRE LES TERRITOIRES	01/04/2021			26,64			107	373				0
TOTAL FOYERS PLAISANCE								6 035	1 458	3 164	631	1 262	0	1 893
ESAT UNIQUE														
AOC INFORMATIQUE		Serveur (50% FPL 50% ESAT)	01/01/2022	31/12/2025	4	171,84	16	2 749	687	2 065				0
AOC INFORMATIQUE		Serveur BL PLAISANCE	01/01/2022	31/12/2025	4	305,64	16	4 890	1 223	3 674				0
AOC INFORMATIQUE		Serveur GAROSUD	01/07/2020	30/06/2024	4	339,60	16	5 434	1 358	6 131				0
KONICA	2023386692	Location photocopieur (50% Foyers 50% Esat)	23/10/2023	22/10/2028	4	150,62	20	3 012	602	602	602	1 205		1 807
KONICA	2023386742	Location photocopieur phoros	28/11/2023	27/11/2028	5	118,56	20	2 371	474	584	474	839		1 313
WEBFIL		LOGICIEL	01/01/2025	31/12/2025	1	1 188,60	12	14 263	14 263					0
AOC INFORMATIQUE		SERVEUR DISPATCHER PARAGON MUTUALISE ENTRE LES TERRITOIRES	01/04/2021			26,36			105	317				0
TOTAL ESAT UNIQUE								32 720	18 714	13 373	1 077	2 044	0	3 120
TOTAL														
TOTAL								166 093	49 171	96 028	17 162	21 885	0	39 047





CREDITS-BAIL ET LOCATIONS - compte 613520 : locations équipements

3 -17 b

ORGANISMES	CONTRAT	LIBELLE	date début contrat	date fin contrat	durée contrat en année	TOTAL ENGAGEMENT			Redevances payées		Redevances restant à payer			
						montant	Nbre TRIMESTRE	TOTAL	de	cumul	< 1 an	de 1 an	> 5 ans	reste dû au 31/12/25
						Echéance trimestrielle			2025	n-1	2026	à 5 ans (2027 à 2030)	2031 à ...	
PITNEY BOWES	48763837	SIEGE SOCIAL				Echéance annuelle								
		Machine à affranchir - MONTPELLIER (QP 1/3 SIEGE - 2/3 TUTELLE)	01/01/2025	31/12/2025				463	233	230				0
		TOTAL SIEGE SOCIAL						463	233	230	0	0	0	0
PITNEY BOWES PITNEY BOWES	48763837 11156327	SERVICE DE LA PROTECTION DES MAJEURS				Echéance annuelle								
		Machine à affranchir - MONTPELLIER (QP 1/3 SIEGE - 2/3 TUTELLE)	01/01/2025	31/12/2025				927	466	460				0
		Machine à affranchir - BEZIERS	01/01/2025	31/12/2025				1 393	702	691				0
KONICA MINOLTA KONICA MINOLTA KONICA MINOLTA KONICA MINOLTA KONICA MINOLTA LEASECOM WATERLOGIC KONICA MINOLTA	2025438759 2019239384 2020284225 2021305758 2021304262 223L208797 2023386702	TOTAL SPM						2 320	1 169	1 151	0	0	0	0
		PLATEFORME WALLON-LAINE												
		COPIEUR C251i SAMSAH GRAND M	04/04/2025	03/04/2030	5	326	20	6 510	966		1 302	4 242		5 544
		KOMIFAX	01/01/2025	31/03/2025	0,25	344	1	344	344					0
		Photocopieur C4050i FOYERS transfert SIEGE	01/10/2020	31/12/2025	5,25	139	21	2 913	555	2 134				0
		COPIEUR C4050i PR	04/05/2021	03/05/2026	5	145	20	2 902	580	2 031	290			290
		MODULE+OPTION C250i UA	17/03/2021	16/03/2026	5	93	20	1 853	371	1 622				0
		AUTOLAVEUSE	07/09/2023	06/09/2026	3	530	12	6 362	2 121	2 852	1 389			1 389
		FONTAINE A EAU	04/07/2023	03/07/2028	5	137	20	2 736	571	643	547	975		1 522
		4 COPIEURS : 2 C4050i, C250i, C360i (FAM/FDV, FL, TL, UA)	01/01/2024	31/12/2028	5	930	20	18 609	3 722	4 187	3 722	6 978		10 700
		TOTAL PLATEFORME WALLON-LAINE						42 227	9 229	13 470	7 250	12 195	0	19 445
NEOPOST NEOPOST KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA GRENKE KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA IMPACT DIFFUSION IMPACT DIFFUSION	7904207Y 7905225J 2019239317 2020295345 2020295345 2020295345 2020295345 143- 21256 2023397876 2023386703 2024402311 2024416828 2020263825 2022336996 2022346934 2022343056 2022350226 2019232727 2023386697 2024426269 2024430403 2024430400 143-28321	ATE				Echéance mensuelle								
		MACHINE A AFFRANCHIR MONTPELLIER	01/01/2025	31/12/2025	1			600	882	2 347				0
		MACHINE A AFFRANCHIR BEZIERS	01/01/2025	31/12/2025	1			599	746	1 488				0
		KOMIFAX SETE	19/07/2019	18/07/2023	4	304,67	16	4 875	217	6 339				0
		COPIEUR C300i MTP 1ER ETAGE	05/01/2022	04/01/2027	5	344,19	20	6 884	1 377	4 114	1 377	16		1 393
		COPIEUR C300i MTP 2E ETAGE	20/02/2022	19/02/2027	5	344,20	20	6 884	1 377	3 940	1 377	190		1 567
		COPIEUR C300i MTP RDC	28/02/2022	27/02/2027	5	344,16	20	6 883	1 377	3 907	1 377	223		1 600
		COPIEUR C250i BOUIJAN-SUR-LIBRON	12/03/2022	11/03/2027	5	760,25	20	15 205	3 041	8 528	3 041	595		3 636
		COPIEUR EPSON WF C879 (GANGES)	09/11/2022	08/11/2027	5	234,00	20	4 680	936	2 007	936	801		1 737
		COPIEUR C250i DIR MTP	21/03/2024	20/03/2029	5	187,10	20	3 742	748	581	748	1 664		2 412
		2 COPIEURS C250i FES et SETE	01/01/2024	31/12/2028	5	374,20	20	7 484	1 497	1 497	1 497	2 994		4 491
		COPIEUR C3320i AFPA BEZIERS	21/03/2024	20/03/2029	5	125,66	20	2 513	503	391	503	1 117		1 620
		COPIEUR C301i CLERMONT-L'HERAULT (AUSSEL)	01/09/2024	31/08/2029	5	342,53	20	6 851	1 370	449	1 370	3 661		5 031
		LOCATION FONTAINE A EAU MTP FES	01/10/2024	30/09/2028	4	108,00	16	1 728	432	108	432	756		1 188
		LOCATION FONTAINE A EAU SETE	01/10/2024	30/09/2028	4	90,00	16	1 440	360	90	360	630		990
		TOTAL ATE						70 367	14 862	35 787	13 017	12 647	0	25 665
PITNEY BOWES KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA KONICA GRENKE	2020263825 2022336996 2022346934 2022343056 2022350226 2019232727 2023386697 2024426269 2024430403 2024430400 143-28321	FOYERS ET SAVS DU LUNELLOIS												
		MACHINE A AFFRANCHIR	01/01/2025	31/12/2025				1 182	151	2 003				0
		COPIEUR 2 C250i SAVS Administration + FAM Administration et Komifax	19/02/2020	18/02/2025	5	348,98	20	6 980	349	6 940	-309			-309
		COPIEUR C250i FAM Coordinatrices	09/01/2023	08/01/2028	5	297,59	20	5 952	1 190	2 281	1 190	1 290		2 480
		COPIEUR C450i FH RB Administration	01/12/2022	30/11/2027	5	483,52	20	9 670	1 934	4 029	1 934	1 773		3 707
		COPIEUR C250i FAM Rotonde	02/09/2022	01/09/2027	5	297,59	20	5 952	1 190	2 774	1 190	797		1 988
		COPIEUR C360i FV DM Administration	01/01/2024	31/12/2028	5	300,62	20	6 012	1 203	1 203	1 202	2 405		3 607
		KOMIFAX C360i FV DM Administration	01/01/2025	31/12/2025	1	135,54	4	542	226	542				0
		COPIEUR C250i ATO	04/12/2023	03/12/2028	5	297,49	20	5 950	1 190	1 280	1 190	2 290		3 480
		COPIEUR C251i SAMSAH	01/12/2024	30/11/2029	5	297,49	20	5 950	1 190	96	1 190	3 474		4 664
		COPIEUR C251i SAVS	01/03/2025	28/02/2030	5	325,50	20	6 510	1 078		1 302	4 130		5 432
		COPIEUR C251i FAM Administration	01/03/2025	28/02/2030	5	325,50	20	6 510	1 078		1 302			
		COPIEUR EMC800	09/10/2025	08/01/2031	5,25	90,00	21	1 890	82		360	1 440	8	
		TOTAL FOYERS ET SAVS DU LUNELLOIS						63 100	10 861	21 147	10 552	17 599	8	25 049





		ESAT UNIQUE				Échéance en mois									
BNP LEASE	Z0015798	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - SECHOIR AVEC ASPIRATION	26/05/2017	01/05/2024	7	1 731	84	145 755	19 616	168 794					0
BNP LEASE	A1A01331	2 LAVEUSES ELECTROLUX	01/08/2018	01/07/2025	7	3 556	84	298 677	25 527	298 042					0
BNP LEASE	A1A01326	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - ENGAGEUSE SECHEUSE	01/08/2018	01/07/2025	7	1 596	84	134 101	8 256	133 773					0
BNP LEASE	A1C60439	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - SECHOIR	27/06/2019	01/06/2026	7	260	84	21 896	3 127	17 627	1 142				1 142
BNP LEASE	A1C60428	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - LAVEUSE	27/06/2019	01/06/2026	7	588	84	49 474	7 138	39 783	7 133	-4 581			2 552
BNP LEASE	A1C60426	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - LAVEUSE ESSOREUSE	01/04/2019	01/03/2026	7	587	84	49 287	7 148	37 430	4 709				4 709
BNP LEASE	A1I86863	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - LAVEUSE	20/07/2021	01/07/2028	7	1 414	84	119 358	16 026	55 397	16 013	31 921			47 934
BNP LEASE	A1I09829	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - LAVEUSE ESSOREUSE	28/06/2022	01/06/2029	7	425	84	36 238	4 815	12 071	4 812	14 540			19 352
BNP LEASE	A1M58035	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - SECHOIR	22/12/2022	01/12/2029	7	234	84	20 259	2 659	5 382	2 632	9 586			12 218
INDUSTRY CAPITAL	P168-0001	2 MACHINES A LAVER+SECHOIR	30/06/2022	29/06/2029	7	1 919	84	161 752	21 703	54 423	21 492	64 134			85 626
INDUSTRY CAPITAL	P168-0002	4 MACHINES A LAVER+ 3 SECHOIRS	01/04/2022	31/03/2029	7	5 796	84	487 396	65 606	180 649	65 606	175 534			241 140
BNP LEASE	A1M58000	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - SECHEUSE REPASSEUSE	18/01/2023	17/01/2030	7	679	84	57 049	8 161	16 682	8 154	24 052			32 207
BNP LEASE	A1N25455	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - SECHOIR T41200	01/06/2023	31/05/2030	7	373	84	31 365	4 485	6 758	4 481	15 642			20 122
BNP LEASE	A1N25493	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - SECHEUSE REPASSEUSE	13/04/2023	12/04/2030	7	962	84	80 784	11 555	20 770	11 541	46 163	-9 244		48 459
BNP LEASE	A1N25560	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - TOLON+ TIF200	01/02/2023	31/01/2030	7	955	84	80 244	11 478	21 649	11 470	35 646			47 116
BNP LEASE	A1N45205	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - IC64832FFS	01/10/2023	30/09/2030	7	2 634	84	221 230	31 632	37 925	31 604	120 069			151 673
BNP LEASE	A1P70896	LAVEUSE PULLMAN BARRIERE ELECTROLUX	30/11/2023	01/11/2030	7	1 780	84	149 486	20 145	21 880	19 932	87 529			107 461
BNP LEASE	A1P70899	MATERIEL DE BLANCHISSERIE ELECTROLUX/IC64832FFS SECHEUSE REPASSEUSE	12/01/2024	31/01/2031	7	2 290	84	192 352	25 922	25 198	25 647	102 588	12 998		141 232
BNP LEASE	A1Q58263	MATERIEL DE BLANCHISSERIE ELECTROLUX/WB6-35	16/04/2024	30/04/2031	7	1 010	84	84 877	11 448	8 100	11 438	45 754	8 137		65 329
BNP LEASE	A1Q58261	MATERIEL DE BLANCHISSERIE ELECTROLUX/WB6-70	08/06/2024	30/06/2031	7	1 863	84	156 479	21 106	11 888	21 111	84 350	18 024		123 486
BNP LEASE	A1K32009	SYSTÈME DETECTION ET ALARME	02/02/2022	02/02/2027	5,25	401	21	8 425	1 510	4 423	1 514	978			2 492
BNP LEASE	A1S83910	MATERIEL DE BLANCHISSERIE - LAVEUSE	01/06/2025	31/05/2032	7	2 313	84	194 256	15 294		27 751	9 298	141 913		178 962
BNP LEASE	A1T36095	MATERIEL DE BLANCHISSERIE	16/06/2025	16/06/2032	7	458	84	38 485	3 071		5 498	1 881	28 036		35 415
BNP LEASE	A1U19378	MATERIEL DE BLANCHISSERIE ELECTROLUX	16/12/2025	15/12/2032	7	3 268	84	274 550	1 952		39 221	156 886	76 490		
											0				
BNP LEASE	A1I87071	SYSTÈME DETECTION ET ALARME	30/04/2021	01/05/2026	5,25	380	21	7 979	1 435	5 280	1 264				1 264
BNP LEASE	A1I87074	SYSTÈME DETECTION ET ALARME	01/10/2021	01/10/2026	5,25	315	21	6 622	1 190	3 880	1 552				1 552
BNP LEASE	A1I87078	SYSTÈME DETECTION ET ALARME	26/10/2021	26/10/2026	5,25	510	21	10 718	1 962	6 115	2 641				2 641
GRENKE	143003523	COPIEUR C224e	13/03/2015	12/06/2020	5,25	274	21	5 746	1 045	10 306					0
KONICA	2023397887	2 COPIEURS C450i	01/04/2024	30/06/2029	5,25	899	21	18 888	3 427	1 830	3 598	10 033			13 631
		TOTAL ESAT UNIQUE						3 143 726	358 439	1 206 055	351 956	1 032 001	276 354	1 387 715	
		FOYERS PLAISANCE													
		TOTAL FOYERS PLAISANCE						0	0	0	0	0	0	0	0
		ESPACE CAMILLE CLAUDEL													
KONICA	2021305722	COPIEUR CUISINE C3320i	16/09/2021	15/09/2026	5	119	20	2 376	475	1 848	53				53
KONICA	2020295335	4 COPIEURS	21/02/2022	20/02/2027	5	1 781	20	35 620	7 124	20 354	7 124	1 018			8 142
KONICA	2020295335	KOMIFAX	01/04/2022	31/03/2027	5	55	20	1 104	221	607	221	55			276
KONICA	2020295345	COPIEUR C250i BOUIAN-SUR-LIBRON (refacturation ATE)	01/01/2025	31/12/2025	1	191,82	4	767	767						0
SUD RECYCLAGE															
STANLEY	4240777	Benne DELTA	01/01/2025	31/12/2025	1	155	12	1 858	1 863	3 780					0
STANLEY	4112077	Alarme STANLEY / SECURITAS MAS	01/01/2025	31/12/2025	1	210	12	2 521	2 976	2 853					0
		Alarme STANLEY EANM	01/01/2025	31/12/2025	1	133	12	1 597	1 597	2 995					0
		TOTAL ECC						45 843	15 023	32 436	7 398	1 073	0	8 471	
		DITEP													
KONICA	2020295341	COPIEURS ITEP/SESSAD/VILLA - 2 C250i ET 1 C300i	16/12/2020	15/12/2025	5	922	20	18 431	3 686	7 656					0
		TOTAL DITEP						18 431	3 686	7 656	0	0	0	0	0
		TOTAL						3 386 478	413 502	1 317 933	390 174	1 075 516	276 362	1 466 344	





CREDITS-BAIL ET LOCATIONS - compte 613530 : locations matériels de transport

3 -17 c

ORGANISMES	CONTRAT	LIBELLE	date début contrat	date fin contrat	durée contrat	ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL au 31/12/25										IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL au 31/12/25				
						TOTAL ENGAGEMENT			Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements			Valeur nette
						montant	Nbre	TOTAL	de	cumul	< 1 an	de 1 an	> 5 ans	reste dû au	d'achat		cumul n-1	Exercice n	cumul n	
						échéance			2025	n-1	2026	à 5 ans (2027 à 2030)	2031 à ...	31/12/25	résiduel					
SIEGE SOCIAL																				
DIAC LOCATION	E3990689	CLIO FK-464-ZT	31/10/2019	30/10/2022	3	260,51	36	9 378	75	16 121				0		23 690	23 690	0	23 690	0,00
DIAC LOCATION	E6116500	CLIO FV-254-FR	04/12/2020	03/12/2023	3	203,09	36	7 311	2 005					0						
DIAC LOCATION	E7545373	SCENIC GB-569-XN	30/09/2021	29/09/2024	3	570,13	36	20 525	6 626	22 199				0		34 830	26 178	8 652	34 830	0,00
DIAC LOCATION	E7573776	TRAFIC GB-884-ZQ	13/10/2021	12/10/2024	3	402,89	36	14 504	4 835	15 557				0		30 140	22 295	7 845	30 140	0,00
DIAC LOCATION	E9217655	KADJAR GJ-226-SK	09/12/2022	08/12/2025	3	551,62	36	19 858	6 611	13 648				0		37 780	13 387	12 593	25 980	11 799,78
DIAC LOCATION	F0059315	CLIO GN-281-AJ	11/04/2023	10/04/2026	3	395,80	36	14 249	4 750	8 180	1 319			1 319	20 950	5 089	5 089	10 178	10 771,55	
DIAC LOCATION	E9098272	CLIO GQ-959-FG	21/07/2023	20/07/2026	3	325,20	36	11 707	220	5 644				0			0		0	0,00
DIAC LOCATION	F0758114	CLIO GS-320-BM	28/11/2023	27/11/2026	3	444,51	36	16 002	5 334	5 823	4 845			4 845			0		0	0,00
DIAC LOCATION	F0679391	CLIO GS-148-BM	19/12/2023	18/12/2027	4	369,42	48	17 732	4 433	4 588	4 433	4 278		8 711			0		0	0,00
DIAC LOCATION	F0388994	CLIO GS-140-BN	11/01/2024	10/01/2027	3	323,11	36	11 632	3 877					0						
DIAC LOCATION	F0423701	CLIO GS-400-TL	27/02/2024	26/02/2028	4	333,54	48	16 010	4 002	3 370	4 002	4 635		8 638					0	0,00
DIAC LOCATION	F1368004	CAPTUR GW-482-YN	23/05/2024	22/05/2026	2	749,87	24	17 997	8 998	5 622	3 377			3 377	32 500	0	9 928	9 928	22 571,92	
LEASE&CO	F2052043	AUSTRAL HA-064-MZ	16/12/2024	15/12/2027	3	621,71	36	22 382	7 461	321	7 461	7 140		14 600						
LEASE&CO	E9284166	CLIO GS-897-BM (TRANSFERT DU SPM le 23/01/2025)	04/12/2023	03/12/2027	4	345,00	48	16 560	3 887	4 140	3 828			7 968			0		0	
LEASE&CO	F4035064	SANDERO HF-375-FY	14/10/2025	13/10/2028	3	337,14	36	12 137	870		4 046	3 828								
TOTAL SIEGE SOCIAL								227 985	63 984	101 073	33 623	23 710	0	49 459	0	179 890	90 640	44 107	134 747	45 143,25
SERVICE DE LA PROTECTION DES MAJEURS																				
DIAC LOCATION	E3935262	CLIO FJ-212-VS	04/10/2019	03/10/2022	3	231,30	36	8 327	2 201	14 550				0			0		0	
DIAC LOCATION	E6354380	CLIO FX-191-LZ	16/03/2021	15/03/2024	3	223,22	36	8 036	2 117	10 160				0			0		0,00	
DIAC LOCATION	E6722926	CLIO FY-694-WX	25/05/2021	24/05/2024	3	213,94	36	7 702	2 567	9 248				0			0		0,00	
DIAC LOCATION	E6722934	CLIO FY-730-WX	25/05/2021	24/05/2024	3	213,94	36	7 702	2 036	9 248				0			0		0,00	
DIAC LOCATION	E7520613	CLIO GB-978-XM	30/09/2021	29/09/2024	3	228,27	36	8 218	2 739	8 903				0	20 900	15 708	5 192	20 900	0,00	
DIAC LOCATION	E7496113	CLIO GB-808-XM	30/09/2021	29/09/2024	3	228,27	36	8 218	2 739	8 918				0	20 900	15 708	5 192	20 900	0,00	
DIAC LOCATION	E9220257	ZOE GL-969-WM	23/03/2023	22/03/2026	3	524,67	36	18 888	6 291	10 664	1 933			1 933					0	
DIAC LOCATION	E6120141	CLIO FV-181-FR (TRANSFERT DU SIEGE EN 01/10/2023)	10/12/2020	09/12/2023	3	219,95	36	7 918	2 086	10 714				0			0		0,00	
DIAC LOCATION	E9284166	CLIO GS-897-BM (Transféré au Siège social le 23/01/2025)	04/12/2023	03/12/2027	4	345,00	48	16 560	253	4 452				0			0		0	
DIAC LOCATION	F1197985	ARKANA GV-355-FB	11/07/2024	10/07/2026	2	786,97	24	18 887	9 444	4 468	4 976			4 976		34 200	0	8 130	8 130	
LEASE&CO	F4034659	CLIO HF-828-HJ	23/09/2025	22/09/2028	3	349,31	36	12 575	1 141		4 192	7 242		11 434						
LEASE&CO	F4034657	CLIO HF-916-HJ	23/09/2025	22/09/2028	3	349,31	36	12 575	1 141		4 192	7 242		11 434						
LEASE&CO	F4034660	CLIO HF-694-HJ	26/09/2025	25/09/2028	3	349,31	36	12 575	1 106		4 192	7 277		11 469						
LEASE&CO	F4034658	CLIO HF-774-HJ	26/09/2025	25/09/2028	3	349,31	36	12 575	1 106		4 192	7 277		11 469						
TOTAL SPM								160 756	36 968	91 323	23 675	29 039	0	52 715	0	76 000	31 417	18 513	49 930	0
PLATEFORME WALLON-LAINE																				
DIAC LOCATION	E6591669	CLIO FW-739-TE	02/03/2021	01/03/2025	4	192,59	48	9 244	1 926	8 853				0		19 400	13 753	4 850	18 603	797,26
DIAC LOCATION	E6892592	CLIO FY-388-WX	25/05/2021	24/05/2025	4	184,80	48	8 870	1 848	7 988				0			0		0	0,00
DIAC LOCATION	E6892525	CLIO FY-506-WX	25/05/2021	24/05/2025	4	184,80	48	8 870	1 841	7 988				0			0		0	0,00
DIAC LOCATION	E6892541	CLIO FY-458-WX	25/05/2021	24/05/2025	4	184,80	48	8 870	1 841	7 988				0			0		0	0,00
DIAC LOCATION	E6892533	CLIO FY-549-WX	25/05/2021	24/05/2025	4	184,80	48	8 870	1 841	7 988				0			0		0	0,00
NATIXIS	61408157	TRAFIC GD-892-SE	19/01/2022	18/01/2026	4	275,71	48	13 234	3 309	9 768	158			158	41 442	18 239	10 361	28 599	12 842,87	
NATIXIS	61408164	TRAFIC GD-887-SE	20/01/2022	19/01/2026	4	275,71	48	13 234	3 309	9 759	167			167	41 442	18 213	10 361	28 574	12 868,49	
CAR LEASE	61613263	KANGOO GK-884-WA	05/01/2023	04/01/2028	5	308,14	60	18 488	3 698	7 361	3 698	3 732		7 430	29 225	5 781	5 845	11 626	17 598,84	
CAR LEASE	61613264	KANGOO GK-222-WA	09/01/2023	08/01/2028	5	328,63	60	19 718	3 944	7 807	3 944	4 024		7 967	31 325	6 128	6 265	12 393	18 932,10	
CAR LEASE	61613278	TWINGO GK-328-WA	09/01/2023	08/01/2028	5	175,60	60	10 536	2 107	4 172	2 107	2 150		4 257	16 495	3 227	3 299	6 526	9 969,09	
CAR LEASE	61613279	TWINGO GK-989-WA	09/01/2023	08/01/2028	5	175,60	60	10 536	2 107	4 172	2 107	2 150		4 257	16 495	3 227	3 299	6 526	9 969,09	
CAR LEASE	61613268	TWINGO GK-240-RR	10/01/2023	09/01/2028	5	175,60	60	10 536	2 107	4 166	2 107	2 156		4 263	16 495	3 218	3 299	6 517	9 978,13	
CAR LEASE	61613276	TWINGO GK-913-RQ	10/01/2023	09/01/2028	5	175,60	60	10 536	2 107	4 166	2 107	2 156		4 263	16 495	3 218	3 299	6 517	9 978,13	
CAR LEASE	61613269	TWINGO GK-013-YY	23/01/2023	22/01/2028	5	328,33	60	19 700	3 940	7 649	3 940	4 171		8 111	25 977	4 882	5 195	10 078	15 899,13	
CAR LEASE	61613265	TWINGO GL-292-AV	23/01/2023	22/01/2028	5	328,33	60	19 700	3 940	7 649	3 940	4 171		8 111	25 977	4 882	5 195	10 078	15 899,13	
CAR LEASE	61613273	TWINGO GL-379-EJ	24/01/2023	23/01/2028	5	328,33	60	19 700	3 940	7 638	3 940	4 182		8 122	25 977	4 868	5 195	10 063	15 913,36	
DIAC LOCATION	F0247104	MEGANE GQ-605-FG	21/07/2025	20/07/2025	2	746,51	24	17 916	4 421	12 956				0		36 600	8 222	8 222	16 445	20 155,07
LEASE&CO	F2066931	CLIO HB-540-EM	03/03/2025	02/03/2030	5	294,41	60	17 665	2 925		3 533	11 207		14 740						
LEASE&CO	F2079871	CLIO HC-232-BF	05/03/2025	04/03/2030	5	294,41	60	17 665	2 906		3 533	11 226		14 758						
LEASE&CO	F2079898	CLIO HC-317-BF	03/03/2025	02/03/2030	5	294,41	60	17 665	2 925		3 533	11 207		14 740						
LEASE&CO	F2055212	SYMBOIZ HC-414-QJ	28/05/2025	27/05/2028	3	583,73	36	21 014	4 161		7 005	9 848		16 853						
LEASE&CO	F4037529	CLIO HF-035-EM	26/09/2025	25/09/2030	5	301,62	60	18 097	955		3 619	13 523		17 142						
LEASE&CO	F4037512	SANDERO HF-492-QW	07/10/2025	06/10/2030	5	280,80	60	16 848	788		3 370	12 690		16 060						
LEASE&CO	F4037527	CLIO HF-650-EM	26/09/2025	25/09/2030	5	301,62	60	18 097	955		3 619	13 523		17 142						
LEASE&CO	F4037528	CLIO HF-781-EM	26/09/2025	25/09/2030	5	301,62	60	18 097	955		3 619	13 523		17 142						
LEASE&CO	F4037511	SANDERO HF-936-RF	07/10/2025	06/10/2030	5	280,80	60	16 848	788		3 370	12 690		16 060						



		ATE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		</
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----



		ESAT UNIQUE																			
DIAC LOCATION	E5071056	CLIO FQ-381-TK	29/06/2020	28/06/2023	3	223,24	36	8 037	1 729	12 070				0			18 550	18 550	0	18 550	0,00
DIAC LOCATION	E7554984	CLIO GA-794-YZ	24/08/2021	23/08/2024	3	305,62	36	11 002	3 668	12 304				0				0		0	0,00
DIAC LOCATION	E8627456	KADJAR GH-861-RK (refacturé par les FOYERS de PLAISANCE)	01/01/2025	30/06/2025	1	302,64	6	1 816	1 484					0			36 830	26 084	10 746	36 830	0,00
DIAC LOCATION	E9226352	MEGANE GL-318-WL	24/04/2023	23/04/2026	3	455,63	36	16 403	5 158	9 219				0			30 750	7 077	10 250	17 327	13 423,29
DIAC LOCATION	E9451942	EXPRESS GN-660-MQ	14/06/2023	13/06/2027	4	359,80	48	17 270	4 069	6 302	4 030	2 869					24 240	3 337	6 060	9 397	14 842,85
DIAC LOCATION	F0357983	KANGOO GP-148-WX	29/09/2023	28/09/2026	3	475,86	36	17 131	5 710	7 170	4 251			4 251			25 900	2 223	8 633	10 857	15 043,29
LEASE&CO	F1131763	DACIA JOGGER GY-417-FM	23/07/2024	22/07/2027	3	388,33	36	13 980	4 660	2 054	4 660	2 606				7 266	22 400		7 467	7 467	14 932,89
DIAC LOCATION	F4037639	CLIO HF-953-EL	19/09/2025	18/09/2028	3	351,70	36	12 661	1 196	4 220	7 245					11 465					
DIAC LOCATION	F4050303	SYMBIOZ HG-190-AV	14/10/2025	13/10/2028	3	523,42	36	18 843	1 351	6 281	11 211			17 492							
LEASE&CO	F4036046	SYMBIOZ HE-333-XF (Partage avec FOYERS PLAISANCE 50%)	29/07/2025	10/07/2028	3	294,99	36	10 620	1 503	3 540	5 576			9 116							
LEASE&CO	F4041657	TRAFIC HG-826-EN	30/10/2025	10/10/2029	4	700,85	48	33 641	1 447	8 410	23 784			32 194							
		TOTAL ESAT UNIQUE						161 403	31 975	49 119	35 392	53 291	0	81 784	0		158 670	57 271	43 157	100 428	58 242
		FOYERS PLAISANCE																			
DIAC LOCATION	E7275787	KANGOO GB-919-KC	28/09/2021	27/09/2024	3	314,17	36	11 310	3 770	12 284				0				0			
DIAC LOCATION	E8791146	SANDERO GH-660-AQ	21/07/2022	20/07/2026	4	277,92	48	13 340	3 335	8 158	1 847			1 847				0			
DIAC LOCATION	E8791162	SANDERO GH-687-AQ	02/08/2022	01/08/2026	4	277,92	48	13 340	3 335	8 051	1 954			1 954				0			
DIAC LOCATION	E8627456	KADJAR GH-861-RK	02/08/2022	01/08/2024	2	621,77	24	14 922	1 332	17 929				0			36 830	26 084	10 746	36 830	0,00
OVERLEASE	E8742897	KANGOO GK-370-HG	18/01/2023	17/01/2027	4	390,05	48	18 722	4 681	9 147	4 681	214		4 895			28 800	6 865	7 200	14 065	14 735,34
OVERLEASE	E8742927	KANGOO GK-987-HG	18/01/2023	17/01/2027	4	390,85	48	18 761	4 690	9 166	4 690	214		4 905			28 800	6 865	7 200	14 065	14 735,34
OVERLEASE	E8744229	JOGGER GQ-080-JS	31/07/2023	30/07/2027	4	333,67	48	16 016	4 004	5 683	4 004	2 325		6 329			18 600	1 962	4 650	6 612	11 988,08
LEASE&CO	F0964599	KANGOO GT-964-FY	11/03/2024	10/03/2028	4	517,71	48	24 850	6 212	5 010	6 213	7 415				13 628	25 900		5 237		
LEASE&CO	F1033022	CLIO GT-446-GY	07/05/2024	06/05/2028	4	347,00	48	16 656	4 164	2 709	4 164	5 619		9 783			19 600		3 200		
LEASE&CO	F4034458	JOGGER HG-425-CC	30/10/2025	29/10/2028	3	355,98	36	12 815	735		4 272	7 809		12 080							
LEASE&CO	F4036046	SYMBIOZ HE-333-XF (Partage avec ESAT UNIQUE 50%)	29/07/2025	10/07/2028	3	294,99	36	10 620	1 504	3 540	5 576			9 116							
		TOTAL FOYERS PLAISANCE						171 353	37 762	78 138	35 364	29 172	0	64 536	0		158 530	41 775	38 233	71 571	41 459
		TOTAL						2 088 570	503 681	877 722	358 201	435 249	0	778 677	0		2 052 502	762 259	471 789	1 225 611	739 558





COMPTES ANNUELS 2025

RAPPORT DE GESTION

Assemblée Générale du 26 juin 2026

*Le Trésorier de l'APSH 34
Jean-Erick VAN TRIMPONTE*







RAPPORT DE GESTION 2025

SOMMAIRE

1 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

1-1 PRÉSENTATION DE L'ACTIF

1-1-1 ACTIF BRUT

1-1-2 ACTIF NET IMMOBILISÉ, STOCKS ET CREANCES

1-1-3 TRÉSORERIE NETTE

1-2 PRÉSENTATION DU PASSIF

1-2-1 LES FONDS PROPRES

1-2-2 LES PROVISIONS ET FONDS DEDIEÉS

1-2-3 LES DETTES FINANCIÈRES

1-2-4 LES AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

1-3 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1-3-1 LES CHARGES

1-3-2 LES PRODUITS

1-3-3 LE RÉSULTAT COMPTABLE

1-4 ANALYSE FINANCIÈRE DU BILAN

2 PROPOSITIONS D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

2-1 AFFECTATION DES RÉSULTATS DU SECTEUR : EN GESTION PROPRE

2-2 AFFECTATION DES RÉSULTATS DU SECTEUR : EN GESTION CONTRÔLÉE

3 FAITS IMPORTANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE 31/12/2025

3-1 CONTROLE DE LA CPAM – MAS CAMILLE CLAUDEL

3-2 CONTROLE URSSAF

3-3 CONTENTIEUX PRUD'HOMAX

3-4 AFFAIRE CAMPESTRE

3-5 COMPETENCES TARIFAIRES : EVOLUTION DU CONTEXTE

3-6 EVOLUTION DU PATRIMOINE - NOUVEAUX EMPRUNTS

3-7 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE 2025

ANNEXE : ANALYSE FINANCIERE
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
ANALYSE DU BILAN FINANCIER



1 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

1-1 PRESENTATION DE L'ACTIF

1-1-1 L'ACTIF BRUT

Le montant de l'actif brut de l'APSH 34 au 31 décembre 2025 s'élève à **60 286 438 €**.

Après prise en compte des amortissements et dépréciations, l'actif net ressort à **26 586 192 €**, soit une diminution de **5,47 %** par rapport au 31 décembre 2024.

Cette évolution résulte principalement de la diminution de certains actifs circulants, notamment de la trésorerie, venant compenser la progression des immobilisations liée aux investissements réalisés.

1-1-2 ACTIF NET IMMOBILISE, STOCKS ET CREANCES

Au sein de l'actif net, les immobilisations représentent un montant de **18 603 653 €**, en progression de **0,29 %** par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice 2025 a été marqué par un niveau d'investissement significatif. Les acquisitions d'immobilisations réalisées sur l'exercice s'élèvent à **2 455 056 €**, contre **1 097 454 € en 2024**.

Ces investissements concernent principalement :

- les installations techniques, matériels et équipements pour **705 229 €** ;
- les agencements et aménagements pour **699 856 €** ;
- les immobilisations incorporelles pour **1 992 €** ;
- les immobilisations financières pour **72 126 €**.

Ainsi, les immobilisations corporelles nouvelles représentent un montant total de **1 405 084 €** sur l'exercice.

Les immobilisations en cours s'élèvent à **1 470 607 € au 31 décembre 2025** et correspondent à huit opérations engagées mais non finalisées à la clôture de l'exercice.

Concernant les autres éléments de l'actif :

- aucun stock n'est comptabilisé au titre de l'activité de l'ESAT en 2025
- les créances clients liées aux activités commerciales de l'ESAT s'élèvent à **361 165 €**, en progression de **7,73 %**
- les créances relatives aux produits de séjour et activités sociales représentent **1 333 280 €**. Elles correspondent notamment aux facturations de prix de journée émises par les foyers d'hébergement relevant de la compétence tarifaire départementale ainsi qu'aux soldes de dotations globales des établissements relevant de la compétence tarifaire de l'ARS. La variation par rapport à 2024 est de **-4,00 %**.

Enfin, les créances diverses s'établissent à **3 597 952 € au 31 décembre 2025**, contre **3 902 639 € en 2024**, soit une diminution de **304 687 €**.



1-1-3 LA TRESORERIE

Le montant de la trésorerie nette, comprenant les disponibilités et valeurs de placement diminuées des concours bancaires et intérêts courus non échus, s'élève à **2 370 008 € au 31 décembre 2025**, contre **3 713 865 € au 31 décembre 2024**, soit une diminution de **1 343 857 € (-36,18 %)**.

Cette évolution traduit principalement l'utilisation de la trésorerie disponible pour financer les investissements engagés par l'association, notamment dans le cadre des projets immobiliers en cours.

Les valeurs mobilières de placement progressent de **6 540 €** à la clôture de l'exercice.

Dans un principe de prudence financière, compte tenu des engagements immobiliers importants portés par l'association, les placements arrivés à échéance au cours des derniers exercices ont été maintenus sous forme de disponibilités sur livrets afin de préserver la capacité de financement à court et moyen terme de l'APSH 34.

1-2 PRESENTATION DU PASSIF

Le passif du bilan au 31 décembre 2025 se structure autour de quatre grandes masses : les fonds propres, les provisions et fonds dédiés, les dettes financières ainsi que les autres dettes et comptes de régularisation.

1-2-1 LES FONDS PROPRES

Au 31 décembre 2025, les fonds propres s'élèvent à **5 562 578 €**, contre **7 186 319 € en 2024**, soit une diminution de **1 623 741 € (-22,59 %)**.

Ils représentent **21 % du total du passif**, contre **26 % au 31 décembre 2024**.

Cette évolution résulte principalement de la combinaison de plusieurs éléments :

- les mouvements liés aux affectations des résultats de l'exercice 2024,
- la variation du résultat de l'exercice 2025.

Il convient de rappeler que la notion de « fonds propres » correspond à une classification comptable et revêt une réalité particulière dans le secteur médico-social.

Elle intègre notamment des résultats issus d'activités financées sous contrôle de tiers financeurs. L'affectation de ces résultats, notamment en réserves d'investissement ou en autres réserves, demeure conditionnée aux décisions des autorités tarifaires compétentes.

Ainsi, l'évolution des fonds propres doit être analysée au regard du cadre réglementaire spécifique applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.





1-2-2 LES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

Au 31 décembre 2025, les provisions et fonds dédiés s'élèvent à **3 066 572 €**, contre **2 704 993 € en 2024**, soit une augmentation de **361 579 € (+13,40 %)**.

Ils représentent **12 % du total du passif**, contre **10 % au 31 décembre 2024**.

Ce poste regroupe quatre catégories distinctes :

▪ Les provisions pour risques

Elles s'élèvent à **770 966 €** et concernent sept litiges en cours au 31 décembre 2025.

Conformément aux règles comptables applicables, ces provisions correspondent à l'évaluation des risques identifiés à la clôture de l'exercice. Sauf situation particulière, le montant provisionné correspond au montant des demandes formulées par les parties adverses.

▪ Les provisions pour grosses réparations

Elles représentent un montant de **582 316 €**.

Ces provisions concernent exclusivement la MAS et le Foyer Camille Claudel.

La quote-part disponible non encore utilisée au 31 décembre 2025 s'élève à **493 096 €**.

▪ Les provisions pour charges diverses

Elles s'établissent à 2 928 € à la clôture de l'exercice.

▪ Les fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élèvent à **1 710 362 €** au 31 décembre 2025.

Ils correspondent à des ressources affectées par des financeurs ou des tiers financeurs à des projets, actions ou charges précisément identifiés, dont l'utilisation n'a pas encore été réalisée à la clôture de l'exercice.

Sur l'exercice 2025, ces fonds dédiés ont notamment évolué à la suite de la comptabilisation de crédits non reconductibles (CNR) attribués aux établissements et services de l'association.

Ces financements, affectés à des dépenses ciblées, font l'objet d'un suivi individualisé par établissement afin de garantir leur utilisation conformément aux notifications reçues des autorités de tarification.

Le détail des engagements pris au titre des fonds dédiés constitués en 2025 figure dans le tableau ci-après.





compte 1921 : Investissement	0,00 €
compte 19225 : Charges de personnel	188 722,00 €
- FAM Robert FALIU : Situation complexe	13 818,00 €
- ECC MAS : Expérimentation pool remplaçant	51 233,00 €
- ECC MAS : Situation complexe	45 993,00 €
- FAM LA BRUYERE : Renforts personnel	33 182,00 €
- FAM LA BRUYERE : Situation complexe	44 496,00 €
compte 19228 : Autres	21 000,00 €
- SAMSAH TONY LAINE : Formation accompagnement vie intime affective et sexuelle	13 000,00 €
- SAMSAH TONY LAINE : Formation communication alternative et améliorée	8 000,00 €
TOTAL CNR 2025	209 722,00 €

1-2-3 LES DETTES FINANCIERES

Au 31 décembre 2025, les dettes financières s'élèvent à **9 207 022 €**, contre **10 016 181 € en 2024**, soit une diminution de **809 159 € (-8,08 %)**.

Elles représentent **35 % du total du passif**, contre **36 % au 31 décembre 2024**.

Les dettes financières sont principalement constituées du capital restant dû des emprunts contractés par l'association afin de financer ses investissements immobiliers et équipements.

L'évolution de l'encours d'emprunts sur l'exercice 2025 se présente comme suit :

- Capital restant dû au 31 décembre 2024 : **9 958 338 €**
- Nouveaux emprunts souscrits en 2025 : **187 800 €**
- Remboursements de capital réalisés en 2025 : **-989 409 €**

Ainsi, le capital restant dû au titre des emprunts s'élève à **9 156 728 € au 31 décembre 2025**.

L'écart entre cet encours d'emprunts et le montant total des dettes financières inscrit au bilan correspond aux autres éléments constitutifs de ce poste, à savoir :

- les intérêts courus non échus pour **28 506 €**
- les dépôts et cautionnements reçus pour **20 021 €**
- les concours bancaires courants pour **1 767 €**.

Au 31 décembre 2025, l'association compte **32 emprunts en cours**.





La diminution de l'endettement financier constatée sur l'exercice traduit un niveau de remboursement du capital supérieur aux nouveaux financements mobilisés en 2025, tout en maintenant une capacité d'investissement soutenue. Cette évolution doit toutefois être appréciée au regard des investissements engagés par l'association et des besoins de financement liés à ses projets immobiliers.

1-2-4 LES AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Au 31 décembre 2025, les autres dettes et comptes de régularisation s'élèvent à **8 750 020 €**, contre **8 217 352 € en 2024**, soit une augmentation de **532 668 € (+6,48 %)**. Ils représentent **33 % du total du passif**, contre **29 % au 31 décembre 2024**.

Ce poste regroupe principalement les dettes d'exploitation de l'association ainsi que les comptes de régularisation liés à la clôture de l'exercice.

Les dettes sociales et fiscales représentent un montant de **5 008 541 €**. Elles correspondent principalement :

- aux cotisations sociales et fiscales relatives au mois de décembre 2025, réglées en janvier 2026
- aux charges à payer relatives notamment aux congés payés acquis par les salariés présents au 31 décembre 2025.

Concernant les dettes fournisseurs, celles-ci s'établissent à **2 745 166 €** au 31 décembre 2025, contre un montant inférieur en 2024, soit une progression de **27,07 %**.

Cette évolution traduit principalement le niveau d'engagement des dépenses et des opérations en cours à la clôture de l'exercice, notamment en lien avec les investissements réalisés et les projets engagés par l'association.

1-3 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1-3-1 LES CHARGES

Le montant total des charges enregistrées au titre de l'exercice 2025 s'élève à **56 879 340 €**, contre **53 610 033 € en 2024**, soit une progression de **3 269 307 € (+6,10 %)**.

Cette évolution résulte principalement de l'augmentation des charges d'exploitation, notamment des achats et services extérieurs, ainsi que de l'évolution des charges de personnel qui demeurent le principal poste de dépenses de l'association.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se répartissent principalement autour de trois grandes catégories :

- **Les achats, services extérieurs, impôts et taxes (hors taxes sur rémunérations) et charges de gestion courante**

Ce poste représente environ **23.83 % des charges d'exploitation**.





Il s'élève à un montant supérieur à celui de l'exercice précédent, avec une progression de **12,82 %**, soit une augmentation de **1 515 414 €**.

Cette évolution traduit notamment la hausse des coûts liés au fonctionnement courant des établissements et services ainsi qu'aux dépenses nécessaires au maintien de la qualité d'accompagnement des personnes accueillies.

▪ Les dotations aux amortissements et provisions

Elles représentent environ **5 % des charges**.

Elles comprennent principalement les dotations liées aux amortissements des immobilisations ainsi que les provisions nécessaires à la couverture des risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice.

▪ Les charges de personnel

Les charges de personnel constituent le principal poste de dépenses de l'association et représentent environ **70 % du total des charges**.

Elles s'élèvent à **39 620 594 €** en 2025, en progression de 2,73 % par rapport à 2024.

Cette évolution se décompose notamment comme suit :

- les rémunérations progressent de **2,56 %**
- les charges fiscales et sociales sur rémunérations augmentent de **3,19 %**

La masse salariale intègre en 2025 plusieurs éléments non récurrents liés aux mouvements de personnel :

- les indemnités de départ à la retraite pour un montant de **199 916 €**, correspondant à **18 départs**
- les indemnités de licenciement et de rupture conventionnelle pour un montant de **197 575 €**, correspondant à **23 licenciements et 6 ruptures conventionnelles**

En 2025, **1 183 salariés** ainsi que **219 travailleurs en situation de handicap (TH) accompagnés en ESAT** ont perçu une rémunération, contre respectivement **1 183 salariés et 205 travailleurs d'ESAT en 2024**.

L'effectif salarié (hors travailleurs d'ESAT) présent au 31 décembre 2025 s'établit à **796 personnes**.

Les charges financières

Les charges financières s'élèvent à **242 704 €** au titre de l'exercice 2025.

Elles correspondent principalement aux intérêts liés aux emprunts contractés par l'association, pour un montant de **237 584 €**.





Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles enregistrées en 2025 s'élèvent à **684 232 €**, soit une augmentation de **255 150 €** par rapport à l'exercice précédent.

Ces charges correspondent à des événements ou opérations présentant un caractère non courant au regard de l'activité habituelle de l'association.

1-3-2 LES PRODUITS

Le montant total des produits enregistrés au titre de l'exercice 2025 s'élève à **55 519 473 €**, contre **53 381 032 € en 2024**, soit une progression de **2 138 441 € (+4,01 %)**.

La structure des produits reste principalement portée par l'activité sociale et médico-sociale financée par les autorités de tarification ainsi que par les subventions d'exploitation.

Ainsi, **92 % des produits de l'exercice** sont constitués par les produits liés à l'activité sociale et des subventions d'exploitation versées dans le cadre des autorisations, conventions et missions confiées aux établissements et services de l'association.

Les produits de tarification : prix de journée et dotations globales

Les produits liés aux prix de journée et dotations globales s'élèvent à :

- **20 514 442 €** au titre des établissements relevant de la compétence tarifaire départementale, soit une progression de **3,36 %** ;
- **19 883 514 €** au titre des établissements relevant de la compétence tarifaire de l'État, soit une progression de **3,64 %**.

Ces évolutions résultent notamment :

- de l'attribution de crédits non reconductibles (CNR) destinés au financement d'actions ou dépenses spécifiques ;
- de l'octroi par le Département de l'Hérault de mesures liées au **Complément de Traitement Indiciaire (CTI) Ségur Axess** pour les professionnels concernés ;
- de l'ouverture de la **SA ESAT de Plaisance** ;
- de la mise en place d'une dotation complémentaire pour l'équipe mobile rattachée à l'ITEP de Campestre à compter du 1er septembre 2025.

Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation représentent un montant total de **7 213 770 €**, en diminution de **0,39 %** par rapport à 2024.

Elles comprennent principalement :

- **4 259 864 €** correspondant aux financements des services relevant de l'axe transversal emploi (notamment Cap Emploi et l'Unité de remobilisation), versés dans le cadre de conventions et missions spécifiques financées principalement par France Travail, ainsi que par les dispositifs AGEFIPH et FIPHFP,





- **2 931 983 €** provenant notamment de la DREETS, de la DDETS, du Fonds Social Européen, de l'ARS, de la Caisse des Dépôts, de la Région, du Département, de la Métropole et de la Ville de Montpellier.

Les ventes et produits annexes

Les ventes et produits annexes s'élèvent à **2 331 163 €**.

Ils sont constitués principalement des produits issus des activités commerciales de l'ESAT, qui représentent **2 174 002 € en 2025**, soit une progression de **32,82 %** par rapport à 2024.

Il convient de préciser que ce montant correspond uniquement aux ventes externes réalisées auprès de clients extérieurs. Il n'intègre pas le chiffre d'affaires réalisé en interne auprès des établissements et services de l'association, lequel connaît également une évolution significative.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels enregistrés en 2025 s'élèvent à **72 762 €**, soit une diminution de **547 688 €** par rapport à l'exercice précédent.

Ces produits correspondent à des événements ou opérations présentant un caractère non courant au regard de l'activité habituelle de l'association.

Les autres produits

Les cotisations des adhérents s'élèvent à **4 419 €** au titre de 2025 et correspondent aux versements effectués par **177 adhérents**, contre **182 adhérents en 2024**.

Enfin, les reprises sur provisions pour risques et charges s'établissent à **186 878 €**, contre **67 861 € en 2024**, traduisant la reprise de provisions devenues sans objet ou utilisées conformément à leur objet.

Malgré une progression des produits de 4,01 %, celle-ci reste inférieure à l'évolution des charges (+6,10 %), conduisant mécaniquement à une dégradation du résultat d'exploitation.

1-3-3 – LE RÉSULTAT COMPTABLE

Le résultat comptable consolidé de l'exercice 2025 présente un déficit de **1 359 867 €**.

Ce résultat correspond à la consolidation des résultats des **27 établissements et services gérés par l'APSH 34**.

Il résulte notamment :

- des écarts constatés entre les produits autorisés par les autorités de tarification et les charges effectivement engagées au cours de l'exercice
- des variations liées aux provisions et reprises comptabilisées sur l'exercice
- des éléments à caractère exceptionnel enregistrés au cours de l'année 2025.





Dans le cadre réglementaire applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux, ce résultat fera l'objet des procédures de contrôle et d'affectation prévues par les autorités tarifaires compétentes.

1-4 – ANALYSE FINANCIÈRE DU BILAN

L'analyse financière du bilan permet d'apprécier l'équilibre entre les ressources stables de l'association, le financement de ses investissements et son niveau de trésorerie.

Le fonds de roulement net global

Le fonds de roulement net global (FRNG) s'établit à -696 775 € au 31 décembre 2025.

Cette situation doit toutefois être analysée au regard de la structure financière de l'association. Le fonds de roulement d'investissement (FRI) demeure positif à hauteur de 1 235 453 €, traduisant la couverture d'une partie des emplois stables par des ressources durables.

Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est négatif et s'établit à -3 066 783 €.

Il traduit un excédent de financement du cycle d'exploitation, résultant notamment du décalage entre les encaissements liés aux financements publics et les décaissements nécessaires au fonctionnement des établissements et services.

Le niveau de trésorerie disponible résulte principalement de l'excédent de financement généré par le cycle d'exploitation, venant compenser un fonds de roulement structurellement contraint par les investissements réalisés.

La trésorerie nette

La trésorerie nette ressort à 2 370 008 € au 31 décembre 2025.

Elle permet à l'association de disposer d'une capacité de financement à court terme nécessaire à la continuité de son activité et à la poursuite de ses projets.

L'endettement

Le taux d'endettement s'établit à 44,49 % en 2025 contre 45,74 % en 2024.

Cet endettement doit être apprécié dans le contexte particulier de l'association.

Il est majoritairement constitué d'emprunts souscrits pour financer des opérations d'investissement, notamment d'agrandissement, de rénovation et d'amélioration du patrimoine immobilier.





Une part significative de cet endettement bénéficie de garanties apportées par les collectivités territoriales et correspond à des investissements intégrés dans le fonctionnement des établissements autorisés par les autorités tarifaires.

Ainsi, l'endettement constitue un levier nécessaire au financement des projets structurants de l'association. En effet, malgré la mobilisation des fonds propres, l'affectation de résultats, l'obtention de subventions d'investissement et l'attribution de crédits spécifiques, les opérations immobilières d'envergure ne peuvent être réalisées sans recours à des financements externes.

L'exercice 2025 confirme la capacité de l'APSH 34 à poursuivre ses missions d'accompagnement tout en maintenant une politique d'investissement active. La situation financière reste marquée par des investissements structurants importants, nécessitant une gestion rigoureuse de la trésorerie et des équilibres financiers.

2 AFFECTATION DES RESULTATS

Les propositions d'affectation des résultats soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale au titre de l'exercice 2025 tiennent compte de la distinction entre les activités relevant du secteur **en gestion propre** et celles relevant du secteur **en gestion contrôlée**.

Cette distinction est nécessaire au regard du cadre réglementaire applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

- Les résultats du secteur en gestion propre ont un impact direct sur les ressources propres de l'association.
- Les résultats du secteur **en gestion contrôlée** relèvent de budgets financés par des autorités tarifaires et leur affectation demeure soumise aux règles réglementaires ainsi qu'aux décisions des autorités compétentes.

2-1 AFFECTATION DES RESULTATS DU SECTEUR EN GESTION PROPRE

Le secteur en gestion propre présente au titre de l'exercice 2025 un résultat global **déficitaire de 50 067 €**.

Ce résultat se décompose comme suit :

Budget commercial de l'ESAT

Le budget commercial de l'ESAT présente un résultat excédentaire de **213 565 €**.
Il est proposé d'affecter cet excédent en **réserves d'investissement**, afin de contribuer au financement des investissements nécessaires au développement et au maintien des activités commerciales.

Siège social





Le siège social présente un résultat déficitaire de **263 632 €**.

Il est proposé d'affecter ce déficit en diminution des fonds propres de l'association, dans la limite des fonds propres disponibles, conformément aux règles comptables applicables aux associations.

2-2 AFFECTATION DES RESULTATS DU SECTEUR EN GESTION CONTROLEE

Après reprise des résultats antérieurs, le secteur relevant du régime de la **gestion contrôlée** présente au titre de l'exercice 2025 un résultat comptable global déficitaire de **1 309 800 €**.

Ce résultat comptable correspond aux charges et produits enregistrés dans les comptes annuels de l'association.

Toutefois, dans le cadre réglementaire applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux, le résultat comptable fait l'objet de retraitements afin de déterminer le **résultat administratif**, qui constitue la base retenue pour les procédures d'affectation prévues par les autorités tarifaires.

Ces retraitements concernent notamment les écritures qui, bien que comptabilisées dans les comptes annuels, ne sont pas retenues dans le calcul du résultat opposable aux financeurs.

Au titre de l'exercice 2025, le cumul des retraitements opérés représente une charge à réintégrer de **469 121 €**.

Après prise en compte de ces retraitements, le **résultat administratif soumis à affectation** s'établit à un déficit cumulé de **840 678 €**. L'écart entre le résultat comptable et le résultat administratif correspond aux retraitements réglementaires appliqués conformément aux règles budgétaires des ESSMS.

Ces résultats correspondent aux montants présentés dans les comptes administratifs transmis aux autorités tarifaires.

Les propositions d'affectation sont les suivantes :

Services de l'Axe Transversal à l'Emploi

Les services de l'Axe Transversal à l'Emploi présentent un déficit de **39 899 €**, proposé en affectation au **report à nouveau**.

Service de Protection des Majeurs

Le Service de Protection des Majeurs présente un excédent de **10 336 €**.

Son affectation sera réalisée conformément à la décision notifiée par l'autorité tarifaire compétente.





Établissements et services sous compétence tarifaire départementale

Les établissements et services relevant de la compétence tarifaire du Département présentent un déficit cumulé de **679 444 €**.

Conformément aux dispositions prévues dans le CPOM, les affectations proposées consistent en une affectation provisoire en **report à nouveau**, dans l'attente des décisions ultérieures de réaffectation.

Le détail des résultats par établissement et service est présenté ci-dessous.

	<i>Excédents</i>	<i>déficits</i>
▪ <u>Plateforme Wallon Lainé</u>		
FOYER LOGEMENT Henri Wallon	+ 37 151	
FOYER DE VIE Henri Wallon		- 260 843
FAM section hébergement Henri- Wallon		- 212 117
SAVS Tony Lainé		- 87 233
SAMSAH Tony Lainé - budget social		- 63 805
▪ <u>Foyers et Savs de Plaisance</u>		
FOYER D'HEBERGEMENT Robert Faliu		- 81 562
FAM section hébergement Robert Faliu		- 155 980
FOYER LOGEMENT ECLATE Plaisance	+ 14 472	
SAVS Plaisance	+ 1 779	
▪ <u>Foyers et Savs du Lunellois</u>		
FOYER DE VIE Daniel Mayer	+ 134 466	
FOYER D'HEBERGEMENT Robert Badinter	+ 16 246	
FOYER LOGEMENT	+ 2 794	
SAVS du Lunellois	+ 15 641	
FAM section hébergement La Bruyère		- 239 550
SAMSAH DI PSY – budget social	+ 1 891	
DISAH		- 15 410
▪ <u>Territoire Coeur d'Hérault</u>		
FOYER DE VIE Camille Claudel	+ 190 589	
SAMSAH TSA – budget social		- 2 500
▪ <u>Territoire Lunellois</u>		
SA ESAT	+ 3 265	
▪ <u>Territoire Hauts Cantons</u>		
SA ESAT		- 2 272





Établissements et services sous compétence tarifaire ARS

Les établissements et services relevant de la compétence tarifaire de l'ARS présentent un déficit cumulé de **131 671 €**.

Conformément aux modalités prévues dans le CPOM, les affectations proposées consistent en une affectation provisoire en **report à nouveau**, dans l'attente des décisions ultérieures de réaffectation.

Le détail des résultats par établissement et service figure également dans le tableau annexé.

	<i>Excédents</i>	<i>déficits</i>
MAS Camille Claudel		- 559 356
SAMSAH TSA – Budget soins	+ 18 731	
ITEP CAMPESTRE		- 33 817
SNPPE – EQUIPE MOBILE	+ 129 938	
SESSAD CAMPESTRE	+ 98 838	
FAM forfait soins Henri Wallon		- 101 663
FAM forfait soins Plaisance		- 23 339
FAM forfait soins La Bruyère		- 82 351
SAMSAH Tony Lainé - budget soins	+ 297 116	
SAMSAH DI PSY – budget soins	+ 83 064	
ESAT	+ 41 168	

Les propositions d'affectation des résultats présentées ci-dessus, établies conformément aux règles comptables et budgétaires applicables aux associations gestionnaires d'ESSMS, seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale.



3 FAITS IMPORTANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE 31/12/2025

3.1 - Contrôle de la CPAM – MAS Camille Claudel

La MAS Camille Claudel a fait l'objet d'un contrôle de la CPAM portant sur la période du 1er janvier 2023 au 30 septembre 2023, relatif notamment aux modalités de prise en charge de certains frais médicaux et paramédicaux des personnes accompagnées.

À l'issue de ce contrôle, des observations ont été formulées concernant l'imputation de certaines dépenses de soins. L'association a fait valoir ses arguments en soulignant la spécificité des besoins médicaux des résidents ainsi que les contraintes budgétaires des établissements médico-sociaux concernés.

Le montant du redressement classé en charges exceptionnelles sur l'exercice 2025 s'élève à 96 834 €.

3.2 - Contrôle URSSAF

L'APSH 34 a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2022 et 2023. À l'issue des opérations de contrôle, un redressement d'un montant global de 495 969 € a été notifié à l'association, dont 272 706 € au titre de la taxe d'apprentissage. Ce montant a été comptabilisé en charges exceptionnelles sur l'exercice 2025.

L'administration considère notamment que certaines activités exercées au sein de l'ESAT, en particulier les activités de blanchisserie et d'entretien des espaces verts, seraient susceptibles d'entraîner un assujettissement de l'association à l'impôt sur les sociétés et, par voie de conséquence, à la taxe d'apprentissage.

L'APSH 34 conteste cette analyse et a engagé les recours nécessaires auprès des juridictions compétentes. À la date d'arrêté des comptes, la procédure demeure en cours.

3.3 - Contentieux prud'homaux

Au cours de l'exercice 2025, cinq contentieux prud'homaux étaient en cours. Une provision pour risques a été comptabilisée à hauteur de 697 966 € afin de couvrir les risques estimés au titre de ces procédures.



3.4 - Affaire CAMPESTRE

L'association demeure engagée dans plusieurs procédures judiciaires relatives à l'affaire dite « CAMPESTRE ».

D'une part, une procédure est en cours devant la Cour d'appel statuant sur les intérêts civils à la suite de l'appel formé par les parties civiles contre le jugement du Tribunal correctionnel du 14 avril 2026 ayant prononcé la relaxe de l'APSH 34 du chef d'homicide involontaire.

D'autre part, une procédure est pendante devant la Cour d'appel statuant en matière civile à la suite des appels interjetés contre le jugement du Tribunal judiciaire du 4 décembre 2024 ayant retenu une faute civile de l'association et condamné celle-ci, in solidum avec son assureur, au versement d'une indemnité de 13 000 € aux demandeurs.

Selon l'analyse du conseil de l'association, les risques financiers résiduels demeurent limités compte tenu de l'état actuel des procédures et des garanties d'assurance susceptibles d'être mobilisées.

Par prudence, une provision pour risques de 25 000 € a été maintenue dans les comptes de l'exercice.

3.5 - COMPETENCES TARIFAIRES : EVOLUTION DU CONTEXTE

► CPOM **CONJOINT** avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de l'Hérault

▪ **Renouvellement du CPOM - ARS**

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé entre l'ARS, le CD34 et l'APSH34 portant sur la période 2020-2024 a été renouvelé en 2020 et englobant un périmètre budgétaire de 27 établissements et services. Celui-ci a été prorogé jusqu'au 31/12/2025.

▪ **Crédits spécifiques 2025**

Un total de 209 722 € de crédits non reconductibles a été intégré aux dotations globales 2025 pour financement de mesures d'accompagnement spécifique de personnes relevant de situation critique et de formation de personnels.

(Cf. 3 – 10 b)





compte 1921 : Investissement	0,00 €
compte 19225 : Charges de personnel	188 722,00 €
- FAM Robert FALIU : Situation complexe	13 818,00 €
- ECC MAS : Expérimentation pool remplaçant	51 233,00 €
- ECC MAS : Situation complexe	45 993,00 €
- FAM LA BRUYERE : Renforts personnel	33 182,00 €
- FAM LA BRUYERE : Situation complexe	44 496,00 €
compte 19228 : Autres	21 000,00 €
- SAMSAH TONY LAINE : Formation accompagnement vie intime affective et sexuelle	13 000,00 €
- SAMSAH TONY LAINE : Formation communication alternative et améliorée	8 000,00 €
TOTAL CNR 2025	209 722,00 €

▪ AGREMENTS ET ARRETES C.D. 34 PRIS EN 2025

- 21/10/2025 : Ouverture de la SAESAT du Territoire des Hauts Cantons, arrêté CD du 23/11/2021 pour 8 places

► **services AXE TRANSVERSAL DE L'EMPLOI** (voir tableau 3-16 Subventions de fonctionnement)

L'Axe Transversal de l'Emploi regroupe les services suivants :

➤ CAP EMPLOI

- Double action **Axe 1** : accompagnement vers l'emploi
Axe 2 : accompagnement dans l'emploi
- Financement France TRAVAIL (axe 1), AGEFIPH – FIPHFP (axe2)
Sous forme de subvention dans le cadre d'une convention annuelle **OPS** (**O**rganisme de **P**lacement **S**pécialisé) fixant les objectifs de suivi
- Financement France TRAVAIL 2025 : 2 884 823 €
- Financement AGEFIPH 2025 : 639 450 €

Autres actions en 2025

➤ **Unité de Remobilisation – Appuis Spécifiques HP et TND**

- Financement par AGEFIPH sur appel d'offre
- 2 actions : AS Handicap psychique et AS Troubles du neuro-développement
- Financement AS HP 2025 : 394 799 €
- Financement AS TND 2025 : 52 935 €





➤ **MISSION CLAUSE SOCIALE**

- Mission visant à développer la promotion de la clause sociale dans les Marchés publics ou privés
- Financements en 2025 : 99 933 €
FSE = 61 933 €, DREETS = 28 000 €, Mission Insertion Départementale (PPI) = 10 000 €

➤ **CMA** (Club Motiv'Action) → Financement 2025 : 748 500 €

- Financement par convention avec la DREETS : 730 000 €
- Autres financements (AGEFIPH, Montpellier Métropole, Ville Montpellier et CPAM) : 18 500 €

➤ **MOS** Module d'Orientation Santé (en application depuis le 01/12/2021)

- Financement par le Conseil Départemental de l'Hérault : 572 740 €
- 240 prestations
- Bénéficiaire du RSA avec problématique de santé et accompagnement des personnes avec des médecins.

➤ **Accompagnement intégré** (en application depuis le 01/05/2022)

- Uniquement pour les bénéficiaires du RSA.
- Accompagnement global ou spécifique et/ou orientation professionnelle avec pour objectif un retour au travail et/ou formation.
- Financement Conseil Départemental 2025 : 612 590 €

➤ **EMPLOI ACCOMPAGNE**

- Financement 2025 par l'ARS : 582 220 €
- Financement 2025 par l'AGEFIPH : 234 377 €

3.6 - EVOLUTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'APSH 34 (Réalisations et projets) EMPRUNTS NOUVEAUX ET CREDIT BAIL IMMOBILIER

► **cessions immobilières**

Aucune cession immobilière n'a été comptabilisée en 2025.

► **travaux immobiliers finalisés en 2025**

Travaux de réhabilitation de l'annexe gare sur le Territoire des Hauts Cantons



3.7 - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE 2025

► Gouvernance de l'Association

Après plus de 47 années d'activité au sein de l'APSH 34, Monsieur Yves BEBIEN a fait valoir ses droits à la retraite et a cessé ses fonctions de Directeur Général au 31 mars 2026.

Dans le cadre de cette transition, Madame Valérie HAHN a été nommée Directrice Générale et a pris ses fonctions à compter du 1er mars 2026 afin d'assurer la continuité de la gouvernance et des activités de l'association.

► Dossier social

Postérieurement à la clôture, quatre saisines du Conseil de prud'hommes ont été enregistrées les 27 avril 2026 et 4 mai 2026 par des salariés de l'établissement Henri Wallon, à la suite de leur rupture de contrat de travail.

Ces procédures sont en cours et ne permettent pas, à la date d'arrêté des comptes, d'évaluer de manière fiable leur issue ni leur impact financier éventuel.

Une analyse du risque est en cours afin d'apprécier, le cas échéant, la nécessité d'une provision complémentaire lors de l'exercice 2026.

► Travaux immobiliers en cours au 31/12/2025

- **Siège social :**
A destination de l'ensemble des établissements de l'APSH 34, acquisition d'un logiciel GPEC via l'éditeur de logiciel CEGI comprenant le paramétrage et la formation des différents utilisateurs.

« La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est une méthode pour adapter à court et moyen termes les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique. »

La GPEC est une démarche de gestion prospective des ressources humaines qui permet d'accompagner le changement. Elle doit permettre d'appréhender, collectivement, les questions d'emploi et de compétences et de construire des solutions transversales répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés : les entreprises, les territoires et les actifs. » cf. extrait fiche du ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 7 866 €.

- **Siège social :**
Extension et surélévation du siège social, étude géotechnique, sondage, essais, honoraires architecte, acte notarié.



Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 128 290 €.

▪ **Foyers et SAVS du Lunellois :**

Réfection toiture du bâtiment E du site de La Bruyère + réfection de la façade de la Maison de Maître.

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 112 605 €.

▪ **Espace Camille CLAUDEL :**

Réhabilitation du pavillon Aurore, inscrit au PPI 2020-2024.

Le projet prévoit la transformation des chambres existantes en une **nouvelle Unité Administrative**, en remplacement des bureaux actuels installés dans un espace mal adapté n'offrant pas des conditions de travail optimales.

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 20 341 €.

▪ **Espace Camille CLAUDEL :**

Réhabilitation bâtiment foyer de vie et démolition bâtiment Buisson Rouge

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 1 126 676 €.

▪ **Foyers Plaisance :**

Construction FAM

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 29 776 €.

▪ **Foyers Plaisance :**

Réhabilitation de la salle polyvalente

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 17 106 €.

▪ **Foyers Plaisance :**

Construction FH

Au bilan 2025, cette opération est comptabilisée en immobilisation en cours pour un montant de 27 947 €.

► **Contrôle fiscal**

Le 24 juin 2026, l'association a reçu une notification de l'administration fiscale l'informant de l'engagement d'un contrôle fiscal portant sur les déclarations de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) relatives à la période du 1er janvier 2023 au 30 avril 2026.

Les opérations de contrôle débuteront à compter de la mi-juillet 2026.

À la date d'établissement des comptes annuels, aucune conclusion n'a été communiquée par l'administration fiscale et aucune incidence financière éventuelle ne peut être déterminée.





CONCLUSION

Madame la Présidente,

Le Trésorier de l'association vous demande de bien vouloir soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale réunie ce jour le rapport de gestion qui vient d'être présenté, comprenant notamment les propositions d'affectation des résultats 2025 et les engagements pour fonds dédiés.





ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE





CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	exercice N 2025	exercice N -1 2024	variation	
RESULTAT COMPTABLE	-1 359 866,86	-229 000,13	-1 130 866,73	
réincorporation de résultats antérieurs				
- reprise de déficits			0,00	
+ reprise d'excédents			0,00	
RESULTAT ADMINISTRATIF	-1 359 866,86	-229 000,13	-1 130 866,73	
(+) charges non décaissables				
dotation amortiss des immobilisations	2 220 927,62	2 383 216,95	-162 289,33	
dotation charges à répartir	0,00	0,00	0,00	
dotation provisions s/actifs circulants	1 469,35	0,00	1 469,35	
dotation provisions risques et charges	697 966,00	0,00	697 966,00	
dot prov règl : réserve trésorerie	0,00	0,00	0,00	
dot prov règl : renouvellement des immo	0,00	0,00	0,00	
dot prov règl : diff s/réalisation de biens			0,00	
dot prov risq/chg exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
dot prov dépréciation exceptionnelle	0,00	0,00	0,00	
engagements à réaliser S/ress. Affectées	79 314,00	52 423,87	26 890,13	
charges non décaissables	2 999 676,97	2 435 640,82	564 036,15	
(-) produits non encaissables				
reprise de prov : pour risque et charges	-186 877,79	-67 860,60	-119 017,19	
reprise de prov : dépréciation de créances	0,00	-962,18	962,18	
reprise de prov : regl renouvellement	0,00	0,00	0,00	
q-part subvent. Investiss. virée en résultat	-214 471,00	-98 816,00	-115 655,00	
reprise prov règlementées : réserve trésorerie	0,00	0,00	0,00	
reprise de prov risq/chrg exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
report ressources des exercices antérieurs (fonds dédiés)	-217 348,98	-268 475,51	51 126,53	
produits non encaissables	-618 697,77	-436 114,29	-182 583,48	
cessions d'actif				
valeur nette actifs cédés	97 036,51	2 232,86	94 803,65	
produits cession d'actifs	-26 861,18	-23 563,83	-3 297,35	
cessions d'actifs	70 175,33	-21 330,97	91 506,30	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 091 287,67	1 749 195,43	-657 907,76	-37,61%
PRODUITS ACTIVITES COMMERCIALES	2 331 163,44	1 771 543,82	559 619,62	
PRODUITS ACTIVITES SOCIALES	41 299 019,58	39 951 441,36	1 347 578,22	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 213 770,39	7 241 705,92	-27 935,53	
PRODUITS ACTIVITES ET SUBVENTIONS	50 843 953,41	48 964 691,10	1 879 262,31	3,84%
% CAF / PRODUITS	2,15%	3,57%		
total charges	56 879 339,99	53 610 032,51	3 269 307,48	
chg non décaissables	-2 999 676,97	-2 435 640,82	-564 036,15	
valeur nette actifs cédés	-97 036,51	-2 232,86	-94 803,65	
chg décaissées	53 782 626,51	51 172 158,83	2 610 467,68	5,10%
total produits	55 519 473,13	53 381 032,38	2 138 440,75	
pdt non encaissables	-618 697,77	-436 114,29	-182 583,48	
produits cession d'actifs	-26 861,18	-23 563,83	-3 297,35	
pdt encaissés	54 873 914,18	52 921 354,26	1 952 559,92	3,69%
solde	1 091 287,67	1 749 195,43	-657 907,76	
reprise excédents	0,00	0,00	0,00	
CAF	1 091 287,67	1 749 195,43	-657 907,76	-37,61%





BILAN FINANCIER 2025					
BIENS	2024	2025	FINANCEMENTS	2024	2025
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	626 281	628 273	Apports ou fonds associatifs	275 361	275 361
Immobilisations corporelles brutes			Réserves affectées à l'investissement	507 580	539 580
- Terrains	2 355 477	2 355 477	Excédents affectés à l'investissement	6 417 322	6 375 283
- Constructions	32 364 951	32 422 009	Subventions d'investissements	2 242 692	2 028 221
- Installations, matériels et outillages techniques	7 012 027	6 785 250	Réserve compensation charges amortissement	0	0
- Autres immobilisations corporelles	9 342 213	8 431 562	Fonds dédiés à l'investissement	1 639 956	1 502 750
Immobilisations en cours	532 097	1 470 606	Provisions pour renouvellement des immo	0	0
Immobilisations financières	183 969	209 253	Provisions des plus-values nettes d'actif	0	0
Charges à répartir	0	0	Emprunts - dettes financières	9 958 338	9 156 728
- amort comptables excédent différés	712 316	742 133	Dépôts cautionnements reçus		
Autres :			Amortissements des immobilisations		
-			- Constructions	19 819 490	20 574 930
Comptes de liaison investissement			- Installations, matériels et outillages techniques	5 606 947	5 527 593
TOTAL II	53 129 330	53 044 563	- Autres immobilisations corporelles	7 923 489	7 035 433
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	0	0	Amortissements des immob incorporelles	516 341	560 820
Actifs stables d'exploitation			Dépenses refusées		
Rep à nv déficitaires Gestion Propre	1 145 892	1 463 988	Provisions pour grosses réparations	603 556	582 316
Résultat exercice déficitaire G-Propre	0	50 067	Comptes de liaison investissement	127 000	121 000
Rep à nv déficitaire : Gestion Contrôlée	142 305	764 932	TOTAL I	55 638 071	54 280 016
Résultat déficitaire : Gestion Contrôlée	1 637 420	2 213 276	FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	2 508 741	1 235 453
dépenses non opposables aux tarificateurs			Financements stables d'exploitation		
- dépenses congés à payer	1 209 395	1 508 650	Excédents et provisions aff couverture BFR	0	0
- autres dépenses non opposables	761 813	516 027	Provisions regl pour couverture FR	36 621	36 621
Autres			Réserve de compensation(des déficits)	-283 881	202 639
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Rep à nv excédentaires Gestion Propre	771 691	925 292
TOTAL IV	4 896 824	6 516 940	Résultat exercice excédentaire G-Propre	347 922	0
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)	1 082 839	1 932 228	Rep à nv excédentaire : Gestion Contrôlée	1 227 345	1 432 869
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF	0	696 775	Excédents GC affectés à mesures exploitation	162 791	72 791
Valeurs d'exploitation			Résultat excédentaire : Gestion Contrôlée	1 060 498	903 477
Stocks	0	0	autres réserves affectées au fonctionnement	29 517	29 517
Avances et acomptes versés	256 414	92 016	Provisions pour risques et charges	255 040	773 894
Clients activités commerciales	335 255	362 634	Fond dédiés	206 441	207 612
Organismes payeurs, usagers	1 388 831	1 333 280	Dépréciation des stocks, créances		
Créances diverses d'exploitation	3 646 225	3 505 936	Comptes de liaison trésorerie (stable)		
Créances irrécouvrables en non-valeur			TOTAL III	3 813 985	4 584 712
Charges constatées d'avance	175 665	269 840	FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	0	0
Dépenses pour congés à payer (variation)			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	1 425 902	0
Autres			Dettes d'exploitation		
Comptes de liaison exploitation			Avances reçues		
TOTAL VI	5 802 389	5 563 706	Fournisseurs d'exploitation	2 033 280	2 624 166
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	0	0	Dettes sociales et fiscales	4 256 783	5 008 541
Liquidités			Dettes diverses d'exploitation (dont Ressources à reverser à l'aide sociale)	287 050	174 136
Valeurs mobilières de placement	325 700	332 240	Dépréciation des stocks et des créances	0	1 469
Disponibilités	3 446 008	2 088 061	Produits constatés d'avance	1 513 239	822 176
Autres			Fonds déposés par les résidents		
Comptes de liaison trésorerie	0	0	Autres :		
TOTAL VIII	3 771 708	2 420 302	Comptes de liaison exploitation		
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	3 713 865	2 370 008	TOTAL V	8 090 352	8 630 489
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	67 600 252	67 545 511	EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	2 287 963	3 066 783
			Financements à court terme		
			Fournisseurs d'immobilisations	0	0
			Fonds des majeurs protégés		
			Concours bancaires courants	7 166	1 767
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus	37 380	28 506
			Autres	13 296	20 021
			Comptes de liaison trésorerie	0	0
			TOTAL VII	57 843	50 294
			TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)	0	0
			TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	67 600 252	67 545 511

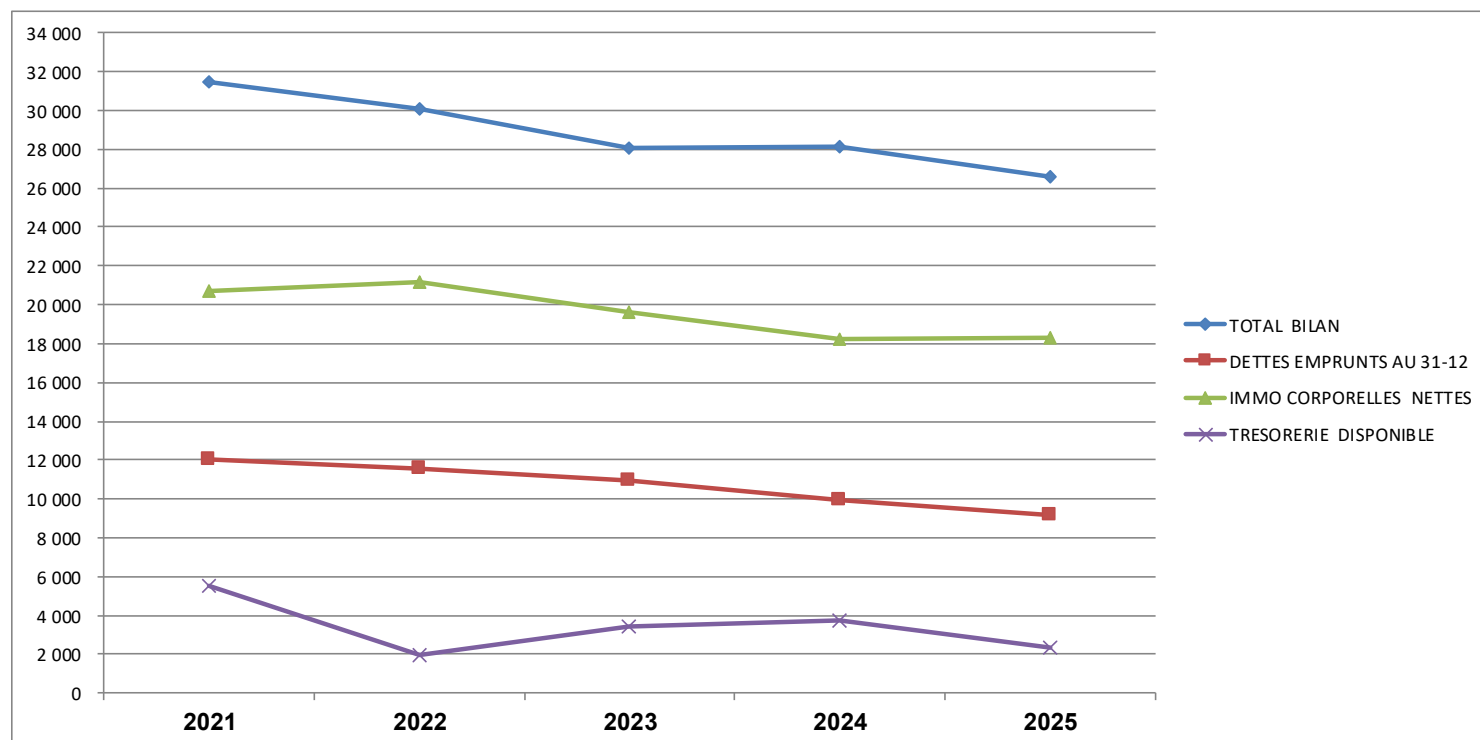




évolution du total bilan , des dettes , des immobilisations et de la trésorerie disponible

	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL BILAN	31 489	30 062	28 044	28 125	26 586
DETTES EMPRUNTS AU 31-12	12 055	11 595	10 918	9 958	9 157
IMMO CORPORELLES NETTES	20 664	21 136	19 626	18 257	18 327
TRESORERIE DISPONIBLE	5 547	1 936	3 425	3 714	2 370

en milliers euros



. dette financière en diminution car remboursement des emprunts.
valeur nette des immobilisations stable.

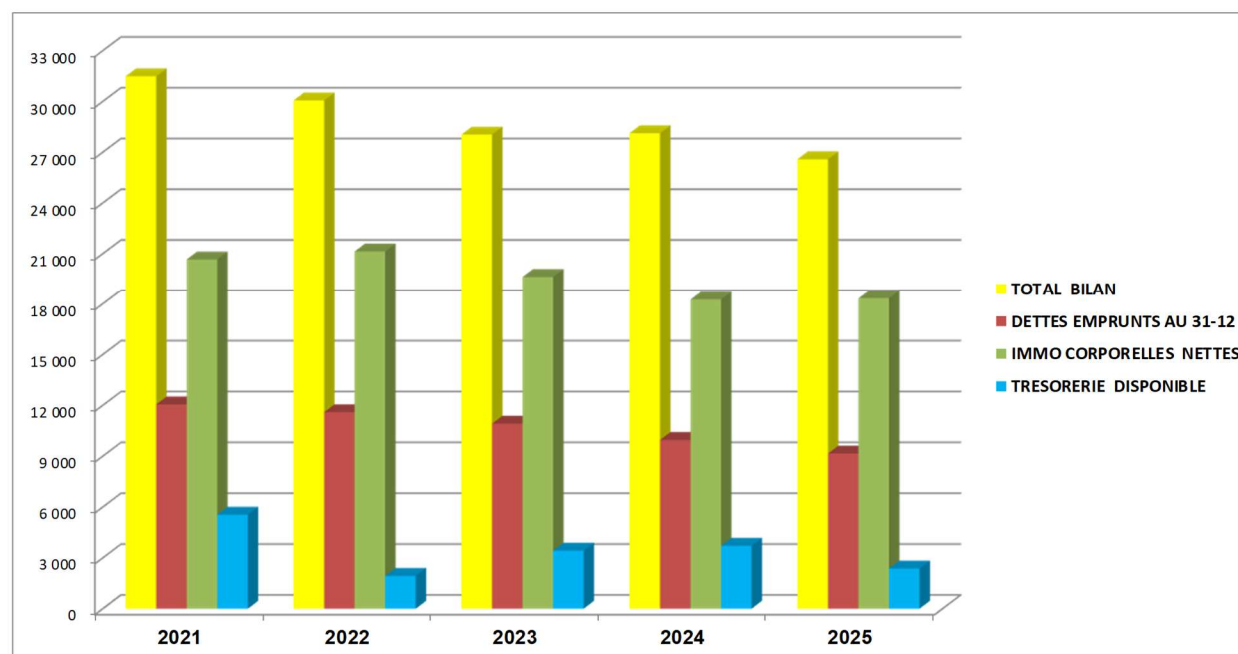




proportion des dettes , des immobilisations et de la trésorerie disponible sur la totalité du bilan

	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL BILAN	31 489	30 062	28 044	28 125	26 586
DETTE EMPRUNTS AU 31-12	12 055	11 595	10 918	9 958	9 157
IMMO CORPORELLES NETTES	20 664	21 136	19 626	18 257	18 327
TRESORERIE DISPONIBLE	5 547	1 936	3 425	3 714	2 370

en milliers euros



TAUX D' ENDETTEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025
	46,47%	49,50%	46,85%	45,74%	44,49%

Taux d'endettement : la majorité des emprunts en cours finance des opérations immobilières de construction ou rénovation engagées après validation des autorités tarifaires, et dont les effets sont pris en compte dans les budgets de fonctionnement alloués.



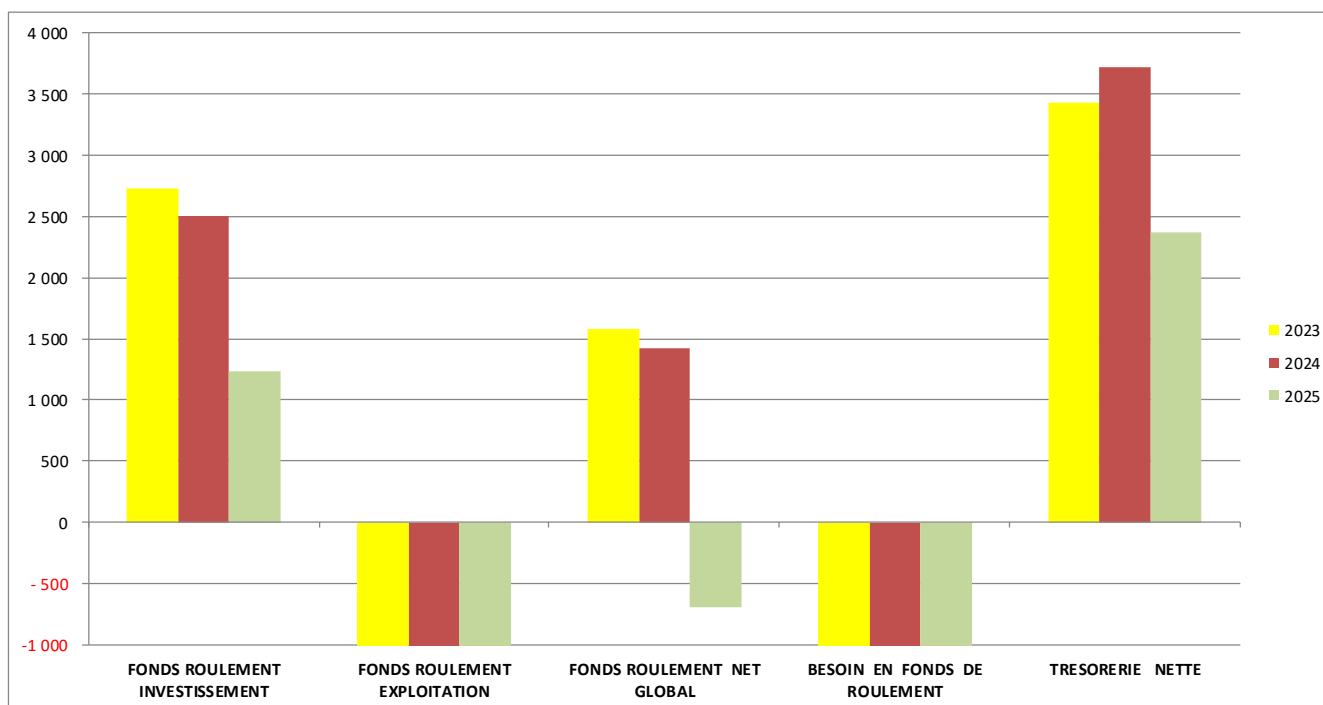


évolution des fonds de roulement (investissement, exploitation, net global) , du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie nette

en milliers euros

	2023	2024	2025
FONDS ROULEMENT INVESTISSEMENT	2 723	2 509	1 235
FONDS ROULEMENT EXPLOITATION	-1 149	-1 083	-1 932
FONDS ROULEMENT NET GLOBAL	1 574	1 426	-697
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 852	-2 288	-3 067
TRESORERIE NETTE	3 425	3 714	2 370

en milliers euros





APSH34

284, avenue du Professeur J-L Viala
Parc Euromédecine II
34193 MONTPELLIER • Cedex 5

Téléphone : 04 67 40 74 40

E-Mail : siege@apsh34.org

www.apsh34.org